

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

RAPPORT ANNUEL 2018

**ACCOMPAGNER, SOUTENIR,
PRÉVENIR, SENSIBILISER**

NOS ACTIONS

**MOU^VEMENT
DU NID
FRANCE**

Abolir le système prostitueur

Florence Montreynaud,
historienne

« Grâce à toutes les personnes du Mouvement du Nid qui s'engagent avec une si belle énergie pour faire advenir un monde sans prostitution, nous avons déjà obtenu la loi de 2016, que beaucoup (dont je suis) n'espéraient pas voir de leur vivant. Tous les espoirs sont donc permis pour la suite. »

Mickey Meji,
 survivante

« Constitutionnellement, personne ne peut avoir le droit d'acheter une autre personne. La loi internationale en matière de droits humains affirme que la prostitution est une forme de violence faite aux femmes. Elle contrevient au droit à la dignité de façon directe. Mais elle menace aussi le droit à la vie du fait qu'elle réduit l'espérance de vie, accroît l'exposition à la violence qui va jusqu'au meurtre. »



Taina Bien Aime
directrice, CATW

« Nous avons une responsabilité urgente de soutenir ces survivantes qui sont prêtes à contribuer au plaidoyer politique et législatif. Leur voix fait entendre au grand public que la prostitution fait partie des violences faites aux femmes. La prostitution existe parce que les femmes ne sont pas encore reconnues comme des êtres humains à part entière, qui ont le droit à l'égalité. »

Sarah Benson,
présidente, CAP international

« Lorsque nous parlons avec des survivantes de la prostitution, elles nous disent clairement que ce n'était pas du travail mais du viol, à chaque fois. Nous ne devons pas utiliser des mots qui effacent la violence dont tant font l'expérience. »

SOMMAIRE

Pages 6 à 8

Introduction

- Mot de la Présidente p. 6
- Quelques chiffres clés p. 7
- Frise chronologique p. 8

Pages 10 à 29

Avec les personnes prostituées

- La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel p. 12
- L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives p. 18
- La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnels p. 24



Pages 76 à 84

Des outils au service d'un projet ambitieux

- La revue *Prostitution et Société* p. 76
- Nos brochures *Filles/garçons, entre nous on change quoi ?* (Collèges) – *Putain de galère* (Lycées) p. 78
- Nos bandes dessinées *Pour toi Sandra* et *Dérapages* p. 79
- Le théâtre, un relais formidable de la prévention ! *Demain nous appartient* (lycéen.ne.s) – *On change quoi* (collégien.ne.s) – *Au bout de la nuit* (lycéen.ne.s, étudiant.e.s) p. 80
- Le Mouvement du Nid en ligne p. 82
- Synthèse *ProstCost*, *Les Survivantes*, *Triptyque*, *Les clients de la prostitution*, *l'enquête* p. 84

Pages 85 à 102

- Communiqués de presse nationaux p. 85
- Sélection de presse p. 92

SOMMAIRE

Pages 30 à 57

Contre le système prostitueur

La prévention auprès des jeunes : informer, sensibiliser et "équiper" les jeunes générations **p. 32**

La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités **p. 38**

Le plaidoyer : faire évoluer la loi pour mettre en place de véritables politiques publiques abolitionnistes **p. 50**

Pages 60 à 75

Une association de terrain, un mouvement de société

Une gouvernance dynamique et participative **p. 62**

Notre action juridique **p. 69**

International **p. 70**

Trombinoscope du Mouvement du Nid-France **p. 72**



RETROUVEZ NOS DÉLÉGATIONS

Alpes-Maritimes (06)	p. 23, 43	Hauts-de-France (59)	p. 14, 21, 27, 38
Bouches-du-Rhône (13)	p. 20, 34	Bas-Rhin (67)	p. 16, 42
Calvados (14)		Haut-Rhin (68)	p. 27
Doubs (25)	p. 40	Rhône (69)	p. 15, 22
Eure-et-Loir (28)	p. 36, 43	Sarthe (72)	p. 17, 29
Gard (30)		Paris (75)	p. 17
Haute-Garonne (31)	p. 15, 20, 36	Seine-Maritime (76)	p. 41
Hérault (34)	p. 12, 37	Var (83)	p. 35
Indre-et-Loire (37)	p. 28	Essonne (91)	p. 14, 22
Loire-Atlantique (44)	p. 16, 21, 26	Hauts-de-Seine (92)	p. 26, 40
Loiret (45)	p. 34	Val-de-Marne (94)	p. 41
Morbihan (56)	p. 35	Martinique (97)	p. 29
Moselle (57)	p. 23, 43		



Mettre en œuvre l'abolitionnisme, à l'écoute des personnes prostituées, avec inventivité et persévérance

EN 2018 le fait le plus marquant est pour nous la libération de la parole des victimes de la prostitution, 2 ans après l'adoption de la loi du 13 avril 2016 qui mettait enfin un terme à la pénalisation des personnes prostituées et à l'impunité des « clients ». Les visites dans nos locaux (13 573) ont augmenté de près de 30 % ! Près de 6 000 contacts ont été établis sur les lieux de prostitution et via Internet et plus de 1 300 personnes ont été accompagnées. C'est pour nous un signe fort que les personnes prostituées refusent toute fatalité.

Nombreuses sont celles qui attendent un soutien de l'État notamment via les parcours de sortie de prostitution. Les 16 délégations agréées du Mouvement du Nid ont travaillé étroitement avec les commissions départementales sur le sujet. Pour celles qui y ont eu accès, c'est un véritable changement de vie qui commence. La mise en œuvre de ces parcours a impliqué des dizaines de bénévoles et salarié.e.s dans nos délégations, mobilisé.e.s à la fois pour cet accompagnement et pour la formation et la sensibilisation des institutions.

Dans le même temps, les personnes prostituées sont plus nombreuses à vouloir témoigner publiquement des violences qu'elles ont subi. Fidèle à son engagement depuis plus de 80 ans, en 2018, le Mouvement du Nid a encore été le premier relais de la parole des personnes concernées au premier chef par la violence du système prostitueur. Dans les médias et dans les événements publics comme celui que nous avons organisé le 23 novembre, une conférence inédite réunissant huit survivantes de différents pays, la honte commence à changer de camp.

Contrairement à ceux qui semblent découvrir qu'il y a des violences dans la prostitution, nous savons qu'elles existaient avant la loi. Ce qui a changé, c'est que plus qu'auparavant, les violences sont exprimées par les personnes elles-mêmes ! Elles se sentent davantage légitimes à demander une reconnaissance des violences subies et à réclamer que justice soit faite. Et l'association a été, à leurs côtés, particulièrement active sur le front judiciaire. Elle a décidé de se porter partie civile systématiquement en cas de meurtre de personne prostituée, et s'est portée partie civile dans des procès de proxénétisme (Rennes), ou de viols sur personnes vulnérables (Metz). Nous avons obtenu des sanctions pénales exemplaires à l'encontre des agresseurs (voir page 69).

L'association a été mobilisée aux côtés des personnes prostituées donc, mais aussi contre le système prostitueur. Deux délégations ont préparé et mis en œuvre des stages « clients ». Faire en sorte que la loi serve aussi à décourager la demande par la responsabilisation des « acheteurs » de sexe, en les confrontant à la réalité de leurs actes, est un pas essentiel vers un changement des mentalités, auquel l'association contribue (voir page 38).

Autre axe majeur pour faire évoluer la société : la prévention. Alors que la lutte contre la marchandisation de l'être humain fait désormais partie des programmes de l'Éducation nationale, les actions de prévention dans les collèges et lycées sont en nette augmentation. En 2018, 21 000 jeunes ont été sensibilisés pour plus de 6 000 heures de bénévolat. L'émergence de la question de la prostitution des mineur.e.s, croissante ou dont la visibilité augmente, s'est manifestée par une augmentation des classes rencontrées par nos délégations. Et l'association a continué son engagement auprès du grand public en multipliant par deux le nombre d'événements de sensibilisation (164) et en continuant d'éditer et de diffuser la revue *Prostitution et Société*.

Le Mouvement du Nid a initié la mobilisation de l'opinion publique et le combat juridique contre la question prioritaire de constitutionnalité déposée par les associations réglemmentaristes. Cette attaque idéologique a contraint l'association, nationalement et localement, à se mobiliser avec ses allié.e.s pour rétablir la vérité et montrer que la loi, si elle ne produit pas encore tous ses effets, est juste. La campagne #nabrogezpas a très largement mobilisé en décembre et le succès acquis début 2019 par la décision du Conseil constitutionnel a permis de se concentrer sur l'objectif premier : mettre en œuvre la loi.

En 2018 encore, le Mouvement du Nid a donc été sur tous les fronts, résistant aux obstacles, mais aussi en développant sa créativité et son inventivité pour faire avancer concrètement la mise en œuvre d'une société sans prostitution.

Christine Blec,
Présidente nationale du Mouvement du Nid-France

Notre action 2018 en quelques chiffres clés

Une présence unique auprès des personnes prostituées

752 sorties

5 938 contacts établis

4 832 heures de bénévolat

Un accueil chaleureux et un accompagnement global en partenariat

1 043 permanences d'accueil

13 573 visites dans nos locaux

1 351 personnes accompagnées

dont **40** en parcours de sortie

25 062 heures de bénévolat

Une expertise au service de la formation

15 320 heures de formation

2 025 professionnel.le.s formés

2 454 heures de bénévolat

Un engagement auprès des jeunes pour construire l'égalité

225 établissements scolaires visités

21 321 jeunes sensibilisés

5 832 heures de bénévolat

Une interpellation continue de la société

164 événements de sensibilisation

5 497 personnes sensibilisées

2 738 heures de bénévolat

Une détermination à faire évoluer les politiques publiques

62 associations françaises se sont mobilisées autour d'Abolition 2012

1 campagne de plaidoyer et **3** mobilisations nationales

Un mouvement national au service de l'action

Nombre de délégations départementales **25** + **1** antenne Nombre de militant.e.s **172**

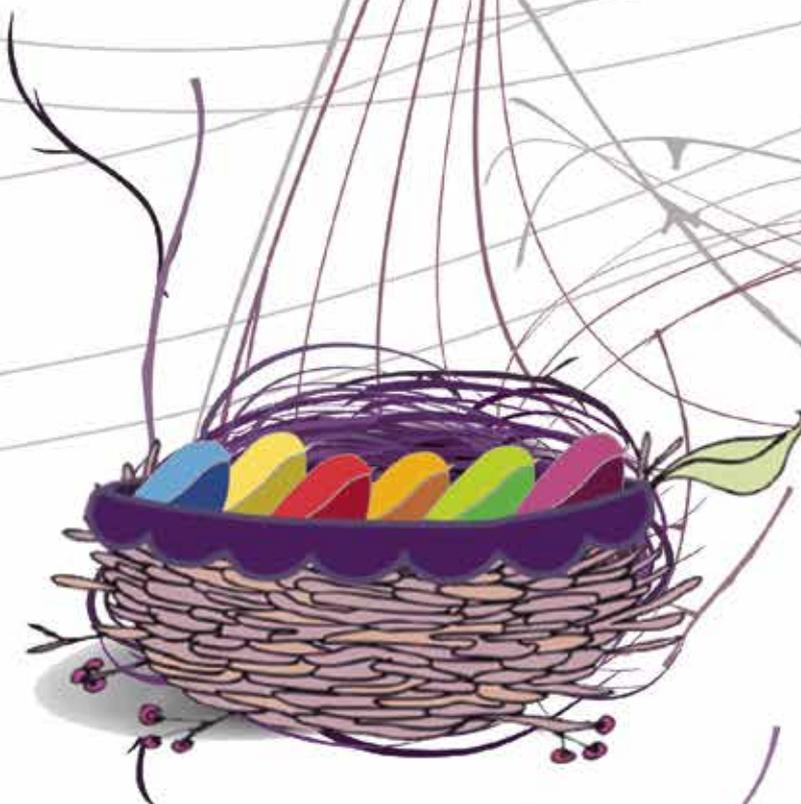
Nombre de salarié.e.s **18** Nombre de bénévoles plus de **500**



RENCONTRE
avec les personnes
prostituées



ACCOMPAGNEMENT
des personnes
prostituées



PRÉVENTION
auprès des jeunes



COMMUNICATI
sensibilisation
du grand public

1937

Rencontre à Paramé-Saint-Malo entre Germaine Champion, malade alcoolique et prostituée et le Père André Marie Talvas. Cette rencontre marque la fondation du projet de l'association.

1945

Création du premier lieu d'accueil pour femmes prostituées à Fontenay-aux-Roses.

1951

Création de la revue trimestrielle *Moissons nouvelles*. (Prostitution et Société en 1989).

1971

Création d'une nouvelle association « Le Mouvement du Nid ».

1943

Début de l'activité d'accueil de personnes prostituées à Paris par une petite équipe autour d'une ouvrière, Maggy Boire, et André Marie Talvas.

1946

Création de l'association « L'équipe du Nid », qui donne naissance la même année à « l'Amicale du Nid ».

1955

Début de la constitution dans plusieurs métropoles régionales de délégations de l'association.

1986

Le Mouvement du Nid est reconnu d'Utilité Publique.



FORMATION des acteurs sociaux



PLAIDOYER politique



Abolir le système prostitueur

1989

Le gouvernement décerne au Mouvement du Nid le label « Campagne d'intérêt général ».

2004

Réalisation de la première enquête nationale sur les clients de la prostitution.

2009

Création de la Bande Dessinée « Dérapages » pour la prévention du clientélisme. Lancement d'une série de sept colloques sur « Les politiques publiques et la prostitution ».

2016

13 avril 2016 : la loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel est promulguée une semaine après la vote à l'Assemblée nationale en dernière lecture, après 3 ans de navette parlementaire. La France rejoint les pays ayant adopté une loi globale d'abolition, ou « modèle suédois ». Pour le Mouvement du Nid, c'est l'aboutissement de nombreuses années de plaidoyer !

1996

Réalisation de la Bande Dessinée « Pour toi Sandra » pour la prévention auprès des jeunes.

2007

Le Mouvement du Nid se prononce pour l'inversion de la charge pénale, c'est-à-dire l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

2010

Le Mouvement du Nid obtient la reconnaissance de la prostitution comme violence faite aux femmes dans le cadre de la « Grande cause nationale » sur les violences faites aux femmes.

Avec les personnes prostituées



CHIFFRES CLÉS 2018

752 sorties dans 20 départements

5 938 contacts établis

13 573 visites en permanence

1 351 personnes accompagnées

2 025 professionnel.le.s formés

Depuis la naissance du projet du Nid, il y a plus de 80 ans, sa pensée, sa méthodologie et son action se sont construites avec les personnes prostituées. C'est auprès d'elles que le Mouvement du Nid a pu comprendre le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences. C'est avec elles qu'il a pu concevoir ses actions de soutien, d'alternatives et de prévention.

Cette interaction permanente a d'abord lieu sur les lieux de prostitution, dans le cadre de la rencontre. En 2018, le Mouvement du Nid a ainsi établi plus de 6 000 contacts grâce à 752 sorties dans plus de 20 départements différents.

Cette rencontre se prolonge ensuite dans le cadre des permanences d'accueil et d'accompagnement. Ainsi, en 2018, plus de 13 000 visites dans nos locaux ont per-

mis à plus de 1 300 personnes de bénéficier d'un accompagnement individualisé dont 40 dans le cadre d'un parcours de sortie de prostitution. Nous constatons une augmentation de 30 % des demandes d'accompagnement depuis la mise en œuvre du volet social de la loi d'avril 2016.

Le Mouvement du Nid met aussi sa connaissance spécifique et son expertise au service de toutes celles et tous ceux qui souhaitent être formés pour mieux appréhender la prostitution dans le cadre de leur travail et ainsi mieux accompagner les personnes prostituées. En 2018, le Mouvement du Nid a formé 2 025 professionnel.le.s.

3 PRIORITÉS D'ACTION

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel !

Le sens de notre action

La plupart des personnes prostituées sont très isolées. Certaines n'ont même plus aucun contact avec le monde extérieur à la prostitution : rupture familiale, désaffiliation sociale, etc. Dans ce contexte, le Mouvement du Nid est souvent la première étape vers une resocialisation.



Danielle, engagée dans un parcours de sortie de la prostitution

Aujourd'hui je marche la tête haute, je peux à nouveau dormir. (...) C'est terminé !



Stefany, engagée dans un parcours de sortie de la prostitution

J'ai l'impression que ma vie a recommencé. Avant, je priais pour que la nuit ne tombe pas. Maintenant, je pense qu'il y aura un demain pour moi.

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives !

Le sens de notre action

La très grande majorité des personnes prostituées en France est dans une situation de grande vulnérabilité : grand isolement, précarité sociale et économique, situation administrative irrégulière, détresse psychologique et perte de l'estime de soi. La plupart d'entre elles, femmes, hommes, personnes trans, ont connu de lourdes violences, souvent sexuelles, avant d'entrer dans la prostitution, et continuent d'en vivre en permanence dans la prostitution. L'accompagnement social, psychologique, humain, médical et juridique de ces personnes, dans le respect de leur cheminement, requiert patience, persévérance et parfois pugnacité afin d'affronter avec elles les défis considérables auxquels elles sont confrontées. Depuis 2017, le Mouvement du Nid est agréé dans 16 départements pour mettre en œuvre les parcours de sortie (40 parcours entre octobre 2017 et avril 2019).



Morgane, déléguée départementale

J'ai rencontré deux femmes prostituées qui avaient accouché dans le service où j'exerce en tant que sage-femme. J'ai été très sensible à la violence et aux difficultés qu'elles vivaient au quotidien et à leur forte envie de sortir de ce milieu. Deux bénévoles du Mouvement du Nid étaient venues soutenir ces deux femmes à l'hôpital, j'ai découvert l'association et j'ai voulu m'investir à mon tour.



Viviane, déléguée départementale

Ce qui m'a marquée toutes ces années au Mouvement du Nid, c'est l'immense courage dont font preuve ces femmes et ces hommes, malgré leur détresse. En tant qu'infirmière, je suis portée par cette intime conviction qu'il reste toujours quelque chose à faire, même lorsqu'il n'y a plus rien à faire.

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnel.le.s

Le sens de notre action

Éducateurs/trices spécialisés, assistant.e.s de service social, professionnel.le.s de la santé et de la justice, personnels de l'éducation ont un rôle essentiel à jouer, mais sont souvent insuffisamment armés pour initier des dynamiques efficaces d'accompagnement et de réinsertion des personnes prostituées, de prévention du risque prostitutionnel.

La prostitution n'est, en effet, quasiment jamais abordée spécifiquement dans les formations de ces professionnel.le.s. Les récentes et importantes réformes législatives en matière de prostitution sont encore peu connues de ces dernier.e.s. En tant que mouvement-relais nous accordons une grande importance à former les professionnel.le.s qui devront, dans le droit commun, accueillir des personnes prostituées ou agir dans le cadre de la prévention.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid a développé, depuis de nombreuses années, des cycles de formation et des journées d'information pour les acteurs sociaux. Nous les développons pour répondre au changement d'échelle attendu suite à l'adoption de la loi du 13 avril 2016.



Un stagiaire en formation

J'ai découvert le phénomène prostitutionnel grâce à cette formation... j'avais besoin d'outils sur le sujet pour repérer, accompagner.



Une stagiaire en formation

Sur le plan personnel comme professionnel, j'ai changé mon regard sur ce qui mène une personne à la prostitution. Je partais avec les « a priori » de base alors que cela est bien plus complexe.

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel



CHIFFRES CLÉS 2018

752 sorties dans l'année

4 832 heures de bénévolat

5 938 contacts établis

Le Mouvement du Nid appuie sa réflexion et sa philosophie sur la rencontre des personnes prostituées sur les lieux de prostitution (trottoirs, bois, routes) et dans les permanences d'accueil. De nouvelles formes de rencontres (forums, SMS, petites annonces) sont développées afin d'atteindre les personnes les plus isolées, notamment sur Internet. Nous proposons notre aide inconditionnelle à chaque personne, issue ou non de la traite, française ou étrangère, homme ou femme, travesti.e ou transgenre.

Ce sont en majorité les bénévoles qui vont à la rencontre des personnes. Le bénévolat permet un lien particulier avec elles, sur un registre différent des travailleurs sociaux. Notre relation n'est pas formalisée par un contrat imposé par une institution, les relations que nous réussissons à établir sont basées sur la confiance, sur notre implication personnelle et la leur.

HÉRAULT

Tisser un lien est aussi possible sur Internet

La délégation de l'Hérault, depuis 2013, adapte son champ d'action au contexte spécifique de la prostitution promue par internet. Une « cellule internet » a été constituée au sein de la délégation, réunissant 7 bénévoles, une salariée et une volontaire en service civique. En 2018, 400 annonces ont été identifiées sur le territoire ; l'équipe a noué un contact avec 196 personnes. 5 personnes ont débuté un accompagnement avec la délégation.

La prostitution sur internet dans la région

L'équipe a identifié quinze sites d'annonces sur Montpellier, dont cinq alimentés en permanence (ils reçoivent continuellement de nouvelles annonces et des commentaires de « clients »). Le nombre d'annonces par site s'échelonne de 15 à 90. La délégation a repéré plusieurs types d'exploitation sexuelle :

- sites spécifiques aux « tournées », c'est-à-dire le déplacement de personnes prostituées dans la ville pour une courte période, allant de quelques jours à deux semaines, avec plate-forme de prise de rendez-vous pour l'activité prostitutionnelle ;

- sites « trans » et/ou prostitution masculine ;
- des « agences d'escortes », qui demandent aux personnes prostituées une commission fixe pour organiser les rendez-vous entre elles et les « clients » ;
- des sites mettant en avant des personnes présentées comme des « stars porno ».

La prise de contact avec les personnes utilisant ces sites a été pensée selon trois buts principaux :

- permettre à l'équipe d'évaluer le phénomène prostitutionnel sur internet dans le département ;
- identifier le Mouvement du Nid en tant qu'association de soutien aux personnes prostituées et mouvement de société ;
- établir un lien de confiance et une possible ouverture vers un accompagnement, adapté aux besoins et problématiques des personnes.

L'équipe a suivi une méthodologie empirique guidée par les retours des personnes contactées. Le moyen de communication privilégié par celles-ci étant le SMS, la délégation a mis en activité un téléphone portable pour

ce seul usage. Un texte a été rédigé pour la première prise de contact, amendé en tenant compte des retours ; trois versions différentes ont été élaborées pour s'adapter au profil des personnes contactées. Dans tous les cas, l'équipe a veillé à éviter tout terme pouvant créer un sentiment de stigmatisation.

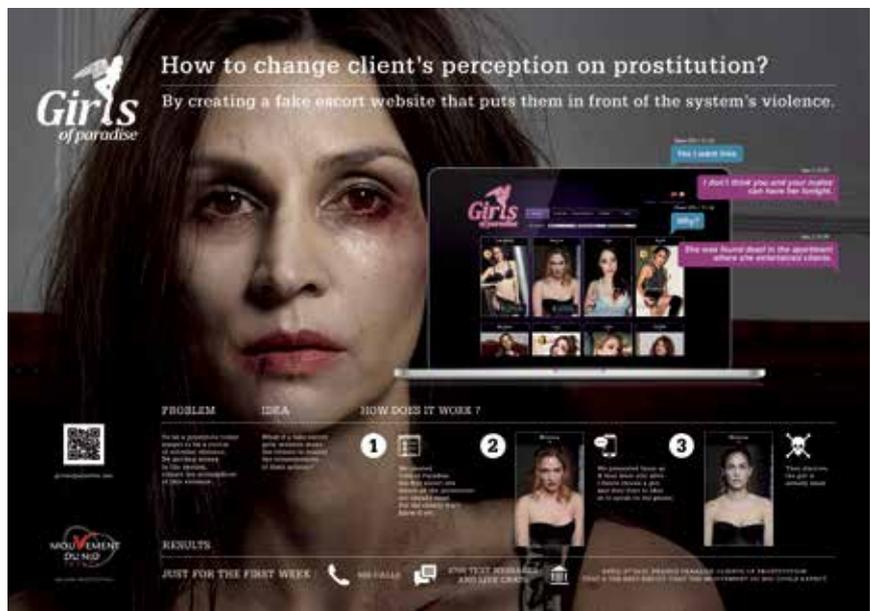
Lorsqu'un contact est noué, l'équipe de la cellule internet discute en temps réel sur un groupe WhatsApp afin de choisir collectivement la réponse à apporter.

Aussi présent.e.s pour les personnes dans la rue

Dans le même ordre d'idée – briser l'isolement des personnes en situation de prostitution – l'équipe a couvert en 2018 tous les secteurs de prostitution de rue sur Montpellier et un secteur proche du Gard. 76 personnes ont été rencontrées au fil de 21 sorties effectuées par 11 bénévoles, 2 salariées et 1 volontaire en service civique.

Les personnes rencontrées sont diverses : femmes, personnes trans, travesties. Des Françaises (de très jeunes filles se disant « à leur compte »), des Nigérianes, des Bulgares, des Roumaines, des Espagnoles, des Algériennes...

Des victimes de la traite des êtres humains sont constamment amenées depuis d'autres villes de France et d'Europe. Les réseaux organisent ces déplacements dans le but de répondre aux demandes de la « clientèle » mais aussi pour empêcher tout ancrage des personnes prostituées. Il s'agit de renforcer l'isolement et la vulnérabilité des victimes du réseau en empêchant que ces dernières puissent créer des liens de confiance avec les associations ou autres personnes ressources.



Mouvement du Nid, campagne 2016 contre les sites de petites annonces

Une importante méthodologie

Les rencontres sont effectuées en binôme (homme-femme ou femme-femme). Il s'agit d'un temps d'écoute et de présence bienveillante et sans jugement, les mains vides, condition pour éviter à la personne de se sentir redevable, obligée à donner quelque chose en échange. Le lien créé est dépourvu de contrainte et d'échange matériel, à l'inverse du système de marchandisation du lien à l'autre présent dans la prostitution.

La délégation (comme l'ensemble de l'association) dispose d'un cadre qui délimite et permet de faire le bilan des pratiques. Chaque rencontre donne lieu à un compte-rendu qui permet d'apprécier les spécificités et l'évolution de chaque territoire. Le pôle rencontre organise des débriefings réguliers pour favoriser la réflexion collective. Et des groupes de parole, animés par un psychologue externe à l'association, ont lieu toutes les 6 semaines. Les bénévoles échangent autour de leurs appréhensions, ressentis, questionnements...

La prostitution sur internet, tendance lourde depuis deux décennies

En France, 24 000 personnes prostituées seraient mises à disposition des « clients » par le biais d'un site internet, soit 65 % du total des personnes prostituées dans le pays, environ 37 000. L'usage des télécommunications par les proxénètes est ancien (le Mouvement du Nid était en contact, dès le début des années 80, avec des personnes faisant paraître des annonces par Minitel !) il s'est fortement accru depuis les années 90. Internet présente de nombreux avantages pour l'organisation et l'exploitation de la prostitution d'autrui : des coûts dérisoires, en toute impunité. Les « clients » prostitueurs, avec une discrétion totale, accèdent à des catalogues en ligne, choisissent une femme et reçoivent par SMS un numéro de chambre d'hôtel. Le décorum est étudié pour attirer de nouveaux « clients » prostitueurs, des hommes qui n'auraient pas imaginé recourir à la prostitution « de rue » et qui ont une image plus valorisante des « escortes » achetées sur le web. Nous notons cependant que les réseaux agissant sur Internet sont de plus en plus ciblés par la police et que de nombreux « clients » utilisant ce moyen de contact ont été interpellés depuis la loi d'avril 2016.

HAUTS-DE-FRANCE

Dans la rue, mais aussi à l'hôpital ou en prison...

L'essentiel des sorties (14 en 2018) sur les lieux de prostitution a lieu à Lille. Le « contact » sur les trottoirs, toujours effectué par deux personnes (un homme et une femme) constitue une rencontre essentielle, les mains vides : il consiste à aller vers les personnes en toute gratuité, pour créer un lien, un échange. Il s'agit avant tout de permettre une rencontre hors de l'échange prostitutionnel.

En 2018, la délégation a été en contact avec environ 115 personnes différentes. Les militant.e.s constatent, comme les années précédentes, le nombre important de personnes d'origine africaine. Elles représentent aujourd'hui plus de 60 % des personnes rencontrées et viennent plus particulièrement du Nigéria. Ce sont souvent de jeunes femmes arrivées en France par des réseaux de trafics d'êtres humains. La barrière de la langue n'est pas un obstacle en raison de la diversité des langues étrangères parlées par les militant.e.s de la délégation.

Également, l'équipe rencontre des personnes d'origine équatorienne qui ont la particularité d'être pour la grande majorité des personnes trans.

Après les premiers échanges, des personnes sollicitent parfois des rencontres à leur domicile pour des questions de santé, pour briser la solitude. D'autres, qui purgent des peines d'incarcération, rappellent les militant.e.s grâce à la carte de visite de l'association et l'équipe s'organise pour faire de visites en prison (18 rencontres se sont déroulées dans ce cadre pour un total temps estimé à 110 heures de bénévolat). Enfin, les hospitalisations ne sont pas rares pour les personnes prostituées. Dans ce cadre aussi, l'équipe peut être amenée à offrir quelques heures de compagnie à la personne qui fait appel à elle.

ESSONNE

Isolement et violences dans les forêts départementales

Dans le département de l'Essonne, la prostitution dans les lieux publics s'effectue le long des routes et en forêt. Pour des raisons de sécurité, cette activité a lieu exclusivement en journée. Les personnes rencontrées vivent à Paris ou en proche banlieue pour la plupart. De nombreux lieux de prostitution sont aussi identifiés en Seine-et-Marne. Comme aucune association n'agit dans ce domaine dans ce département, la délégation s'est organisée avec le procureur de la République et le commissaire de police de circonscription de Fontainebleau pour coordonner des prises de contact avec les personnes prostituées, dans les forêts de Ferrières et de Fontainebleau.

Sept membres de la délégation de l'Essonne participent aux rencontres sur le terrain, pour un total de 400 heures bénévoles et une soixantaine de personnes prostituées rencontrées. Celles-ci sont généralement d'origine bulgare ou roumaine, ou encore Africaines ou Sud-Américaines.

Les rencontres commencées en 2017 sur le secteur de Grigny-la-Grande-Borne ont été interrompues, mais de nouvelles modalités vont être mises en place sur ce secteur en lien avec les services départementaux.

Des difficultés financières associées à l'accroissement de l'activité d'accompagnement réalisée par la délégation ont abouti à un certain recul de l'activité de rencontre dans l'Essonne. L'équipe constate toutefois plusieurs faits marquants en 2018 :

- L'arrivée de très jeunes personnes, d'origine nigériane, en forêt de Fontainebleau;
- La diminution importante du nombre de personnes en forêt de Sénart, et leur mobilité (elles restent peu de temps au même endroit) ;
- Une action importante des riverains de certaines communes contre les personnes prostituées, ainsi qu'un nombre important d'interpellations de « clients » dans ce secteur (70 en 6 mois).

L'accueil reçu est variable : les nouvelles personnes rencontrées sont très méfiantes, les personnes connues depuis longtemps sont très chaleureuses.

L'équipe est témoin des luttes de territoire entre groupes de différentes origines (africaines, roumaines, bulgares...) et les personnes trans, entraînant parfois des actes de violences entre elles ; la dégradation de leur situation (concurrence accrue, problèmes de santé et de précarité...).

RHÔNE

Parmi les plus démunies

L'action de rencontre est fondamentale pour le Mouvement du Nid : elle est gratuite, se suffit à elle-même sans être utilitaire (assistance alimentaire ou médicale, par exemple) et brise un tabou, celui qui rejette les personnes prostituées hors du champ social en raison de leur activité.

La délégation du Rhône organise selon les secteurs des actions de rencontre régulières, à un rythme hebdomadaire ou mensuel, effectuées par équipes stables de deux bénévoles (un homme et une femme). En 2018, quatre équipes se sont partagées l'ensemble des lieux de prostitution de rue dans l'agglomération lyonnaise (Gerland, Perrache), de jour comme de nuit, ainsi que sur les routes rayonnant autour de la cité, dans un rayon de presque cent kilomètres, en direction de Paris, Tarare, Bourg-en-Bresse, Satolas-et-Bonce, Bourgoin-Jallieu, Valence. Près de 1 200 heures ont été consacrées à cette activité, en 119 visites sur le terrain ; l'équipe a rencontré environ 800 personnes différentes, essentiellement des personnes étrangères issues de l'Afrique sub-saharienne, l'Europe de l'Est, l'Amérique centrale ou latine et d'Afrique du Nord.

L'équipe constate une forte précarisation de l'activité dans la rue et un défaut d'application de la loi du 13 avril 2016. Depuis plusieurs années, les personnes prostituées rencontrées disent que la fréquentation des « clients » a diminué. Elles craignent l'action des policiers qui enlèvent les camionnettes en fourrière. À Lyon, cette action policière n'est pas cohérente avec la loi d'avril 2016 : elle s'en prend aux personnes prostituées elles-mêmes en les poursuivant au travers de motifs détournés (stationnement illégal dans certaines zones), sans inquiéter les « clients ». La situation est différente au nord de Lyon, dans la zone de Villefranche-sur-Saône, où l'action de la gendarmerie obéit à la volonté du procureur de poursuivre les « clients ».

Ce sont les personnes les plus démunies qui sont présentes dans la rue et sur les routes, celles qui ne voient pas d'autres moyens d'exercer de manière plus rentable dans des hôtels ou des studios. Elles font partie des plus contraintes par le proxénétisme. Les réseaux alimentent continuellement avec de nouvelles victimes, très jeunes sinon mineures, Équato-guinéennes, Dominicaines, Roumaines ou Nigérianes...

Cela est d'autant plus navrant que l'équipe recueille de plus en plus d'appels à l'aide de ces jeunes femmes, désirant arrêter la prostitution et vivre autrement. Or les

dispositifs de la loi du 13 avril 2016, particulièrement les parcours de sortie de la prostitution (PSP), ne sont toujours pas mis en œuvre dans le département. La Commission départementale prévue par la loi n'a été mise en place qu'en décembre 2018.

L'équipe a immédiatement présenté une personne volontaire pour un PSP. Parmi les autres perspectives à l'avenir, elle a aussi posé cette année les bases de l'extension de son activité de rencontre à un secteur qui est pour le moment hors de portée, celui des « salons de massages », hôtels meublés, promus par le biais des sites internet spécialisés.

HAUTE-GARONNE

Du temps désintéressé offert à la personne

Plus de 80 heures bénévoles ont été consacrées à la rencontre des personnes la nuit, sur les lieux de prostitution. L'équipe prend contact de cette manière avec une vingtaine de personnes en moyenne chaque semaine. Les rencontres hebdomadaires ont lieu sur les lieux de prostitution de rue, entre 22 h 00 et 1 h 00 du matin.

Le corps, l'intimité des personnes prostituées sont continuellement envahis par le proxénète et les « clients ». Parfois, ces contacts sont les seuls que la personne a avec le monde extérieur ! Nos rencontres, avant tout prétexte à un échange humain, peuvent être leur seule fenêtre sur la société extérieure, en dehors du cadre prostitutionnel.

C'est pourquoi le premier objectif de l'équipe est de créer du lien en allant vers la personne, dans une démarche non intrusive, d'offrir un espace d'écoute, désintéressé.

Au sein de cet espace pourra se construire au fil du temps un lien de confiance, sur lequel s'appuiera un travail d'accompagnement, toujours dans le respect du rythme et du cheminement de la personne. Les personnes accompagnées disent souvent donner autant d'importance au temps qui leur a été consacré qu'aux résultats obtenus.

LOIRE-ATLANTIQUE

Des rencontres régulières à Nantes

Au cours de l'année 2018, l'équipe, forte d'une vingtaine de membres, a organisé des sorties dans les rues de Nantes. Les sorties s'effectuent à deux personnes, en privilégiant une organisation mixte. En moyenne, sur un mois, l'équipe entre en contact dans la rue avec une cinquantaine de personnes, dont un tiers n'a jamais été rencontré auparavant.

La plupart des personnes prostituées rencontrées viennent du Nigéria ; les militant.e.s échangent aussi avec quelques Roumaines et parfois des Françaises. De plus en plus de personnes sont préalablement passées par l'Italie où elles ont vécu un certain temps. Elles sont pour la plus grande majorité très jeunes, c'est-à-dire moins de 25 ans.

La régularité des sorties effectuées permet à l'équipe de revoir des personnes qui vivent à Nantes depuis plusieurs années. Pour la majorité, elles sont anglophones. Les Roumaines rencontrées ne parlent, en général, que leur langue maternelle, ce qui rend bien entendu le contact plus difficile.

Les conditions d'existence des personnes rencontrées sont toujours très précaires et la violence toujours présente dans la rue, sous différentes facettes. Après quelques minutes d'échanges, toutes témoignent que l'activité prostitutionnelle ne leur convient pas ; la majorité souhaiterait cesser d'être prostituée.

Au cours de ces rencontres, les militant.e.s sont bien accueilli.e.s par les personnes en situation de prostitution, la plupart manifestent une satisfaction d'aller à leur rencontre. C'est l'occasion d'échanger sur les actions mises en place pour elles à la délégation et sur leurs besoins (papiers, alimentation, vestiaire, logement, santé). Suite à ces discussions, certaines poursuivent les échanges dans les permanences d'accueil du mardi après-midi.

BAS-RHIN

De la rencontre à l'accompagnement

La délégation organise deux sorties par semaine, les mercredis et vendredis soirs. Nécessitant plus de 300 heures de bénévolat, cette action lui a permis de rencontrer 238 personnes prostituées en 2018. 88 % d'entre elles étaient d'origine étrangère : 23 nationalités au total étaient représentées. Une moitié viennent d'Europe de l'Est, beaucoup de Bulgares, installées à la périphérie de Strasbourg. Les Nigériennes sont également nombreuses, surtout en centre-ville. L'équipe rencontre quelques Françaises, prostituées occasionnellement, et des personnes trans, originaires du Brésil et de l'Argentine. Aucune autre association ne s'adresse spécifiquement aux personnes prostituées.

Les rencontres se font « les mains vides », à l'exception d'une carte de visite en plusieurs langues (anglais, bulgare, hongrois, roumain, russe...). Elles sont organisées et accomplies par les mêmes membres au sein de la délégation, auxquels se rajoutent d'autres bénévoles plus irréguliers, en fonction des disponibilités de chacun.e.

Lorsqu'un.e nouveau ou nouvelle bénévole de la délégation souhaite participer aux sorties, il ou elle accompagne des membres déjà bien repérés par les personnes prostituées, afin de leur être présentés. Le cycle de formation interne conçu par la délégation à l'intention de ses nouveaux et nouvelles bénévoles prévoit par ailleurs une séance consacrée à la rencontre.

Chaque action de rencontre est suivie d'un compte rendu diffusé en interne auprès des bénévoles impliqués. La délégation constate que son effort de prise de contact avec les personnes prostituées les touche : régulièrement, des personnes avec qui des bénévoles ont échangé sur le lieu de prostitution franchissent la porte de la permanence d'accueil de la délégation.

Il suffit de passer un pont à Strasbourg pour être dans la ville de Kehl, en Allemagne, un pays qui a déréglementé le proxénétisme et où la traite des êtres humains explose. Les femmes venant d'Europe de l'Est y habitent et font l'aller-retour en tram vers Strasbourg : À Kehl et dans les villes voisines, la prostitution est interdite et il n'existe pas de bordels. Leurs proxénètes demeurent la plupart du temps en Allemagne, où la loi les protège. Sur les lieux de prostitution, les membres de la délégation observent le passage de berlins aux vitres fumées, immatriculées en Allemagne...

SARTHE

Un point d'accueil mobile au Mans

L'équipe de la Sarthe, constituée d'une dizaine de bénévoles, effectue des actions de rencontre dans les environs du Mans ainsi que dans la ville elle-même. Le contact a été établi avec une soixantaine de personnes en 2018.

Ces personnes sont en majorité d'origine africaine, venues en général de l'ouest du continent ; elles ont été amenées par des réseaux. Âgées de 45 à 55 ans, elles sont installées dans des camionnettes ou dispersées dans les bois, près de sorties d'autoroute et sur la nationale Le Mans - Laval.

Dans l'agglomération mancelle (centre-ville, quartier de la gare et des Sablons, quartiers sud) l'équipe a également rencontré des personnes, en majorité Africaines ou d'Europe de l'Est. De plus, chaque matin des personnes arrivent par le TGV et repartent en soirée, un système qui existe déjà depuis plusieurs années.

Avec l'association L'Arbre, la délégation de la Sarthe a pris pied dans le quartier des Sablons, grâce au point d'accueil mobile – un camping-car – partagé entre plusieurs associations. Positionné soit près d'un collège soit près d'un centre commercial, ce lieu convivial, aménagé par une bénévole du Mouvement du Nid aidée par des personnes du quartier et une animatrice, reçoit de plus en plus de visites et permet de toucher des personnes qui n'auraient pas été rencontrées autrement.

L'équipe souhaite développer son action de rencontre mais du fait de l'étendue de la zone à couvrir, chaque temps de rencontre exige une journée entière de disponibilité pour les deux bénévoles qui le prennent en charge.



PARIS

Des violences incessantes, jusqu'au meurtre

La délégation de Paris a effectué une dizaine de rencontres en 2018, lui permettant de nouer près de 60 contacts avec des personnes prostituées, 45 femmes et deux personnes transgenres. La plupart de ces personnes étaient Roumaines, d'autres originaires du Maghreb ou d'Afrique sub-saharienne.

Les membres de la délégation observent le maintien de la tendance déjà repérée les années précédentes : de moins en moins de personnes dans les rues, fortement exposées à des vols avec violences et des agressions sexuelles ; peu de « clients » ; des personnes prostituées qui rapportent encore trop souvent « un harcèlement policier » particulièrement dans les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris.

Dans les quartiers nord de la ville, les personnes prostituées ont signalé à la délégation qu'elles ne reçoivent plus ou trop rarement la visite de travailleurs sociaux et de santé qui passaient auparavant, venant d'autres associations.

Pour la délégation, l'activité de rencontre est en plein redéploiement, suite à l'arrivée de nouveaux bénévoles.

La survenue du meurtre d'une personne prostituée, Vanesa Campos, assassinée au Bois de Boulogne le 16 août 2018 a plongé la délégation dans la tristesse et la révolte : « Une personne prostituée de plus violentée et tuée. *Les bénévoles du Mouvement du Nid Paris pensent à Vanesa (...)* Nous rappelons (...) que malheureusement la prostitution tue tous les jours. Le passage à l'acte de violence (le meurtre en l'espèce) est possible parce qu'un environnement complaisant garantit à l'agresseur une forme d'impunité », a dénoncé l'équipe dans un communiqué, interrogeant la « part de responsabilité » de la société toute entière dans « les meurtres, les viols, les tortures, les violences physiques et psychologiques dont ces femmes, personnes transgenres et hommes sont victimes (...) Nous dénonçons la discrimination faite aux personnes victimes du système de violence qu'est le système prostitueur (...) les personnes telles que Vanesa, dans des conditions particulièrement dures, sont confrontées au pire quotidiennement uniquement pour qu'une poignée d'hommes, "des clients", des violeurs, puissent continuer à jouir de leurs privilèges sexuels sur le corps des plus vulnérables. »

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives



CHIFFRES CLÉS 2018

1 043 permanences tenues

13 573 visites dans nos locaux

1 351 personnes accompagnées

25 062 heures de bénévolat

Le Mouvement du Nid propose aux personnes rencontrées, si elles le souhaitent, un accompagnement vers la réinsertion.

L'accompagnement s'inscrit dans le temps. Il suppose la réappropriation par la personne de sa propre histoire, la libération d'une parole là où la prostitution imposait le silence. Il n'existe que dans le souci de la rendre actrice de son devenir.

Le Mouvement du Nid joue un rôle de relais. Le partenariat avec les associations, collectivités, administrations est essentiel. Il se fonde sur la spécificité des structures, la reconnaissance de leurs compétences et la cohérence des démarches. Accompagner la personne « physiquement » est important. Cela demande temps et disponibilité. En accompagnant la personne dans les services, elle repère les lieux et les manières de faire, reprend confiance en elle-même et dans les différents services rencontrés avant d'oser entreprendre ces démarches seule.

Depuis octobre 2017, le Mouvement du Nid accompagne des personnes dans le cadre des parcours de sortie de prostitution créés par la loi du 13 avril 2016. L'association est agréée dans 16 départements pour ce faire. 40 personnes y ont eu accès via notre association.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

La loi fonctionne, appliquons-la !

L'accompagnement des personnes prostituées est au cœur de la loi du 13 avril 2016, comme il a toujours été au cœur de l'action du Mouvement du Nid. Il s'agit d'un outil fondamental pour faire du projet abolitionniste une réalité. Il représente la possibilité de trouver des alternatives à la prostitution, avec l'appui de l'État et de l'ensemble des acteurs/actrices réunis dans les commissions mises en place dans les départements, y compris dans ceux où la prostitution était invisible et passée sous silence auparavant.

Depuis 2017, 16 délégations du Mouvement du Nid sont agréées dans 17 départements pour présenter des personnes pour un parcours de sortie (PSP), ce qui fait du Mouvement du Nid l'association disposant du plus grand nombre d'agréments et un acteur central sur ce terrain.

Une meilleure connaissance du phénomène prostitutionnel et une meilleure coopération

Les dispositifs prévus par la loi sont appliqués de manière hétérogène sur le territoire, et nous le regrettons vivement, car partout où la loi est appliquée, nous constatons des progrès, tant pour les personnes prostituées que pour les conditions de travail des personnes qui les reçoivent.

Dans un département sur deux où le Mouvement du Nid est agréé, des diagnostics ont été menés et ont permis de lever des tabous. Associés à la sensibilisation des professionnels, ces diagnostics offrent l'occasion de cerner la situation : ainsi, à Laval, alors même qu'il y avait eu des démantèlements de réseau, personne ne voulait en parler.

Avec la mise en place de la commission en 2018, et la formation effectuée par le Mouvement du Nid, le sujet a pu être mis sur la table par les membres de la commission départementale.

Ces commissions, fers de lance de l'action publique, présentent de nombreux atouts selon nos délégations : elles sont un lieu de sensibilisation voire de formation pour certains des participant.e.s (représentant.e.s de la police judiciaire, Éducation nationale...) ; elles permettent le travail en coopération et une bonne connaissance mutuelle de tous les acteurs du département, dont elles améliorent la coordination.

Dans certains départements, nous regrettons cependant : le manque d'investissement de la préfecture ou le manque de temps pour échanger – certaines commissions donnent parfois l'impression d'être un « tribunal » statuant sur les dossiers présentés. Le Mouvement du Nid, localement, sensibilise pour faire comprendre l'histoire difficile des personnes, les obstacles souvent méconnus qu'elle rencontrent en tant que victimes d'une forme de violence et d'exploitation sexuelle gravissime. Notre association pointe également les freins à la réinsertion afin d'amener la commission à produire des attentes raisonnables.

Le Mouvement du Nid se bat aussi contre le rejet de certains dossiers pour des raisons relevant de la politique migratoire française, sans considération pour l'engagement abolitionniste de notre pays.

Nos délégations agréées témoignent de l'efficacité des PSP, qui apportent une allocation spécifique (l'AFIS) et un titre de séjour provisoire, un sentiment de confiance en l'avenir (rapporté par toutes les personnes engagées dans le dispositif) et grâce à la composition interdisciplinaire des commissions, des pistes pour l'accès au logement, à la formation, l'apprentissage du français...

Grâce à la loi, les personnes prostituées ne sont plus des délinquantes, mais des victimes de violence, qui ont le droit à toute la considération de notre société. Nos délégations constatent ainsi qu'elles osent davantage porter plainte et dénoncer publiquement des violences et des abus qu'elles ne confiaient auparavant que très confidentiellement dans nos permanences d'accueil... Pour le Mouvement du Nid, qui accompagne les victimes dans leurs dépôts de plainte, l'accueil des forces de police s'est amélioré dans plusieurs départements, suite aux collaborations dans les commissions départementales. On constate hélas encore des refus de plainte, des classements sans suite ou manque de considération des victimes ; mais



là où il y a eu des formations, la situation a clairement changé.

Des échos dans nos délégations

Loire-Atlantique

Dans notre département, la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité a impulsé et mis en place les commissions sous la direction de la préfète de Loire-Atlantique. La constitution des dossiers de PSP a fait émerger de nombreux partenariats entre institutions et associations, dans une optique commune d'aide pour les personnes que nous accompagnons. Suite à la première commission, nous avons obtenu l'accord pour quatre femmes et un ajournement (sur cinq présentées).

Moselle

Nous accompagnons une femme nigériane de 55 ans qui depuis plus de 4 ans vient quasiment à toutes les permanences. Sa situation était dramatique : pas de situation régulière, impayés de loyers, pas de couverture maladie alors que son état de santé était alarmant, etc. Nous l'avons accompagné dans les différents services (CPAM, Pôle emploi, assistance sociale, Préfecture...) qui lui ont permis, d'améliorer cette situation cahotique. Elle a été présentée à un PSP en novembre 2018. Maintenant peut débuter pour elle une autre vie après 18 ans de trottoir dans les rues de Paris et de Metz !



Elles nous disent

- « C'est ma dernière solution pour quitter cet enfer. »
- « Je ne veux plus être une victime, on a toujours profité de moi, maintenant c'est moi qui décide. »
- « Ça me sauve la vie. »
- « Je vais être comme toutes les autres jeunes femmes. »

BOUCHES-DU-RHÔNE

Favoriser la santé globale

La délégation a concentré ses efforts sur la prise de contact et l'accompagnement des personnes en situation de prostitution, sur leur lieu de prostitution, mais aussi des personnes prostituées issues du monde de l'exploitation sexuelle filmée (pornographie) et de l'escorting, en particulier en offrant une consultation psychologique dans un espace dédié du local.

Favoriser l'accès à la santé pour les personnes prostituées est une préoccupation centrale pour la délégation. De nombreuses études attestent que ces personnes présentent un état de santé fortement dégradé par rapport à la population générale : IST et problèmes gynécologiques, grossesses non désirées, troubles alimentaires, allergies et affections dermatologiques liées au stress, pathologies hépatiques et broncho-pulmonaires, addictions, troubles du sommeil, épuisement... Les violences omniprésentes détériorent la santé psychique tout comme la répétition d'actes sexuels non désirés.

Pour agir dans ce domaine, l'équipe a choisi la voie du partenariat en s'associant à la permanence d'accès aux soins de santé (PASS), un service de consultation mobile installé dans un camion. Ce programme propose des consultations médicales généralistes et une orientation vers la gynécologie de prévention. Mais le soutien apporté va plus loin puisqu'il aide à s'intégrer dans notre système de santé des personnes qui en sont tenues à l'écart par les problèmes de papiers, de logement, absence de sécurité sociale...

HAUTE-GARONNE

Le logement, une clé de la sortie de prostitution

À Toulouse, l'équipe accompagne en majorité des femmes nigérianes, les autres venant des pays d'Europe de l'Est.

En septembre 2018, la délégation a reçu l'agrément de la préfecture pour la mise en place et le suivi de parcours de sortie (PSP). Une jeune femme nigériane souhaitant se lancer dans un PSP a été présentée par l'équipe dès son agrément et a été acceptée. Les progrès ont été décisifs : accès à un hébergement autonome, mise en place de cours de français intensif et d'un suivi par la mission locale pour la rédaction d'un CV et la recherche d'emploi-formation. Ce cas emblématique démontre bien la pertinence du dispositif du PSP pour l'accompagnement des victimes de prostitution.

En dehors des PSP, l'accompagnement prend diverses formes, au fil des 49 permanences dispensées. L'équipe a orienté et accompagné des personnes pour l'accès aux soins et à la contraception (une trentaine de démarches) et instruit une vingtaine de dossiers de demande de CMU et AME ; les demandes d'asile et le droit au séjour ont représenté une cinquantaine de démarches ; enfin, la délégation a aidé plusieurs dizaines de personnes à résoudre des difficultés dans l'accès au droit et à la justice, aux services de base (compte bancaire...), à l'emploi et à la formation, à l'hébergement d'urgence et au logement.

Au quotidien, même pour les personnes en situation régulière, l'hébergement est un souci constant. La délégation a monté un partenariat avec Welcome Toulouse, réseau d'hospitalité pour les demandeurs d'asile en situation régulière, à même de faciliter des solutions d'hébergement temporaire. Une jeune femme suivie l'a déjà intégré.

Le bénévolat, une spécificité précieuse

Notre particularité est d'être une association comprenant de nombreux bénévoles. Notre expertise se fonde sur notre expérience de terrain ; nos intervenant.e.s apportent leurs compétences issues de différents corps de métiers, et surtout leur implication personnelle. Le bénévolat permet un lien particulier avec les personnes en situation de prostitution, sur un registre différent des travailleurs sociaux. Notre relation n'est pas formalisée par un contrat, dans un espace-temps imposé par un service ou une institution. En tant que bénévoles nous sommes plus libres, plus souples. Nous devenons un repère, des personnes-ressources, et les relations que nous réussissons à établir sont des relations basées sur la confiance.

HAUTS-DE-FRANCE**Une importante action d'accompagnement avec l'appui de jeunes professionnel.le.s**

Quasiment tous les mardis de 13 h 30 à 18 h 30, une permanence d'accueil a lieu dans les locaux de la délégation : en 2018, ces 48 permanences (représentant 2 300 heures de bénévolat) ont enregistré plus de 3 000 passages ! Les personnes sont invitées à vivre un moment de convivialité et d'échanges. Elles s'approprient les lieux avec beaucoup de respect, s'y sentent protégées et respectées.

L'équipe vit avec elles des échanges passionnants, où les personnes prostituées peuvent se reconstruire une identité socialement positive et de se protéger dans une vie en dehors de la prostitution. L'accompagnement vers la réinsertion peut alors commencer...

Il n'est pas rare de voir des personnes sorties de la prostitution revenir à la permanence pour une visite amicale. C'est l'occasion pour elle d'échanger sur leur parcours et de donner un peu d'espoir à celles qui sont en galère.

Les mardis matins se déroulent les réunions organisées pour le suivi des personnes engagées dans une démarche avec un membre de l'équipe. Les bénévoles reçoivent l'appui de plusieurs stagiaires de l'action médico-sociale, qui y gagnent un important moment de formation à partir de situations réelles. En effet, la question prostitutionnelle interroge beaucoup les futurs professionnel.le.s de l'action sociale et la délégation, grâce à des partenariats avec des écoles, fait le choix d'accueillir chaque année un grand nombre de stagiaires.

Pour ces futurs professionnel.le.s, c'est un terrain de stage idéal pour comprendre dans un premier temps la problématique prostitutionnelle, rencontrer lors des permanences les personnes et ensuite participer aux démarches de réinsertion.

L'action d'accompagnement se répartit dans de nombreux domaines, comme l'emploi, la santé, le logement, l'accompagnement lors de dépôts de plainte, les demandes de titres de séjour et asile... 150 personnes prostituées ont par exemple été soutenues dans la rédaction de leur récit de vie, une pièce nécessaire dans leurs démarches auprès de l'OFPPA, et, au delà, qui joue un rôle dans le processus de recherche d'alternatives à la prostitution que seule peut mettre en œuvre la personne elle-même.

LOIRE-ATLANTIQUE**Une nouvelle organisation pour améliorer l'accueil**

La délégation a rejoint le pôle associatif Désiré Colombe de Nantes. Pour l'équipe, cet emménagement dans de nouveaux locaux améliore les conditions d'accueil offertes aux personnes prostituées et constitue également un progrès pour l'organisation du travail de la délégation, puisque l'ensemble de ses activités sont rassemblées au même endroit.

L'équipe reçoit toute personne en situation de prostitution, ainsi que celles et ceux qui ont décidé d'arrêter cette activité. Deux permanences téléphoniques, anglophone et francophone, facilitent la prise de contact et de rendez-vous. Sa mission d'accompagnement, inconditionnelle, prend de multiples formes, en lien avec la santé, l'accès au logement et à la formation professionnelle, la situation administrative... mais aussi la constitution des PSP en application de la loi du 13 avril 2016.

Dans ce dernier cas, une salariée, conseillère en économie sociale et familiale, a été embauchée à la fin de l'année pour accompagner les personnes dans la construction de leur démarche de sortie de la prostitution, appuyée sur ce dispositif.

Les demandes de rendez-vous des personnes en situation de prostitution se sont intensifiées en 2018. L'équipe de 20 bénévoles s'est organisée pour augmenter les permanences d'accueil et mettre à disposition des personnes un après-midi par semaine.

Des militant.e.s bilingues les accueillent, et après avoir fait le point, envisagent un accompagnement régulier et la mise en relation avec des partenaires : Pôle emploi, services sociaux, hôpitaux, CHRS... Le ou la bénévole prend rendez-vous avec l'organisme adapté et accompagne la personne si elle le souhaite.

Le mardi est aussi l'occasion des cours de français, dispensés sous la forme d'ateliers de conversation, pour en faire un moment convivial.

La demande de la majorité des femmes est de quitter la prostitution. Elles souhaitent trouver une formation ou un emploi. Dans le cas des femmes étrangères, leur situation administrative ne permet pas toujours de pouvoir les accompagner en ce sens (personnes déboutées de la demande d'asile, OQTF...).

RHÔNE

Titre de séjour, emploi, logement, les 3 obstacles à lever

En 2018, plus de 1 000 personnes ont été reçues lors des permanences d'accueil (cela représente 490 heures de bénévolat) et 80 d'entre elles ont été accompagnées sur la longue durée (1 088 heures de bénévolat, et 800 heures effectuées par des jeunes volontaires en service civique).

L'accueil et l'accompagnement offerts par la délégation (comme pour l'ensemble du Mouvement du Nid) est inconditionnel, il ne dépend pas de la volonté de sortir de la prostitution. Mais l'équipe remarque que quasiment la totalité des démarches demandées par les personnes visent à trouver la voie d'une sortie définitive de la prostitution. Cet objectif demande à être mûri avec la personne, car il rencontre de nombreux obstacles.

Le premier à franchir, pour les personnes sans papiers : l'obtention d'un titre de séjour. C'est la condition de l'accès au travail, au logement et aux droits sociaux ; d'une vie libérée de la prostitution. Les personnes victimes de la traite pâtissent malheureusement des craintes de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et des apatrides) ou la CNDA (Cour nationale du droit d'asile) qu'elles ne soient instrumentalisées par les réseaux. Ce préjugé justifie souvent un refus et entraîne le maintien dans la prostitution et la traite : un cercle vicieux. La logique de la politique migratoire l'emporte sur celle de la défense des victimes de la prostitution et de la traite. Quant aux personnes en demande d'asile, faute de place dans les CADA, elles recherchent un logement par des circuits officieux, donc très chers.

L'accès au travail, à la formation, est un deuxième obstacle, compliqué par la barrière de la langue. Enfin, le logement : les offres d'hébergement et de logement sont insuffisantes par rapport à la demande. Leurs conditions d'éligibilité rejettent beaucoup de monde à la rue, c'est-à-dire dans une vulnérabilité extrême. Toute la délégation se mobilise pour soutenir les personnes face à ces difficultés, en partenariat avec des structures publiques ou associatives. Et parce que sortir de la prostitution ne se limite pas à régler la question des besoins vitaux (même si elle est essentielle), nous proposons, quand nous le sentons utile, un suivi psychologique confié à des traumatologues. En effet, les violences et les carences vécues dans et à cause de la prostitution affectent la santé physique, psychique et mentale et fragilisent des facultés nécessaires à l'autonomie. Au delà de cet aspect spécialisé, l'équipe conçoit son action d'accompagnement sur le mode d'un soutien entier, par une attention la plus disponible possible, pour

permettre aux personnes de se livrer un peu, en confiance, et de ressentir considération et affection.

ESSONNE

Une action régionale

La délégation, composée de 10 bénévoles et d'une salariée, a accompagné en 2018 15 personnes prostituées dans leur démarche de réinsertion, dont une dans le cadre d'un parcours de sortie (PSP). La délégation est la seule agréée dans le département de l'Essonne (depuis 2017) pour présenter des dossiers PSP et assurer leur suivi. Elle a également, en 2018, été agréée dans le département de la Seine-et-Marne.

Les accompagnements des personnes dans le cadre d'un PSP sont par nature sur la longue durée (le dispositif ayant une durée de six mois renouvelable dans une limite de deux ans) ; la délégation offre aussi son aide inconditionnelle dans des démarches plus ponctuelles, particulièrement à la demande de personnes rencontrées dans les forêts de Sénart, Ferrières et Fontainebleau.

Des partenariats ont lieu pour favoriser l'accès au logement (association Solidarités nouvelles pour le logement) ou dans le cadre d'une mise à l'abri d'une personne ayant déposé plusieurs plaintes.

Outre leur soutien moral et leur écoute, les bénévoles de la délégation aident les personnes dans leurs démarches administratives (titres de séjour notamment), leurs démarches judiciaires (recours après obligation de quitter le territoire français, mise en place d'une action éducative en milieu ouvert suite à un signalement auprès du juge pour enfants), l'accès aux soins, la recherche d'emploi, l'hébergement... L'équipe travaille en relais avec les services sociaux. Grâce aux avocat.e.s du Mouvement du Nid, une aide est aussi apportée lorsque les personnes souhaitent déposer une plainte.

Pour permettre aux acteurs et actrices de l'aide médico-sociale à mieux comprendre les besoins et les situations des personnes prostituées, la délégation joue également un rôle de sensibilisation des professionnels. La salariée intervient régulièrement sur des questions liées à la prostitution lors de formations organisées par la Direction de la protection maternelle et infantile et de la santé (conseil départemental), à l'attention des infirmières scolaires et des assistantes de service social.

ALPES-MARITIMES**Une délégation de plus en plus connue et sollicitée**

Après des années à mettre en place la prise de contact régulière avec les personnes prostituées, l'équipe récolte désormais les fruits de ce travail de longue haleine. 2018 a marqué une véritable explosion du nombre de personnes demandant un accompagnement et du soutien de la délégation. La diversité des besoins est importante : accès au droit et à la justice, à la santé et au logement, régularisation et demandes d'asile, alphabétisation en français, formation, emploi...

Quinze personnes (dont douze Nigérianes, deux Françaises et une Roumaine) sont accompagnées par la délégation. Deux processus auprès de l'Ofpra ont été engagés pour des demandes d'asile, l'équipe prépare les personnes à passer l'entretien prévu en 2019. Les cours de français, qui avaient commencé en janvier avec deux personnes intéressées, en rassemblent sept désormais.

En 2017, la délégation se réjouissait de voir un tournant dans la construction des relations avec les personnes rencontrées sur les lieux de prostitution, fruit des actions de rencontre menées sur la longue durée. L'équipe est désormais identifiée comme un lieu de ressources et un refuge, comme en atteste le démarrage de nouveaux accompagnements.

Cette reconnaissance se conforte au niveau institutionnel grâce à l'implication de la délégation dans différents dispositifs centraux pour la réinsertion et la sortie de prostitution : la commission départementale créée par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, la commission de lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que le travail en partenariat avec l'association ALC. Le travail de l'équipe s'inscrit donc en lien avec la Délégation départementale aux droits des femmes, les services de police et de justice et divers acteurs sociaux et associatifs.

Dans son action en soutien aux personnes prostituées, la délégation offre aussi des occasions de se cultiver, de découvrir une autre vision de la France que celle du trottoir, de se délasser et se changer les idées : elle a ainsi organisé des balades et des piques-niques à Nice et à Monaco. Cette dimension chaleureuse est une vraie plus-value offerte par la dimension bénévole de l'association et s'est avérée une expérience très enrichissante pour chacun.e.

MOSELLE**Accompagner vers la justice**

Depuis le vote de la loi du 13 avril 2016, la délégation a été témoin de la sortie de prostitution de neuf personnes avec qui elle était en contact. L'existence de perspectives et d'alternatives, le fait d'être considérées autrement que comme éternelles coupables, le travail de longue haleine de la délégation qui vient en soutien, a pu jouer le rôle de déclencheur vers la sortie de prostitution.

Lors de l'année écoulée, l'équipe a ainsi accueilli 118 personnes, au cours des 47 permanences effectuées grâce à un total de 340 heures de bénévolat.

À la mi-novembre 2018, l'équipe a vécu un épisode particulièrement bouleversant en accompagnant une victime de viol lors du procès de ses agresseurs en Cour d'assises, au moins de novembre 2018 (lire aussi p. 69). La délégation avait rencontré cette femme de 68 ans en 2015 et l'avait alors aidée à faire valoir ses droits à la retraite, en lien avec l'assistante sociale de l'UDAF. Malheureusement, peu de temps après avoir eu gain de cause et commencé à vivre enfin libre, cette personne avait été victime d'un viol d'une extrême brutalité.

La délégation a mis la victime en relation avec une psychologue pour l'aider à traverser cette épreuve ainsi qu'avec une des avocates en lien avec le Mouvement du Nid, Maître Isabelle Thieuleux. Lors du procès, le Mouvement du Nid s'est porté partie civile et a soutenu cette femme durant les 3 jours d'audience. La justice a reconnu la culpabilité des prévenus et les a sévèrement condamnés à 18 et 12 ans de prison.

Une autre personne, que la délégation a accompagnée en partenariat avec le CCAS de Metz pour lui permettre d'accéder à un logement pérenne, a également confié avoir été victime d'un réseau proxénète. Elle a un jour pris la décision de dénoncer ses tortionnaires. L'équipe l'a alors mise en relation avec une avocate sympathisante. Une plainte contre ce réseau a été déposée le 5 septembre à l'Hôtel de police à Thionville. Parallèlement, des démarches ont été faites pour régulariser la situation de cette personne. Elle a été entendue par l'Ofpra en juin et a été acceptée dans un parcours de sortie de prostitution présenté en novembre 2018.

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnels



CHIFFRES CLÉS 2018

15 320 heures de formation

2 025 personnes formées

2 454 heures de bénévolat



Face à la méconnaissance du système prostitutionnel, la formation est une urgence. Nous accordons une grande importance à former les professionnel.le.s qui accueillent les personnes prostituées ou agissent dans le cadre de la prévention. Les actrices et acteurs sociaux ont un rôle essentiel à jouer. Le Mouvement du Nid organise à leur intention des cycles de formation.

Nous traitons les sujets suivants : la prostitution comme fait social, le repérage des situations de prostitution, la connaissance des risques prostitutionnels et les pratiques de prévention, l'élaboration, avec la personne, d'un parcours de réinsertion.

En 2018, le Mouvement du Nid est intervenu dans les quatre cycles de l'École nationale de la magistrature relatifs aux violences faites aux femmes, a co-créé et animé une formation de trois jours pour la Fédération nationale des CIDFF et a co-animé le module relatif à la prostitution dans le diplôme universitaire de Paris 8 sur les violences faites aux femmes.

Enfin, de nouvelles formations destinées à faciliter l'application de la loi du 13 avril 2016 ont été dispensées.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Le boom de l'action nationale de formation

Le Mouvement du Nid attache une grande importance à la formation des professionnel.le.s. Nous considérons en effet que les personnes prostituées devraient avoir accès au droit commun, et être accompagnées dans toutes leurs démarches, efficacement et sans préjugés. Nous souhaitons rester un « mouvement-relais », qui accueille de façon inconditionnelle, puis oriente autant que possible vers les professionnel.le.s pour ce qui relève de l'action sociale, de la santé, de l'action judiciaire, etc. Les formations initiales sont le plus souvent lacunaires pour ce qui concerne le système prostitutionnel. Par notre action, nous nous efforçons de former, en tous domaines, celles et ceux qui doivent orienter ou prendre en charge les personnes en situation de prostitution pour mettre fin à la stigmatisation dont elles font l'objet et leur permettre d'accéder à leurs droits et à des alternatives.

Les délégations départementales sont régulièrement mobilisées localement pour organiser des formations, et

de plus en plus fréquemment depuis l'adoption de la loi du 13 avril 2016. Au niveau national, notre action de formation est de plus en plus identifiée et reconnue également : les partenariats de long terme se développent avec plusieurs institutions.

Ainsi, depuis plusieurs années, l'École nationale de la magistrature fait appel au Mouvement du Nid. En 2018, l'association a été mobilisée sur l'ensemble des cycles de formation continue en lien avec système prostitutionnel : la lutte contre le proxénétisme, la prostitution des mineurs et les violences sexuelles. Une quarantaine de policier.e.s ou magistrat.e.s, ont participé à chacun de ces cycles. Ces formations avec des professionnel.le.s en poste sont particulièrement interactives. Les retours sur nos interventions sont toujours très positifs.

Le Mouvement du Nid est également intervenu cette année à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis auprès des étudiant.e.s du Diplôme universitaire violences faites

aux femmes coordonné par Ernestine Ronai, responsable de l'observatoire des violences faites aux femmes du conseil départemental de Seine-Saint-Denis et Édouard Durand, juge des enfants. Ce diplôme a vocation à répondre aux attentes et aux besoins de tous les professionnels amenés à identifier, signaler et traiter des situations de violences. Il s'adresse principalement aux intervenants dans les domaines de la santé, du champ social, de l'éducation, de la justice et aux agents des collectivités territoriales en charge des droits des femmes, de la protection de l'enfance ou de la politique de la ville. Il est très important et significatif que la question de la prostitution y fasse l'objet d'un module de formation.

En 2017, nous avons créé avec l'Amicale du Nid pour la Fédération des centres d'information pour les droits des femmes et des familles (FNCIDFF) une formation de deux jours sur l'accompagnement des personnes en situation de prostitution. Elle est proposée chaque année aux CIDFF, en particulier ceux souhaitant demander l'agrément pour accompagner des personnes dans les Parcours de sortie de prostitution. Cette nouvelle formation complète notre intervention dans le cadre du cycle sur les violences faites aux femmes sur le système prostitutionnel, qui est dispensée deux fois chaque année à la FNCIDFF.

Nous avons enfin été sollicités par notre association partenaire Osez le féminisme! pour l'une de ses formations nationales (Feminist Camp) pour présenter la loi du 13 avril 2016 et le bilan de sa mise en œuvre. Une trentaine de militantes ont participé à cet atelier.



Soucieux de développer notre action, nous avons en 2018 déposé une demande de financement pour former davantage de professionnel.le.s sur l'enjeu crucial de la prostitution des mineurs. Nous avons obtenu un financement qui va nous permettre de mieux répondre aux demandes individuelles et de structures qui constatent le besoin d'être formées à ces enjeux pour mieux accompagner les victimes.

La prostitution au programme de la formation initiale du travail social

Notre effort de formation correspond aux exigences de la nouvelle situation créée par la loi du 13 avril 2016. Le texte a introduit officiellement dans les programmes de formation des travailleurs et travailleuses sociales une formation à la prévention de la prostitution et à l'identification des situations de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains (Code de l'action sociale et des familles, article L451-1).

Travail Social et Prostitution (TSP) : une formation unique, validée par plus de 30 ans d'expérience

Nous avons conçu une offre de formation globale intitulée Travail Social et Prostitution (TSP) qui développe les capacités à : aborder la prostitution comme un phénomène social (et non pas comme le problème personnel de celui ou de celle qui se prostitue) ; prévenir la prostitution sous toutes ses formes ; agir sur le discours ambiant ; repérer un comportement prostitutionnel et mettre en œuvre une dynamique de réinsertion.

Depuis 1990 des milliers d'éducateurs/trices spécialisés, assistant.e.s de service social, professionnel.le.s de la santé et de la justice, élu.e.s, personnels de l'éducation ont suivi un de nos cycles TSP, pour découvrir comment initier des dynamiques efficaces d'accompagnement des personnes prostituées et de prévention du risque prostitutionnel. La prostitution n'avait quasiment jamais été abordée dans leur formation.

Nos stagiaires en témoignent unanimement, ils souffrent de cette lacune et une des ambitions de TSP est de développer leurs connaissances théoriques. Nous abordons les domaines de la sociologie et de la démographie, de la santé et de l'éducation, ainsi que des apports législatifs et juridiques. L'acquisition des connaissances est au service de la pratique et la démarche pédagogique fait alterner les communications, les études de cas et les échanges avec les stagiaires.

HAUTS-DE-SEINE

Une nouvelle donne pour l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle



Comme chaque année, notre délégation des Hauts-de-Seine a proposé un colloque gratuit à l'intention des professionnel.le.s de l'action sociale, sanitaire et éducative du département. Une nouveauté pour 2018 : l'équipe a mis en place, le lendemain et contre une participation de 50 euros, des ateliers d'approfondissement en petit groupe.

C'est donc une action de formation ambitieuse qui s'est déroulée les 5 et 6 juin 2018, à Gennevilliers. Forte de son expertise en prévention (3 338 élèves des collèges et des lycées sensibilisés en 2018), la délégation a créé un programme et des ateliers inspirés des préoccupations des acteurs/trices sociaux, infirmier.e.s scolaires, chef.fe.s d'établissement rencontrés tout au long de l'année et basés sur les risques et les difficultés rencontrés par les jeunes.

Les cyber-violences et de manière plus générale, l'impact des technologies numériques sur la construction de la vie sociale, affective et sexuelle des jeunes font partie des préoccupations grandissantes rapportées par l'ensemble des interlocuteurs de la délégation, qui en a fait le sujet central de la formation.

Le colloque – réunissant des sociologues, une psychologue et une socio-sexologue, mais aussi une commissaire de police qui alerte sur la prostitution des collégiennes dans les Hauts-de-Seine – a abordé la genèse de cette socialisation nouvelle, avec ses opportunités mais aussi ses risques, et donné des pistes pour mieux accompagner les jeunes en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle.

Le lendemain, les ateliers ont permis d'approfondir les sujets suivants : éduquer à l'usage des outils numériques ; identifier les jeunes victimes de violences (cyber-harcèlement, violences sexuelles) et engager la relation d'aide ; accompagner les jeunes en situation de prostitution.

LOIRE-ATLANTIQUE

Former les membres de la commission départementale du Maine-et-Loire

Avec la mise en œuvre de la loi du 13 avril, l'équipe de la délégation a organisé plusieurs formations auprès des commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains des pays de Loire. Après Nantes et La Roche-sur-Yon en 2017, c'est à Angers dans le Maine-et-Loire qu'elle a organisé une formation de deux jours les 21 et 22 juin 2018. Les commissions départementales sont nées de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Ses membres, des travailleuses et travailleurs sociaux, des institutions de police, gendarmerie, santé, éducation, découvrent souvent le sujet de la prostitution. Or, ce sont ces commissions qui doivent définir une politique départementale de lutte contre la prostitution et statuer sur les parcours de sortie que doivent proposer, dans chaque département, les associations agréées pour ce faire. La formation et l'échange avec des expert-es est donc nécessaire pour qu'ils et elles puissent au mieux remplir leur mission.

La première journée de cette formation, animée par une bénévole de l'association, permet de dresser le tableau du système prostitutionnel, dont il est nécessaire de connaître les acteurs, et comprendre les ressorts pour pouvoir bien accompagner les personnes prostituées. Elle permet également de détailler l'esprit et le fonctionnement de la loi du 13 avril 2016, et des commissions départementales.

La seconde journée, animée par une salariée chargée de l'accompagnement au niveau local, étudie des situations concrètes avec des ateliers pratiques. Comment repérer des personnes en situation de prostitution, qui souvent n'osent pas en parler en raison de la stigmatisation persistante dont elles sont victimes ? Comment aborder le sujet avec elles ? Comment les aider, et comment ensuite les accompagner au mieux ?

Les interventions ont été jugées « pertinentes et très claires » par les stagiaires, dont certains ont parfois regretté que la formation ne puisse pas être plus longue !

HAUT-RHIN

Présenter la loi du 13 avril et ses dispositifs encore méconnus

Deux membres de la délégation du Haut-Rhin ont réalisé le 22 mars 2018 une action de formation organisée à l'initiative d'une assistante sociale travaillant pour l'association Solidarité Femmes, dans les locaux de la Maison du peuple de Belfort. Présentée comme une « Sensibilisation autour du phénomène de prostitution à l'intention des professionnel.le.s du travail social du territoire de Belfort », la formation a rassemblé 20 personnes travaillant dans le milieu social et désireuses de mieux appréhender la question de la prostitution.

Il s'agissait d'assistantes sociales, d'éducatrices spécialisées, de moniteurs éducateurs, mais également des professionnels du monde médical (puéricultrices, infirmières, psychologues). Les personnes présentes représentaient à la fois les grandes institutions telles que le Conseil départemental et les CCAS, mais aussi le milieu associatif. Les échanges ont donc été riches grâce à la diversité des participants et chacun a pu parler de son expérience particulière et de ses questionnements.

Comme toujours, chaque professionnel est arrivé avec ses projections et sa vision souvent partielle du problème. Les intervenantes du Mouvement du Nid ont donc pris le temps de déconstruire pour certains ou d'affiner l'analyse pour d'autres, en expliquant le système prostitutionnel, mais également ce qui mène à la prostitution.

Les participant.e.s ont découvert pour la plupart la loi d'avril 2016, ce qui conforte la délégation dans son souci de former et informer afin que les mentalités évoluent.

Dans la deuxième partie de la journée, la thématique s'est précisée sur les différentes formes de conduites pré-prostitutionnelles, observées particulièrement chez les jeunes.

Cette journée de partenariat avec Solidarité Femmes a permis de semer de nouvelles graines, de faire évoluer le regard et la compréhension de chacun. La journée a été riche en échanges et la délégation escompte qu'elle permettra un regard bienveillant et un meilleur accompagnement social des personnes en situation de prostitution à l'avenir.

HAUTS-DE-FRANCE

« TSP », un programme toujours apprécié

En 2018, la délégation a proposé deux cycles de formation Travail Social et Prostitution, un programme abordant sur quatre jours des aspects très variés du système prostitutionnel et les outils pour les professionnel.le.s de l'action sociale qui accueillent et accompagnent les personnes prostituées. Les formations se sont déroulées à Arras et à Lille.

Au total, 42 stagiaires ont suivi la formation, ainsi qu'une dizaine de personnes qui n'ont participé que ponctuellement, afin de bénéficier d'une intervention spécifique. Des structures très variées étaient représentées : établissements scolaires du secondaire, services universitaires et de formation de magistrats, des structures de suivis des publics en grande précarité, associations. Autant d'acteurs et d'actrices concerné.e.s de près ou de loin par la problématique de la prostitution, soit pour le suivi des personnes, soit en matière de prévention.

La grande majorité des stagiaires a déjà accompagné des personnes prostituées, parfois des mineures. Certaines stagiaires ont fait part de leur difficulté à repérer cette problématique lors des entretiens.

Chaque journée était dédiée à une thématique, portée par des intervenant.e.s présents tout au long de la journée comme Judith Trinquart, médecin légiste et Christian Besnard, psychothérapeute, expert près la Cour d'appel de Rennes ; Bernard Lemette, responsable de la délégation des Hauts-de-France ; Laurence Noëlle, survivante de la prostitution.

Nos stagiaires ont fait part à l'issue de la formation d'une grande satisfaction. Ils et elles estiment que leur connaissance du sujet s'est profondément accrue, tout comme leur capacité à l'aborder avec les personnes en entretien. « *Tous les sujets ont été passionnants [la formation] a fait évoluer mon regard sur certains points* », confie un stagiaire.



Extrait d'un bilan de formation

D'un point de vue professionnel, l'évocation des parcours de réinsertion ainsi que des conséquences psychiques et physiques de la prostitution sur les personnes qui la vivent m'ont semblé le plus utile à ma pratique.

INDRE-ET-LOIRE

Un pilier de la sensibilisation et de la formation en direction des acteurs de terrain

En Indre-et-Loire, l'équipe a sensibilisé ou formé près de 200 professionnel.le.s en 2018, des temps essentiels pour soutenir les équipes dans leur cheminement et dans leur pratique. Les professionnel.le.s qui ont bénéficié de cette action de formation viennent d'horizons divers.

La délégation a conçu un ambitieux programme se déroulant sur trois jours, « Comprendre le système prostitutionnel pour repérer les victimes et les accompagner ». Faisant intervenir différents expert.e.s, dont l'Association de Recherches en Criminologie Appliquée (ARCA), le cycle offre un panorama complet du système prostitutionnel : un état des lieux de la prostitution et de la traite, une synthèse de la législation en vigueur et des nouveaux dispositifs, les enjeux sociétaux liés à la prostitution...

Et bien entendu des thèmes liés à l'accompagnement social des personnes prostituées : comment engager une relation d'aide, quels signaux d'alerte repérer, comprendre les impacts sur la santé globale des personnes... Ce cycle a été proposé entre septembre et octobre 2018 et a rencontré la satisfaction unanime des participant.e.s.

L'équipe a été amenée à construire trois interventions de formation à la demande de partenaires agissant dans les commissions départementales de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Ces temps de formation ont été très riches et satisfaisants. Ils confirment la pertinence de miser sur la formation des acteurs sociaux, un objectif de la loi du 13 avril 2016. En effet, la délégation constate que les formations dispensées comblent des manques de

connaissances des acteurs et actrices de terrain et qu'elles sont surtout l'opportunité de faire découvrir une réalité méconnue.

Les stagiaires font très bien le lien avec les enjeux fondamentaux posés par la prostitution – marchandisation, égalité femmes-hommes... et prennent conscience des risques de basculement vers une situation prostitutionnelle qui menacent les publics qu'ils accueillent et accompagnent.

Autre point fort de l'année 2018, la délégation a connu des échanges très constructifs lors de la restitution de son étude départementale « Phénomène prostitutionnel dans l'Indre-et-Loire », qui réactualise les données (la dernière étude sur le sujet datait de 2003) et renforce la connaissance du phénomène prostitutionnel. 109 structures ont été contactées, permettant d'évaluer à 217 le nombre de personnes en situation avérée de prostitution et 97 en situation supposée, plus 84 personnes mentionnées sur des sites internet. La préoccupation des acteurs de terrain se tourne vers les mineur.e.s qui sont en nombre considérable (19 %), les 18-25 ans (57 %) et les personnes étrangères, notamment provenant de l'Afrique Noire (52 %). Il faut garder en tête que ces chiffres sont sous-estimés. Les échanges ont pointé l'urgence de former les acteurs sociaux et une grande inquiétude à l'égard du public jeune. Tou.te.s affirment la nécessité d'agir, notamment sur l'utilisation des réseaux sociaux par les proxénètes ou sur l'impact de la pornographie.



Extrait d'un bilan de formation

Tous les sujets ont été passionnants. [Les éléments sur le] contexte international [ont] fait évoluer mon regard sur certains points, ceux sur la décorporalisation et le syndrome post-traumatique vont m'être très utiles en tant que professionnelle auprès d'enfants et adolescent.e.s.

SARTHE

Deux jours de formation pour un fort impact

22 stagiaires d'une douzaine de structures différentes ont participé à la formation « Comprendre le système prostitutionnel pour repérer les conduites prostitutionnelles et favoriser un accompagnement global des personnes prostituées », organisée à Laval, les 14 et 15 juin 2018, avec le soutien de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité et de l'association des Deux Rives. La Région des Pays-de-la-Loire a demandé au Mouvement du Nid de former les actrices/acteurs de terrain à mieux comprendre le phénomène prostitutionnel et accompagner les personnes.

La loi du 13 avril 2016 a instauré de nouvelles mesures pour l'accompagnement des victimes de prostitution : il faut permettre aux professionnel.le.s de s'en saisir. C'est l'objet de ce programme ouvert à l'ensemble des acteurs locaux intervenant auprès des personnes en situation (ou à risque) de prostitution.

L'équipe souhaitait aider les stagiaires à comprendre le système prostitutionnel, repérer les conduites pré-prostitutionnelles et favoriser un accompagnement global des personnes. D'après les évaluations, les stagiaires ont jugé que la formation leur avait apporté des informations,



répondu à leurs questions et permis de développer leurs réflexions. Ils et elles ont apprécié les interventions qualifiées de « claires, aisées », les « échanges constructifs ».

Les stagiaires ont également pointé la « très bonne approche de la problématique », « la documentation très sérieuse » ; plébiscité « les multiples supports, la place aux échanges » ; constaté le « renforcement et [l'acquisition] de nouveaux savoirs et postures professionnelles » « l'apport de situations concrètes et la façon de les traiter », en un mot, elles et ils saluent une « formation passionnante, utile, intéressante et informative pour nos pratiques » !

MARTINIQUE

Sensibiliser pour ouvrir de nouvelles perspectives d'accompagnement

En Martinique, le Mouvement du Nid agit sur le terrain, échangeant avec les personnes prostituées et les informant sur leurs droits. La plupart d'entre elles sont originaires de la République Dominicaine. Elles subissent une forte stigmatisation et sont exposées à des violences verbales et physiques permanentes.

Pénalisées par un faible niveau de français, méconnaissant les dispositifs d'aides sociales ainsi que leurs droits en tant que personne, elles sont surendettées à cause des loyers élevés (dont celui payé pour le local où elles effectuent les passes) et des dettes qu'elles ont accumulées pour arriver en Martinique. Elles envoient par ailleurs de l'argent à leur famille restée en République Dominicaine.

Ces femmes sont exploitées par « los tigres », de jeunes proxénètes impliqués dans le trafic de stupéfiants et le contrôle des maisons abandonnées et des trottoirs, transformés en lieux de prostitution.

Forte de cette connaissance des spécificités du phénomène en Martinique, l'équipe a multiplié les prises de contact en 2018 auprès des acteurs publics et des professionnel.le.s de l'action sociale pour présenter notre projet associatif et les actions menées. Un dialogue étroit a été noué avec l'association féministe Culture et Égalité et des échanges ont été effectués avec la Croix-Rouge, agréée pour les parcours de sortie de la prostitution.

Cet effort de structuration avec les partenaires locaux a porté ses fruits puisqu'en 2019 l'antenne a démarré avec la Fondation Raja le projet Integra, visant à améliorer le niveau de français de 20 femmes prostituées (110 heures de cours prévues), développer les connaissances de 100 femmes prostituées sur leurs droits (ateliers « Accès aux droits sociaux ») et faciliter leur insertion socio-professionnelle. Cinq guides pratiques pour l'accès aux droits sociaux seront par ailleurs édités.

Contre le système prostitueur



CHIFFRES CLÉS 2018

21 321 jeunes rencontrés dans 225 établissements scolaires

164 événements pour plus de 5 497 personnes sensibilisées

Présent auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées chaque année et dépositaire des témoignages de ce qu'elles ont vécu dans la prostitution, le Mouvement du Nid se donne pour obligation éthique d'informer l'opinion des réalités de la prostitution et de prévenir l'entrée de nouvelles personnes dans la prostitution.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid, en parallèle à la rencontre et au soutien des personnes prostituées mène une politique de sensibilisation et de mobilisation de la société.

Cette politique vise à informer les jeunes et le grand public des réalités prostitutionnelles et à dénoncer le système prostitueur qui constitue : une violence, particulièrement à l'encontre des femmes ; un obstacle à l'égalité entre femmes et hommes ; un

système de domination exploitant plusieurs formes d'inégalités ; une atteinte à la dignité de la personne et une violation des droits humains.

En 2018, comme chaque année, le Mouvement du Nid a organisé son action contre le système prostitueur autour de trois priorités stratégiques : la prévention, la sensibilisation et le plaidoyer.

3 PRIORITÉS D'ACTION

La prévention : promouvoir une éducation à l'égalité et à la sexualité et construire des relations filles-garçons qui ne se monnayent pas

Développer des outils de qualité pour la sensibilisation et la prévention auprès des jeunes, ainsi que pour la formation des adultes « accompagnateurs »

Bien des acteurs professionnels et associatifs sont aujourd'hui demandeurs d'outils de prévention du risque prostitutionnel, chez les jeunes notamment. L'ampleur du phénomène, la prise de conscience de la prostitution des mineur.e.s, les risques de l'exploitation sexuelle filmée (pornographie), le développement des trafics, la complexité de l'accompagnement des personnes prostituées apparaissent à de nombreux intervenant.e.s sociaux et éducatifs comme une réalité à laquelle ils n'étaient ni habitués, ni préparés.



Un animateur

Il est indispensable de ne pas juger, on est là pour informer, dialoguer, déconstruire ; quand on entend des choses qui nous font bondir (« les prostituées aiment ça »), on rappelle le cadre de la loi, ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

Maintenir et développer les interventions du Mouvement du Nid en milieu scolaire et plus globalement auprès des jeunes

Chaque année, le Mouvement du Nid rencontre environ 20 000 jeunes (21 321 en 2018) lors d'actions de prévention. Lors de ces rencontres, le Mouvement du Nid met en œuvre une stratégie de prévention pensée en termes positifs, qui

incite les jeunes à devenir acteurs et actrices de leurs vies, en développant leurs compétences psychosociales : la réflexion critique, la capacité à exprimer ses opinions et ses sentiments, la compréhension de ses émotions, l'estime de soi et le respect d'autrui.

La sensibilisation : informer le grand public de la réalité prostitutionnelle et de la violence de rapports sexuels imposés par l'argent

Comprendre et analyser le phénomène prostitutionnel pour pouvoir informer la société

Auteur de la première enquête sur les « clients » de la prostitution en France (2004), premier acteur d'information à travers sa revue *Prostitution et Société*, notre Mouvement a pour priorité d'actualiser sans cesse sa connaissance et son analyse des réalités prostitutionnelles. Ces dernières années, plusieurs nouveaux axes de recherche sont apparus : cyber-proxénétisme, exploitation sexuelle filmée (pornographie), prostitution étudiante, prostitution des mineur.e.s...

Informer et sensibiliser le grand public, notamment à la violence de tout achat d'un acte sexuel

Grâce aux efforts continus de sensibilisation au système prostitutionnel et à faire connaître la loi du 13 avril 2016, la méconnaissance de la réalité de la prostitution est moins une réalité qu'il y a quelques années. Si des efforts restent à faire, la parution en 2019 d'un sondage CAP international/Mouvement du Nid qui montre que 75 % des Français sont favorables à la loi de lutte contre le système prostitutionnel, est un signe fort des premiers effets des campagnes de sensibilisation.

Sensibiliser et former les relais d'opinion et les structures sociétales à la réalité de la prostitution

À l'occasion des débats télévisés et radios, ou à la lecture des articles de presse, notre association a pu constater que la sensibilisation est un effort toujours à renouveler. En effet, le turnover des journalistes dans les rédactions étant très important, il faut toujours revenir aux bases pour tenter de concrétiser des discours au « mieux » confus et incohérent, au pire légitimant l'idéologie du « travail du sexe ».



Rosen

On rencontre des clients qui nous disent qu'on est utiles à la société, qu'on est courageuses, alors que c'est tout à fait le contraire. Le client, lui, est content : évidemment, on lui sert. Mais, le problème, c'est qu'on lui sert de serpillère.

Le plaidoyer : faire appliquer la loi abolitionniste

En 2018, le Mouvement du Nid a déployé son énergie à ce que la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées soit mise en œuvre.

Avec le vote historique du 06 avril 2016, les pouvoirs publics s'engagent auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent. Le Mouvement du Nid est désormais pleinement mobilisé pour mettre en œuvre cette grande loi abolitionniste.



Muriel Fabre-Magnan, professeure de droit

Le retournement de la liberté s'opère dès lors qu'on appelle liberté la faculté de consentir à perdre sa liberté. Ce sont alors les plus faibles qui vont être amenés à consentir. Il ne s'agit pas de juger les femmes (ou les hommes) que les circonstances de la vie conduisent à devoir se mettre à la disposition d'autrui, mais d'instituer une société décente, c'est-à-dire qui protège les faibles contre la domination des forts

La prévention auprès des jeunes : informer, sensibiliser et "équiper" les jeunes générations



Le Mouvement du Nid est agréé association éducative complémentaire de l'enseignement public depuis 2012 et association de jeunesse et d'éducation populaire depuis 2004. Nous sommes intervenus en 2018 auprès de 21 321 jeunes.

CHIFFRES CLÉS 2018

21 321 lycéen.ne.s et collégien.ne.s rencontrés

225 établissements scolaires visités

5 832 heures de bénévolat



Nos méthodes et nos supports de prévention privilégient une approche participative et sont actualisés par les retours de nos militant.e.s et salarié.e.s. En 2012, nous avons aussi recueilli auprès de 5 000 collégien.ne.s et lycéen.ne.s leurs représentations de la

prostitution, des violences sexistes, des relations filles/garçons, pour mieux comprendre leurs attentes.

Nos échanges avec les équipes socio-sanitaires et éducatives montrent que le développement de certaines situations à risque (cybersexisme) et la banalisation de comportements pré-prostitutionnels sont au cœur des préoccupations.

ILE-DE-FRANCE

Une action globalisée pour répondre à la demande de prévention

En Île-de-France, le Mouvement du Nid a fait le choix d'une grande coopération entre ses quatre délégations départementales de Paris, Hauts-de-Seine, Essonne et Val-de-Marne. Dans le domaine de la prévention, cette stratégie s'avère d'autant plus nécessaire que la demande des établissements scolaires explose.

Aussi, pour faire face à ces nouveaux besoins et dans un contexte de développement de la prostitution de mineur.e.s, ce choix favorise la mise en commun des outils et la réflexion collective sur les pratiques. Le travail de nombreux bénévoles, de plusieurs jeunes volontaires en service civique et de deux salarié.e.s permet d'offrir chaque année une action de prévention de grande ampleur, ambitieuse et plébiscitée par les établissements scolaires.

En 2018, plus de 5 800 jeunes francilien.ne.s ont bénéficié d'une action de prévention dans 12 collèges, 18 lycées, plusieurs salons et forums et 12 missions locales. Chaque intervention donne lieu à une remise aux jeunes rencontrés de brochures de prévention : plusieurs milliers

ont ainsi été diffusées en 2018. Enfin, la pièce de théâtre forum « Filles-Garçons, demain nous appartient » est de plus en plus connue et réclamée par les établissements. 25 représentations ont été données en 2018, un record.

Les contenus abordés

L'action de prévention s'appuie sur 4 piliers : développer une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans des termes positifs ; déconstruire les mythes autour de la prostitution ; aborder systématiquement les violences sexistes et sexuelles ; donner des outils pour une bonne estime de soi. Sur cette base, nous personnalisons l'intervention en accord avec les personnels socio-éducatifs de l'établissement afin de « coller » aux attentes et besoins identifiés des élèves.

Les élèves appartiennent à toutes les classes sociales ; les interventions se déroulent dans des établissements dits « difficiles » mais aussi dans d'autres qui bénéficient

d'une très bonne réussite en termes de résultats et d'un climat scolaire serein. Dans ce dernier cas, nous notons des difficultés sur la question de l'estime de soi, un certain nombre d'élèves se plaignant d'être soumis à une pression très forte, notamment de la part des parents ; les relations filles-garçons apparaissent plus positives mais ne sont pas épargnées par les stéréotypes.

Au collège, l'équipe intervient sur le sexisme et l'égalité filles-garçons, la découverte de la vie affective et sexuelle, l'estime de soi ; au lycée, les thèmes de la prévention des risques prostitutionnels, des violences sexuelles et du cyber-harcèlement sont approfondis. L'outil de théâtre forum est particulièrement adapté à cette classe d'âge.

L'approche pédagogique mise sur la participation des élèves, grâce à des supports permettant l'interactivité, construit les interventions sur mesure en fonction des établissements et des tranches d'âge. Lors des interventions en théâtre forum, avec la pièce *Demain nous appartient*, les élèves se prêtent au jeu et s'approprient les débats, grâce au travail d'animation très professionnel de la troupe. Les jeunes imaginent des solutions concrètes pour savoir réagir face à une situation de violence, qui sont ensuite validées ou discutées par les animateurs et animatrices. L'un des objectifs est de travailler le réflexe d'appel à l'aide et l'identification des personnes-ressources.

Les équipes sont confortées par les bons retours renvoyés par les établissements, qui les font revenir d'année en année et jugent que les interventions ont permis d'améliorer significativement le climat scolaire et notamment les relations filles-garçons. Les infirmières scolaires, les assistantes sociales confirment que ce travail complète de manière judicieuse leur propre intervention sur la vie sexuelle (contraception, IST...) menée auprès des mêmes élèves un peu plus tôt dans l'année.

Les équipes agissant en prévention en Île-de-France signalent une certaine banalisation des situations pré-pros-



titutionnelles ou prostitutionnelles (mais non identifiées comme telles par les jeunes). Ce phénomène n'a rien de nouveau mais semble en forte augmentation désormais, de même que le développement du proxénétisme à l'intérieur même des lycées (plusieurs signalements dans le département) avec des « recrutements » qui peuvent se faire directement par des camarades de classe. Certaines adolescentes disent aussi recevoir de plus en plus de sollicitations, potentiellement de la part de proxénètes, via les réseaux sociaux.

Les séances peuvent mettre à jour des problèmes cachés. Une jeune fille de 3^{ème} a fondu en larmes lors d'une intervention : une photo humiliante d'elle circulait dans le collège depuis trois ans et personne ne s'en était jamais inquiété. Un élève de 6^{ème} est venu dire aux intervenants qu'il était addict au porno. Il allait sur Internet et son père lui donnait des revues. Il en souffrait mais n'avait jamais rencontré un adulte à qui en parler.

Les fiches d'évaluation communiquent également les retours des jeunes : « *Même si j'avais déjà quelques idées sur ce qu'on a appris, elles n'étaient pas toujours vraies, donc j'ai appris plein de choses et ne me suis pas ennuyée* », écrit une collégienne ; « *Ça m'a fait réfléchir parce que je ne parle pas souvent de ces sujets. Ça a permis d'entendre des témoignages autres que ceux de mes amis* », renchérit un élève de troisième. « *C'était bien parce qu'on ne parle jamais de ces sujets, on a pu poser toutes nos questions* », commente une lycéenne.

Éducation à la sexualité en milieu scolaire

Association d'éducation populaire, le Mouvement du Nid est agréé par l'Éducation Nationale depuis 2012. Cet agrément a été renouvelé en 2017. Il est également membre de son groupe de travail « Éducation à la sexualité en milieu scolaire ». Depuis plusieurs années, nous participons au séminaire annuel des équipes académiques de pilotage en éducation à la sexualité, qui sont chargées d'assurer dans chaque académie la coordination du dossier relatif à l'éducation à la sexualité.

LOIRET

Une action co-portée par des étudiant.e.s de BTS

Les actions de prévention conçues et dispensées en coopération avec les pairs ont toutes les chances d'atteindre leurs cibles et de maximiser l'impact sur les jeunes bénéficiaires. La délégation est intervenue en prévention après des élèves du Lycée des Métiers de Sainte-Croix Saint-Euverte grâce à un projet réalisée par quatre étudiantes de deuxième année de BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social.

Ces dernières ont fait appel à la délégation après avoir pris connaissance des missions sociales du Mouvement du Nid. En effet, agir auprès des personnes prostituées et en prévention des risques prostitutionnels correspondait à leur volonté de soutenir un public particulièrement isolé et vulnérable tout en brisant une forme de tabou.

La démarche des étudiantes s'est basée sur la conception d'une action au sein du lycée pour venir en aide aux femmes en situation de prostitution et de précarité, cette action permettant de sensibiliser les lycéen.ne.s sur la prostitution.

De novembre à décembre 2018, une action de collecte a donc été organisée dans le lycée, portant sur des produits d'hygiène ou destinés aux bébés mais aussi des serviettes hygiéniques et des tampons parce que ces derniers produits sont à la fois très coûteux et liés à la gêne sociale qui persiste sur les règles. Des boîtes bien identifiées et des affiches ont contribué au grand succès de la collecte : plus de 600 produits ont été récoltés et confiés au Mouvement du Nid !

À l'issue de cette opération, deux bénévoles de la délégation sont venus échanger auprès de différentes classes de bacs professionnels et post-bac des secteurs sanitaire et social, le 6 décembre 2018, et proposer une intervention de prévention.

« Ça nous ouvre les yeux sur des sujets qu'on ne pensait pas graves ! »
Un collégien

BOUCHES-DU-RHÔNE

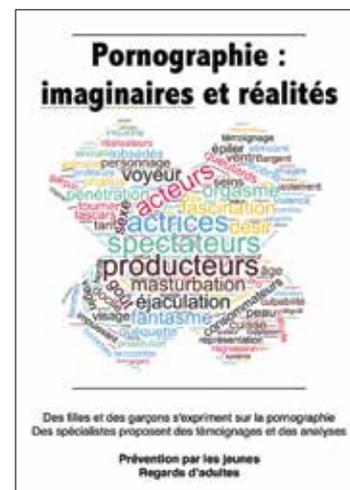
Pornographie : imaginaires et réalités, une brochure pour ouvrir le débat

Prévention par les jeunes, regards d'adultes. C'est la double entrée de la brochure publiée par la délégation du Mouvement du Nid des Bouches-du-Rhône. Le chantier est immense. Face à la banalisation du X, qui n'est rien d'autre que de la prostitution filmée, elle a jugé urgent d'ouvrir ce nouveau champ d'analyse, de proposer des pistes de réflexion et d'action.

Sur un sujet aussi essentiel, il est en effet surprenant de constater l'absence totale de débat public ; comme si une sidération empêchait toute remise en cause. Pourtant, le X est plus que jamais une entreprise de dégradation de l'autre, où se croisent misogynie, racisme, sadisme et viol. Comment ignorer l'impact d'un tel matériel sur les vies individuelles mais aussi sur les représentations sociétales des femmes, des hommes et de la sexualité ?

La délégation a donc pris un chemin original en demandant aux jeunes eux-mêmes, filles et garçons, de produire les messages qu'ils souhaiteraient diffuser : « *Quand un garçon me regarde, je suis dégoûtée si je sais qu'il se masturbe devant des films* », déclare une jeune fille. Un jeune homme avoue, lui, être « *tombé dans la drogue aux films de cul* ».

Ces réflexions sur le vif sont assorties d'analyses produites par une psychologue clinicienne, un philosophe et une pédiatre engagée en faveur des droits des femmes, lors du colloque organisé à Marseille en novembre 2016, ainsi que par le sociologue Sonny Perseil, récemment interviewé dans les pages de *Prostitution et Société* n° 192. À travers son travail d'accompagnement d'une jeune actrice X, la psychologue met à jour l'exploitation sexuelle et le harcèlement moral qui font le quotidien de ce milieu sans pitié. Des pistes sont proposées pour la bataille culturelle à mener et sur les outils d'éducation à la sexualité à concevoir.



MORBIHAN

Débats animés et percutants avec les jeunes

La prévention des risques prostitutionnels et la sensibilisation aux réalités de la prostitution est une activité importante de la délégation du Morbihan. En 2018, 1 805 jeunes ont bénéficié d'une intervention réalisée par l'équipe : deux heures où sont abordées les questions du sexisme et du harcèlement, de la prostitution et des autres formes de violences sexuelles, de l'apprentissage de la vie collective dans le respect et l'égalité...

Les établissements qui reçoivent la délégation sont divers : des collèges (15 classes), des lycées (4 classes), des structures accueillant des jeunes en difficulté (un centre de Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile, l'Institut médico-éducatif IMPRO, les Apprentis d'Auteuil...).

L'équipe s'appuie sur le DVD *Ça caresse, ça blesse et ça reste* réalisé par les lycéen.ne.s pour le Conseil régional de Bretagne, qui illustre des comportements à risque et indique des personnes que l'on peut contacter en cas de difficulté.

Les jeunes, garçons et filles, sont très actifs et percutants sur ces sujets importants, et très heureux de pouvoir s'exprimer librement. Après l'intervention ils écrivent ce qu'ils retiennent d'important, les questions qu'ils auraient voulu poser (s'ils.elles n'ont pas eu le temps ou pas osé le faire devant la classe). L'équipe travaille à partir de ces retours écrits avec les professionnel.le.s de l'établissement. Lorsque des situations délicates apparaissent, un contact est pris avec les C.P.E. Ce partenariat est très important.

La brochure du Mouvement du Nid *Entre nous on change quoi* est offerte à chaque élève, pour favoriser le partage d'information et le dialogue dans les familles. Les bandes dessinées *Pour Toi Sandra*, *No Limits* et *Dérapages* sont remis aux CDI dans les lycées.

Le message passe : « *Les prostituées ne sont pas des "putes"* », écrit un jeune garçon, « *souvent elles ont eu un*

passé douloureux », « *Je ne sortirai pas du cours comme je suis venue, car tout ce qui a été dit fait réfléchir. Je retiens également la confiance en soi, le respect, l'amour* » ajoute une élève de 4^{ème}. « *On peut essayer de comprendre les personnes qui se prostituent et les aider à sortir de la prostitution. Il faut toujours en parler et ne jamais garder ça pour soi. Pareil pour le harcèlement scolaire* », résume un lycéen.

L'évocation par la délégation des conséquences psychiques, sociales et physiques de la prostitution a le poids du terrain, puisque l'équipe accompagne aussi des personnes prostituées. Elle a ainsi aidé quatre d'entre elles (dont une mineure) dans diverses démarches : faire valoir leurs droits sociaux, régulariser leur situation, accéder à un logement... Trois de ces personnes souffraient de troubles de la santé et la délégation a aussi pu les accompagner dans leurs démarches de soin.

VAR

Questionner les idées reçues et dialoguer

En 2018, la délégation a sensibilisé environ 250 lycéen.ne.s et élèves de BTS, ainsi qu'une trentaine d'infirmier.e.s scolaires, au système prostitutionnel. Le parti pris des intervenant.e.s du Var est de partager avec les jeunes des extraits de témoignages de personnes ayant connu la prostitution, grâce à des supports adaptés comme les bandes-dessinées du Mouvement du Nid (basées sur des faits réels), le spot interactif « Abolir la prostitution » et des extraits de reportages et documentaires sélectionnés.

Les lycéen.ne.s découvrent l'ampleur des violences subies dans la prostitution, les difficultés pour quitter cette activité, l'engrenage mis en place par les proxénètes. Ils et elles nous interrogent : « *Qu'est-ce que l'état fait pour améliorer leur situation ?* », se révoltent : « *à quel point on déshumanise quelqu'un pour de l'argent (...) la société ferme les yeux, disant que c'est normal mais ça ne l'est pas !* » L'équipe recueille aussi quelques confidences : certain.e.s se plaignent du manque de dialogue dans leur famille, de la brutalité rencontrée parfois dans les relations affectives...

Les personnels éducatifs et soignants de plusieurs établissements rapportent que les interventions ont suscité de l'intérêt chez les jeunes. Certain.e.s élèves très réservés ont beaucoup participé. Et le dialogue se poursuit après le départ de l'équipe.



EURE-ET-LOIR

Agir pour le respect et l'égalité Filles-Garçons !

Au cours du mois de novembre 2018, la délégation de l'Eure-et-Loir s'est associée au travail de prévention de grande ampleur mis en œuvre au collège François Truffaut de Mainvilliers, un Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA), dont le sigle est devenu pour l'occasion « Engag.é.e.s pour le Respect de l'Égalité et de l'Altérité » !

En 2017, ce collège spécialisé dans l'accueil des enfants souffrant de difficultés ou mal-être scolaires est devenu mixte. Il a donc été aménagé (ajout de vestiaires, toilettes etc.) et l'équipe a veillé à développer des actions de sensibilisation à la mixité et au respect, de lutte contre le harcèlement et les stéréotypes.

Dans ce contexte, la délégation a pu offrir une journée de prévention aux cyberviolences et au cyberharcèlement, qui lui a permis de rencontrer 60 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Les éléments apportés par nos intervenant.e.s étaient bien entendu adaptés à l'âge des élèves, qui ont pu apporter leurs propres expériences et ressentis. Dans le même temps, une expo « Dis, c'est ça s'aimer ? » permettait de poursuivre la réflexion au CDI et des « ambassadeurs anti-harcèlement » approfondissaient les échanges dans toutes les classes de collège.

HAUTE-GARONNE

Le théâtre forum pour ouvrir l'espace des débats

La délégation et l'École citoyenne ont développé un projet de théâtre forum dans les lycées, afin de sensibiliser les jeunes sur les questions de l'égalité filles-garçons, de l'estime de soi et de la prostitution.

Les jeunes sont confrontés très tôt à des images, en décalage avec leur éveil à la sexualité, largement liées à l'influence publicitaire et à la pornographie. L'ensemble des acteurs éducatifs et les parents d'élèves sont préoccupés par cette exposition, dans un contexte général d'hypersexualisation et d'expansion de la prostitution des mineur.e.s et très jeunes adultes.

À travers le théâtre forum, l'équipe développe chez les jeunes les outils et compétences psycho-sociales pour leur permettre de faire face à ce phénomène.

Ce partenariat est avant tout l'association de plusieurs compétences : les bénévoles du Mouvement du Nid apportent un œil éclairé et déconstruisent les stéréo-

types ; les acteurs de l'École citoyenne, dans la mise en situation, confrontent les jeunes aux émotions des personnes qui subissent une oppression.

Le théâtre forum est un outil reconnu, qui permet un travail de recherche et de partage autour de situations concrètes ; il met en exergue les oppressions et ouvre des espaces de débat.

85 lycéen.ne.s ont bénéficié d'une action de prévention organisée par la délégation de la Haute-Garonne en 2018.

*« Un jour, dans un lycée un jeune homme nous a dit qu'il avait discuté avec ses copains sur Facebook suite à notre intervention et que l'un d'eux avait dit qu'il n'irait plus dans les bordels de La Jonquera. Je suis optimiste sur le long terme. »
Un intervenant du Mouvement du Nid*



Des interventions qui laissent la place au dialogue

En 2018, la délégation a multiplié les actions de prévention dans les établissements scolaires : 25 établissements ont reçu une intervention, touchant près de 3 000 jeunes. L'équipe est de plus en plus alertée par les chefs d'établissement et le personnel de santé sur des comportements pré-prostitutionnels et des violences sexuelles. Ces comportements touchent de plus en plus de jeunes, de plus en plus tôt et souvent sans la conscience des conséquences physiques et psychologiques qu'ils peuvent engendrer. Les responsables d'établissement sont souvent démunis pour y répondre.

Aujourd'hui, les garçons comme les filles ont besoin de comprendre ce qui peut amener une fille, un garçon, un.e ami.e, un.e proche... à être acteur ou victime de discriminations ou de violences sexistes ou à tomber dans le piège d'une relation sexuelle marchande en tant que client.e, prostitué.e ou proxénète.

Les collègues nous demandent une prévention ciblée sur les rapports et relations filles/garçons, les violences sexistes et les représentations des jeunes tandis que les lycées nous demandent une prévention sur les risques prostitutionnels et les violences sexuelles. Évidemment, l'âge des élèves influe sur le type d'intervention que propose l'équipe, qui s'adapte dans ce sens.

Les interventions de prévention de l'Hérault s'inscrivent dans le cadre de l'éducation à la sexualité pour prévenir des conduites pré-prostitutionnelles. Dès que la sexualité est utilisée comme une monnaie d'échange, on est dans une démarche pré-prostitutionnelle. Il s'agit de prévenir l'instrumentalisation de la sexualité, question prégnante dans notre environnement social et médiatique et qui renvoie plus globalement à des relations filles – garçons, hommes-femmes, au moins inégalitaires – si ce n'est violentes. Et les violences à l'encontre des femmes constituent un terrain fertile à partir duquel se développe la prostitution.

En effet, le risque prostitutionnel se compose de facteurs individuels, familiaux, socio-économiques et environnementaux. Pris individuellement, aucun d'entre eux ne suffit à expliquer l'entrée dans la prostitution. Il y a une question d'interaction entre ces facteurs et une question de contexte. Ce qui sert de déclencheur, et qui renvoie à un niveau interpersonnel donc aux compétences psycho-sociales, c'est toujours la rencontre avec le « milieu » : soit à partir de la fréquentation de groupes déviants, soit

en imitation d'un.e copain/copine, soit, et c'est plus fréquent, à partir d'une relation affective. Il y a plusieurs manières d'entrer dans la prostitution mais on retrouve massivement cet élément déclencheur : la rencontre avec une personnalité manipulatrice qui va exploiter la vulnérabilité affective d'un.e jeune.

C'est pourquoi la délégation accorde une grande importance au développement de l'estime de soi pour prévenir les conduites à risques et propose quelques outils pour la nourrir. L'intervention entraîne à l'utilisation des compétences psycho-sociales et plus particulièrement relationnelles, qui jouent un rôle important dans le bien-être physique, mental et social de l'individu en augmentant le sentiment d'efficacité personnelle, la confiance et l'estime de soi. En matière de santé et de sexualité, chez les jeunes notamment, elles favorisent l'adoption de comportements responsables.

La démarche pédagogique

La prévention fondée uniquement sur l'information et la remise en question des représentations sociales est insuffisante ; car c'est se limiter à du discours. La délégation accorde un long temps à la prise de parole des jeunes lors des actions de prévention. Les bénévoles et les animateurs.trices n'arrivent ni en donneurs de leçons, ni en moralisateurs. Ils ont pour consigne de permettre aux jeunes de prendre la parole pour exprimer des doutes, s'affirmer, questionner, réagir, proposer d'être acteur de prévention.

Les outils du Mouvement du Nid favorisent le débat. Ils se veulent de qualité, diversifiés dans leurs formes et leurs contenus et toujours réalisés pour éclairer les jeunes sur un sujet tabou.

Parmi les thèmes que la délégation travaille avec les jeunes et en concertation avec l'équipe socio-éducative et professionnel.le.s de santé, citons : l'éducation à des relations amoureuses et sexuelles égalitaires, fondées sur le respect de l'autonomie et des désirs d'autrui ; la prévention de la marchandisation et de l'instrumentalisation de la sexualité afin de limiter les comportements pré-prostitutionnels et réduire les risques des violences sexistes et sexuelles ; la sensibilisation aux risques liés aux réseaux sociaux, au cyber-harcèlement et aux contenus pornographiques ; l'information sur les législations.

La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités



CHIFFRES CLÉS 2018

164 événements dans l'année

5 497 personnes sensibilisées

2 738 heures de bénévolat

Chaque année, les délégations du Mouvement du Nid organisent des événements pour sensibiliser l'opinion publique. L'adoption, le 6 avril 2016, de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel n'a fait que renforcer notre volonté de pédagogie et d'explication du projet abolitionniste.

Pour notre association, ce vote historique marque le début d'une « révolution » des politiques publiques. Comme tout progrès majeur, il est nécessaire de l'accompagner pour expliquer et valoriser les améliorations qu'il entraîne. Nous avons jeté toutes nos forces dans cette ambition.

Nos délégations jouent un rôle précieux dans cette tâche. Elles ont cette année encore redoublé d'énergie à proposer des initiatives grand public (164 en 2018 soit plus de deux fois plus qu'en 2017), ainsi que des actions plus ciblées comme les nouveaux stages pour les « clients » prostitutionnels, souvent en coopération avec d'autres associations,

et toujours dans l'esprit de relayer, modestement, les paroles des personnes prostituées rencontrées et soutenues par notre association.

HAUTS-DE-FRANCE

Responsabiliser les « clients »

À Lille, le Service de contrôle judiciaire et d'enquête (SCJE) a mis en place deux stages de sensibilisation à la question de la prostitution pour informer les « clients » interpellés sur les conséquences de la prostitution pour les personnes qui la subissent.

Ces stages se sont déroulés dans les locaux du SCJE en février et septembre 2018. Ils durent une journée et demie, avec une semaine d'écart entre les sessions pour permettre de temps de débriefing et de maturation. Ils ont concerné 18 « clients », dont les âges s'échelonnaient de 18 à plus de 90 ans. Certains avaient été interpellés sur des lieux de prostitution, d'autres utilisaient des sites internet spécialisés pour acheter des actes prostitutionnels. La majorité ont une vie de couple et sont bien insérés : ingénieur, étudiant, retraité, comptable, employé, professeur des écoles...

Conçus avec la délégation du Mouvement du Nid des Hauts-de-France, les stages font intervenir une technicienne socio-judiciaire du SCJE, une représentante du procureur, qui en coordonne le déroulement, une femme ayant vécu la prostitution et une psychologue (spécialisation judiciaire). Deux membres du Mouvement du Nid sont présents : une animatrice chargée de prévention de la prostitution et un intervenant homme travaillant sur les outils de prévention et notamment sur la question du « client ».

Lille étant le siège national du SCJE, deux stagiaires du SCJE de Lyon ont assisté en simples auditeurs au stage réalisé en septembre pour pouvoir ensuite mettre en place sur le même modèle des stages de sensibilisation dans leur département.

Le contenu des stages

Il s'agit d'amener les « clients » à réfléchir aux conséquences de leurs actes, aussi bien pour eux que pour les personnes qui sont prostituées. Cette démarche nécessite une bienveillance mutuelle, autant entre les intervenant.e.s et les stagiaires, qu'entre les stagiaires eux-mêmes. La proximité de Lille avec la Belgique, où le proxénétisme est déréglé et la prostitution, banalisée, rend d'autant plus nécessaire de leur faire prendre conscience d'une réalité qu'ils ne veulent pas voir.

L'équipe a donc privilégié un format propice aux échanges de paroles ; toutes les interventions ont été conçues de façon interactive, en privilégiant l'expression de chacun. Seul le témoignage de la personne ayant connu la prostitution a fait l'objet d'une écoute en continu, suivie d'échanges. Les stagiaires ont été saisis émotionnellement par son parcours et par les conséquences traumatiques, des années après, d'un passage dans la prostitution. La prise de conscience a été forte comme l'ont exprimé les stagiaires à l'issue de l'intervention et à la fin du stage.

Des retours encourageants

Loin de se crispier dans une posture défensive, de se dépeindre eux-mêmes en victimes ou de se réfugier dans une attitude de riposte, les stagiaires ont peu à peu accepté d'interroger leurs propres pratiques. Cette démarche constructive nous conforte dans la pertinence de notre approche qui évite le rapport accusatoire pour tendre vers le fonctionnement d'un groupe de parole : cela permet à l'ensemble des stagiaires de bénéficier d'éléments amenés par les autres participants, qui expriment leur malaise voire souffrance personnelle. Les stagiaires découvrent qu'il est possible d'aborder la question de la sexualité avec d'autres, de mettre des mots sur un mal être, d'en rechercher les causes, d'explorer des pistes pour vivre une sexualité qui ne se fasse pas au détriment d'autres personnes. Pour une majorité des stagiaires, c'était la première fois qu'ils abordaient le sujet de leur sexualité. Ils parlent de



pratiques sexuelles, des désirs des femmes, de l'estime d'eux-mêmes, du vide affectif, du manque d'assurance, du manque d'amour. La plupart des personnes aiment bien qu'il y ait des groupes de parole.

Le témoignage de Laurence Noëlle, qui a vécu à 17 ans une situation de prostitution, semble déterminant dans la prise de conscience des « clients ». Avant de l'entendre, les stagiaires n'avaient aucune vision de la réalité de la prostitution sous l'angle de la personne prostituée.

Certains stagiaires ont exprimé l'envie de poursuivre dans une démarche de thérapie en se faisant accompagner. D'autres ont affirmé avoir pris conscience de la gravité de leurs actes.

Quelques témoignages

« Les clients n'aident pas les filles en leur donnant de l'argent. On les enfonce. J'ai pris une claque en venant aujourd'hui. »

« J'étais en colère, j'en voulais beaucoup à la police puis j'ai réfléchi. J'étais en colère contre moi. Je ne voudrais pas que cela (être prostituée) arrive à mes proches. »

« Le fait de reconnaître que j'étais client a permis à la justice de prouver qu'il y avait bien de la prostitution. Cela a permis de faire arrêter le proxénète. »

« Le stage c'est bien plus constructif que de faire payer 1 500 euros. Et c'est plus sensible. Je suis content, j'ai parlé de ma vie. »

L'apport du Mouvement du Nid aux « stages clients »

La peine encourue pour l'achat d'un acte sexuel est une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Elle peut être complétée d'un stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels (Art. 131-16 du Code Pénal). Si notre priorité en terme d'énergie et de temps est évidemment donnée aux personnes prostituées, notre engagement contre le système prostitueur nous conduit à participer à ces stages sur la base de notre connaissance de terrain du système prostitutionnel. Plusieurs délégations départementales participent à leur mise en œuvre en lien avec le Parquet et une association de contrôle judiciaire. Ainsi la coordination régionale Île-de-France a formé l'APCARS qui met en œuvre ces stages en région parisienne, et les délégations du Haut-Rhin, des Hauts-de-France et du Rhône participent à l'organisation des stages sur leurs départements.

HAUTS-DE-SEINE

Un débat d'éloquence sur l'esclavage et la prostitution



La délégation des Hauts-de-Seine a participé le 30 mai 2018 au jury d'un débat d'éloquence à la mairie de Malakoff autour du thème de l'esclavage sexuel et du proxénétisme. Ce débat était organisé par l'association Révolte-toi Descartes, regroupant des étudiant.e.s de la faculté de Droit Paris-Descartes, à l'occasion de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions et du 170^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France.

Révolte-toi Descartes organise des procès historiques pour promouvoir la langue et la culture française à travers la pratique du débat contradictoire et de l'art oratoire. Huit orateurs et oratrices, qui avaient bien préparé leur sujet, ont débattu sur la question : « peut-on rapprocher le proxénétisme de la notion d'esclavagisme ? ». Deux équipes de quatre étudiant.e.s, composées de deux avocat.e.s et de deux témoins, ont recréé les conditions d'un vrai procès devant un public de 80 personnes et face au jury composé de deux avocat.e.s membres de la Fédération Française de débat et d'éloquence. Jacques Hamon, ancien président du Mouvement du Nid-France et actuel responsable de la coordination régionale d'Île-de-France, présidait ce jury.

L'accusation a démontré que la traite des êtres humains détruit des vies, principalement de femmes, et qu'elle met en œuvre un système d'exploitation sexuelle des personnes, surtout étrangères. Deux témoins ont pris le rôle d'une femme prostituée en expliquant leur situation : un plaidoyer bien documenté et réaliste.

Quant à la défense, quatre étudiant.e.s ont planché sur l'utilité de la dépénalisation du proxénétisme, plaidant pour mettre en œuvre de bonnes conditions de « travail » pour les femmes prostituées.

Le représentant du Mouvement du Nid a pu expliquer en fin de partie les liens évidents entre prostitution et esclavage (déracinement des personnes, enfermement dans un système, violence physiques et psychologiques...). Il a terminé en affirmant que la prostitution est un système qui entérine le maintien de la sexualité humaine dans le champ du marché et posé la question au public présent : est-ce le projet de société que nous voulons ?

DOUBS

Des actions collectives pour sensibiliser

En 2018, l'équipe a privilégié les partenariats pour pouvoir contribuer à des actions marquantes et de grande ampleur auprès du grand public. En janvier puis en mars, la délégation s'est ainsi associée à Osez le Féminisme! 25 pour collecter et distribuer des produits d'hygiène féminine aux femmes migrantes et sans domicile. Cette démarche est l'occasion de mettre le projecteur sur les diverses violences que vivent ces dernières et de les dénoncer.

Toujours en mars et avec Osez le Féminisme! 25, les bénévoles ont co-animé un « cafémiste » sur le thème des agressions sexuelles et notamment de l'inceste, avec l'autrice Mélusine Vertelune. En avril, la délégation a animé l'atelier « Bilan des 2 ans de la loi » au Feminist-Camp d'Osez le Féminisme !-France.

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes à Lons le Saunier, la délégation tenait un stand d'information en partenariat avec le CIDFF 39 et Sida Solidarité.

Enfin, les bénévoles ont agi plus particulièrement en direction des professionnel.le.s de l'action sanitaire et sociale en acceptant l'invitation du CHRU Minjoz de Besançon, le 2 février 2018, pour intervenir auprès de leur équipe sociale. Après avoir présenté ses missions et donné des informations sur la prostitution, notamment sur les facteurs de risques et les conséquences physiques et psychologiques de cette activité, les bénévoles ont présenté la législation actuelle. De nombreux échanges ont été possibles avec l'ensemble des travailleurs sociaux qui ont apprécié d'obtenir des informations précieuses pour faire face à un sujet méconnu.

SEINE-MARITIME

Une nouvelle pièce de théâtre *Et toi ? Combien tu vaux ?*

Notre équipe de bénévoles a travaillé avec la Compagnie de l'Aube à la création de cette pièce de théâtre inédite qui devait être jouée les 13 et 21 octobre en région rouennaise.

La pièce a pour ambition de sensibiliser le grand public aux réalités du système prostitutionnel et de faire reconnaître les personnes prostituées comme victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques.

Le texte cherche surtout à amener le public à réfléchir, à remettre en question les idées reçues sur la prostitution. La pièce a été écrite par des membres de la troupe qui se sont basés sur des témoignages de personnes prostituées, ainsi que sur l'expérience des bénévoles de l'association. Elle est le fruit de plusieurs temps d'échange avec les militant.e.s de la délégation.

La pièce vise encore à attirer l'attention sur les difficultés des personnes à sortir de la prostitution et sur la nécessité et l'urgence de mettre en place les moyens prévus par la loi de 2016 pour les soutenir et leur venir en aide. L'évènement pourra également servir à prévenir un public jeune du risque prostitutionnel.

La pièce met en scène un père de famille, qui, au fil de la journée, par le biais de rencontres et d'événements, remet en question son regard sur la prostitution. Elle fait intervenir des personnages ayant un lien avec la prostitution : ancienne personne prostituée, « client »... Leurs témoignages sont des témoignages réels issus de *Prostitution et Société*.

« Je tourne en rond, je ne m'en sors pas, en fait, j'ai le sentiment qu'on me demande d'y retourner. À la limite, il aurait mieux valu que je passe par la prison pour revenir sur le marché du travail. Il faudrait des passerelles. Aider celles qui veulent s'en sortir, on ne nous donne rien, on ne nous soutient pas. On nous laisse dans le vide. Pour franchir les portes, il faut tout le temps se battre. Quitter, c'est difficile, ne pas y retourner, c'est difficile. »

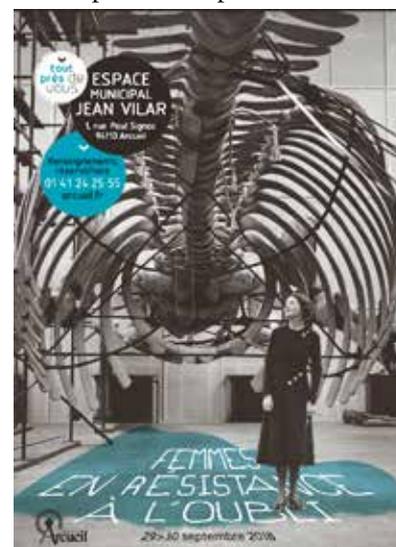
VAL-DE-MARNE

Partenariat avec le festival
« Femmes en résistance à l'oubli »

La délégation s'est associée au festival féministe de documentaires d'Arcueil les 29 et 30 septembre à l'espace municipal Jean Vilar, autour d'une séance spéciale consacrée à la prostitution. Le film du collectif VideA, *Kate Millett parle de prostitution avec des féministes*, réalisé en 1975, a été projeté devant une salle très intéressée.

Dans ce documentaire, les deux féministes françaises Monique Wittig et Christine Delphy, débattent avec l'états-unienne Kate Millett suite à « la fronde », le combat des « prostituées de Lyon » qui avaient occupé pendant plusieurs semaines l'église Saint-Nizier. Le mouvement avait ensuite pris une ampleur nationale.

L'intervention de Claire Quidet, la déléguée départementale du mouvement, a permis de préserver ce pan de notre histoire contre l'oubli ou les falsifications. Elle a rappelé qu'aux côtés des personnes prostituées dans les églises, il y avait eu les militantes et militants du Mouvement du Nid. Celles et ceux-ci ne partageaient pas tous les revendications des personnes prostituées ; pourtant leur soutien avait été entier et elles et ils s'étaient fait le relais de leur parole.



BAS-RHIN

Conférence débat à la librairie Kleber et expo photo

À l'occasion de l'anniversaire du vote de la loi du 13 avril 2016, la délégation a organisé une conférence débat le 12 avril 2018 en partenariat avec Osez le féminisme! 67, à la Librairie Kléber.

Deux ans après son adoption, quel bilan dresser de la loi du 13 avril 2016 ? Avec OLF 67, l'équipe a mis en avant les parcours de sorties au bénéfice des personnes accompagnées, en s'appuyant sur deux ressources : l'exposition « L'Envol » réalisée avec l'association Imagora Photo et les témoignages de trois survivantes nigérianes, ayant accepté de raconter leur histoire.

Cet échange avec le public autour de la loi, ses différents volets et l'abolitionnisme a été suivi d'un court-métrage d'OLF, dans lequel une jeune fille et ses parents discutent avec une conseillère d'orientation. Le comique de situation s'appuie sur le fait que les trois adultes voient dans la prostitution un choix de carrière envisageable, discutant santé, hygiène, salaire et formation professionnelle...

Après cette première partie, trois personnes accompagnées par la délégation du Bas-Rhin ont accepté de livrer leur témoignage et de répondre aux questions, avec l'aide d'Isabelle Collot, salariée de la délégation. Elles ont raconté leur histoire, de la manière dont elles ont été amenées en Europe jusqu'à leur rencontre avec le Nid, et leur parcours pour sortir de la prostitution.

La conférence s'est terminée sur une belle performance musicale d'une de ces personnes, qui a chanté dans sa langue maternelle.

Cette conférence débat a permis de rappeler que la loi du 13 avril ne concerne pas uniquement la pénalisation de la demande, mais construit une alternative durable à

la prostitution. Elle confirme également la pertinence de relayer la parole des personnes prostituées, un enjeu que remplit magnifiquement l'exposition « L'Envol ».

« L'Envol » : De l'Allemagne au Musée Schoelcher

« L'Envol », c'est un travail d'une envergure exceptionnelle mené par la délégation du Bas-Rhin en 2017, avec le collectif Imagora Photo. Quatorze photographes ont rencontré les membres du Mouvement du Nid du Bas-Rhin, ainsi que les personnes accompagnées par la délégation, puis Rosen Hicher, survivante de la prostitution. Ces rencontres ont donné lieu à des prises de vues, des enregistrements sonores et vidéo, qui ont nourri une exposition et un recueil de témoignages.

« L'Envol » frappe par sa puissance et son caractère inédit. Ces qualités lui ont valu en 2018 d'être demandée dans de nombreux événements, y compris au-delà de la frontière. Elle a donné lieu à une conférence le 3 octobre, « *Sortir de la prostitution et de la traite des êtres humains, c'est possible !* », au cours de laquelle nos bénévoles mais aussi des personnes prostituées prirent la parole.

À la mi-octobre, l'exposition a voyagé en Allemagne, installée à l'Université de Saarlandes puis à St. Ingbert où une nouvelle conférence est donnée (« *la réalité de la traite des êtres humains et de la prostitution en Allemagne* »). De retour en France à la fin de l'année 2018, « L'Envol » rencontre à nouveau son public dans deux lieux éminents : à l'Espace muséographique Victor Schoelcher, centre important de la commémoration des abolitions de l'esclavage, et au Parlement européen.



EURE-ET-LOIR**Sensibiliser le grand public et les partenaires sur tout le département**

La délégation en 2018 a su tirer parti de nombreux rendez-vous avec le grand public organisés dans le département, comme la manifestation estivale « Vernouillet Plage » ou une exposition de peinture à Chartres autour du 8 mars, pour animer des stands de sensibilisation sur des sujets divers : cyber-violences et harcèlement, marchandisation et bien sûr prostitution.

Un effort particulier a été déployé afin de sensibiliser les professionnel.le.s de l'action médico-sociale : plusieurs réunions de sensibilisation ont été proposées à Chateaudun, Dreux, Vernouillet et Nogent-le-Rotrou sur la prévention du harcèlement et du risque prostitutionnel, ainsi que sur les différentes formes de prostitution ; le contenu de la loi a fait l'objet également de différentes actions pédagogiques auprès des partenaires et potentiels partenaires (GIP relais logement, Service SIAO FAC, Groupe éducatrices du Coatel Lucé, Adoma, restos du cœur, Croix rouge, la pass Dreux, Citoyenneté solidarité 28, etc.) Enfin, une intervention sur la question de la prostitution invisible a permis de sensibiliser 30 personnes travaillant en milieu hospitalier.

ALPES-MARITIMES**Présence remarquable à la Fête des Assos de Nice**

Le stand de la délégation lors de l'événement « Nice fête sa rentrée », le rendez-vous des assos de la ville de Nice les 8 et 9 septembre 2018, a attiré de nombreux citoyen.ne.s curieux de mieux comprendre le système prostitutionnel et découvrir les actions menées par l'équipe.

Les bénévoles ont eu le sentiment de faire de belles rencontres et de construire des temps d'échanges réellement approfondis. Deux sympathisantes ont d'ailleurs rejoint la délégation à la faveur cette rencontre, désireuses d'apporter leurs connaissances et compétences (l'une est étudiante en psychologie interculturelle, la seconde pouvant apporter son aide dans le montage de projets) au développement de l'action du Mouvement du Nid dans les Alpes-Maritimes.

MOSELLE**Un colloque sur les « loverboys »**

La délégation de Moselle travaille en coopération avec Hadassah initiative féminine, une organisation d'intérêt général allemande qui s'oppose à la traite des êtres humains et à la prostitution et défend l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Hadassah est établie dans le land de la Sarre. Avec Hadassah (et d'autres partenaires) la délégation travaille en réseau afin de diffuser des informations sur le système prostitutionnel et d'éveiller l'intérêt du public allemand.

Le 14 avril 2018, à l'université de Sarrebruck, Hadassah et la délégation de Moselle ont proposé un colloque intitulé « La méthode loverboy ». Plusieurs intervenant.e.s – dont des représentant.e.s d'associations de terrain allemandes et néerlandaises et une personne ayant connu la prostitution – se sont succédés pour décrire une stratégie proxénète basée sur la manipulation des sentiments amoureux de très jeunes femmes et échanger sur les pistes de prévention.

NUIT DES RELAIS**Au Grand Palais, on a couru contre les violences faites aux femmes !**

C'est une première pour notre association : dix membres du Mouvement du Nid ont participé à la Nuit des Relais, une course solidaire, prétexte à une collecte de fonds pour soutenir les femmes victimes de violences et pour sensibiliser au sujet.

Cette année, plus de 220 000 euros ont été récoltés ! La totalité de cet argent sera reversé à des associations qui accompagnent juridiquement et psychologiquement les femmes au gré des projets montés avec la fondation des Femmes, organisatrice de la course.

L'équipe du Mouvement du Nid s'est partagée entre la piste, aménagée au sein du Grand Palais, et son stand, qui n'a pas désempli : un jeu de questions-réponses pimenté de course à cloche-pied, un peu de documentation et l'implication des animatrices et animateurs ont attiré beaucoup de personnes curieuses de découvrir nos analyses et d'en savoir un peu plus sur les réalités de la prostitution.

Panorama de nos actions : toute une année en un coup d'œil !



JANVIER 2018

BOUCHES-DU-RHÔNE

Galette des reines et des rois à Marseille

Belle tradition annuelle de la délégation des Bouches-du-Rhône : la galette des reines et des rois ! L'occasion de se rassembler pour échanger, faire le bilan de l'année écoulée, et bien commencer celle qui vient : l'équipe a présenté son rapport d'activité 2017 et évoqué les perspectives pour 2018 : accompagnement de personnes en situation de prostitution, prévention auprès des jeunes, sensibilisation et plaidoyer pour l'application de la loi du 13 avril 2016.

MARS 2018

HÉRAULT

Pyrénées-Orientales : une semaine pour les droits des femmes

La délégation de l'Hérault a organisé dans deux lycées des Pyrénées-Orientales des représentations de

théâtre participatif : *Filles, Garçons, demain nous appartient !* Cette intervention de prévention associe théâtre forum, débat et information par les intervenant.e.s du Mouvement du Nid. Elle vise l'échange – en laissant la part belle à l'improvisation ! – sur les questions d'égalité femmes-hommes, du sexisme dans les relations, de la violence, de l'achat d'un acte sexuel et du quotidien de la prostitution...

BAS-RHIN

Strasbourg : la délégation ouvre ses portes aux visiteurs

À l'occasion du 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, l'équipe de salariées et bénévoles du Bas-Rhin a organisé une après midi Portes ouvertes au siège de l'association. Le public a admiré l'exposition « l'Envol », portraits et témoignages d'une quinzaine de personnes accompagnées

par la délégation. Des bénévoles et salariées ont présenté l'association et son projet dans une ambiance conviviale. Dans la soirée, le documentaire *Les Survivantes* de la prostitution a été projeté.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille en lutte pour les droits des femmes d'ici et d'ailleurs

Le Collectif 13 Droits des femmes, dont fait partie la délégation, invitait à la grève le 8 mars à partir de 15 h 40, l'heure à partir de laquelle les femmes travaillent gratuitement, compte tenu des inégalités salariales. Une manifestation était organisée au Vieux-Port. Le 17 mars, à Aix, les associations invitaient à débattre sur le thème : Pas de progrès social sans égalité femmes/hommes !

INDRE-ET-LOIRE

Tours : mobilisation du Collectif 8 mars pour les droits des femmes !

L'Indre-et-Loire a organisé plusieurs événements

pour que chacun.e se mobilise en faveur des droits des femmes ! Le 10 mars, la délégation et ses partenaires du Collectif 8 mars (CIDFF 37, Femmes Solidaires 37, LGBT Touraine, le Mouvement du Nid d'Indre-et-Loire, Osez le Féminisme 37, le Planning Familial 37, le Réseau des jeunes ambassadeurs et ambassadrices pour l'égalité entre les femmes et les hommes et Stop Harcèlement de Rue 37) ont mis en place un Mur d'expression et des stands rue Nationale à Tours, pour échanger avec le grand public sur les droits des femmes.

MORBIHAN

Comment le fantasme a servi de support aux artistes, l'histoire de l'art pour éclairer les débats

À Lorient, la délégation a organisé une exploration de l'histoire de la prostitution vue à travers des œuvres artistiques, conduite par Anne-Marie Chiron, historienne de



l'art. Cette conférence était organisée dans le cadre des événements de la Journée internationale des droits des femmes, et s'est poursuivie par la présentation du fait prostitutionnel aujourd'hui dans la région.

SARTHE

Le Mans, projection des *Survivantes de la prostitution*, suivie d'un débat en présence de Rosen Hicher

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la délégation projetait le documentaire *Les Survivantes de la prostitution*. Le public a ensuite échangé avec l'une des héroïnes du film, Rosen Hicher, figure emblématique de la lutte contre la prostitution, qui a parcouru en 2014 près de 800 km à pied pour sensibiliser le public à la question de l'exploitation sexuelle.

BAS-RHIN

Journée de sensibilisation au lycée Louis Lapicque d'Épinal
C'est un projet

pédagogique important qui s'est conduit dans ce lycée sur la question de la citoyenneté, de l'égalité, à travers la prévention de la prostitution. Notre équipe a animé une conférence-débat et des ateliers avec les élèves de l'établissement. La déléguée départementale aux droits des femmes était présente pour l'ouverture de cette journée.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

États généraux de la bioéthique

Le Mouvement du Nid a été auditionné dans le cadre des États généraux de la Bioéthique, en avril 2018, sur la question d'un recours à la « Gestation pour autrui ». Pour notre association, GPA et prostitution sont deux formes d'exploitation reposant sur l'inégalité de genre et ont un impact sur les rapports femmes/hommes. L'audition a permis au Mouvement du Nid de livrer ses recommandations quant à la future loi de bioéthique. Il nous semble primordial

qu'elle consacre la conception objective de la dignité humaine et en fasse la base des autres droits fondamentaux.

MAI 2018

COLLOQUE CAP INTERNATIONAL - MOUVEMENT DU NID

Un bilan important à l'Assemblée nationale

Le Mouvement du Nid et CAP international ont présenté à l'Assemblée nationale un bilan comparé des législations européennes en matière de prostitution et de traite des êtres humains. Pierre Cabaré, vice-président de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, et Marie-Pierre Rixain, présidente de la même délégation, ont respectivement ouvert et conclu le colloque en affirmant l'importance d'une mise en œuvre ambitieuse de l'ensemble des dispositions du droit français en matière de prostitution et de lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains.

RHÔNE

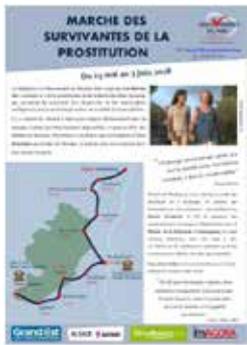
Ciné-débat : *Lilet Never Happened*

Une soirée unique à Lyon, sur le thème de la prostitution infantile, avec la projection de *Lilet Never Happened* de Jacco Groen, en sa présence. *Lilet Never Happened* raconte l'histoire de Lilet, une fille de 12 ans prostituée à Manille. Son assistante sociale tente désespérément de la protéger de l'industrie du sexe, mais sa situation semble sans issue... Réalisé en 2012, ce long-métrage a été sélectionné par 24 festivals et a remporté de nombreux prix. La projection était suivie d'un débat animé par Jacco Groen et la délégation.

HAUTS-DE-FRANCE

Lille : sortie de la prostitution, « clients », prévention... le point sur la situation

La délégation, avec l'appui de l'association De l'autre côté du trottoir et des étudiant.e.s de l'IAE de Lille, ont échangé avec le public sur l'application de la loi du 13 avril 2016. Après une présentation



du phénomène prostitutionnel au niveau régional, la délégation a décrit les avancées offertes par la loi et les obstacles qui retardent sa pleine application. La conférence a réuni des professionnel.le.s de l'action sociale, de la justice, de la santé, de l'éducation, des militant.e.s pour l'égalité femmes-hommes... mais aussi des citoyen.ne.s soucieux de mieux comprendre le système prostitutionnel.

BAS-RHIN

Alsace : marche des survivantes de la prostitution

Du 25 mai au 3 juin 2018, la délégation et des survivant.e.s de la prostitution, dont Rosen Hicher, qui avait fait une longue marche pour l'abolition en 2014, ont marché le long de la Route des Abolitions de l'esclavage, de Strasbourg à Champagny, où un débat citoyen sur la prostitution à la Maison de la négritude a clos l'événement. Cette Marche des survivant.e.s a été

l'occasion de donner la parole aux victimes et de dénoncer l'esclavage sexuel qui perdure en Europe. Les participant.e.s ont rencontré des citoyen.ne.s et des élu.e.s locaux et appelé à un engagement collectif pour permettre la pleine application de la loi de 2016, qui se place du côté des victimes et non plus des bourreaux. La prostitution et la traite des êtres humains sont également des formes d'esclavage, dont on célèbre l'abolition tous les ans le 10 mai.

JUIN 2018

HAUTS-DE-SEINE

Colloque « Adolescence numérique, une nouvelle donne pour l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle »

Ce colloque abordait l'impact des technologies de l'information et de la communication dans la socialisation des adolescent.e.s. Les interventions portaient sur certains usages alarmants, comme les pratiques de mise en scène de soi ou la consommation

de pornographie et présentaient des approches pédagogiques positives et des outils pour adapter son rôle d'éducateur à ces réalités. Le 7 juin, les participant.e.s ont approfondi ces questions sous la forme d'ateliers, organisés en petit effectif : études de cas, schémas d'accompagnement (avec notamment des pistes d'orientation) pour les jeunes victimes de cyberharcèlement, d'agressions sexuelles ou encore de prostitution.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Partenariat avec le PASS Mobile Colette à Marseille

La délégation est partenaire de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) Mobile Colette, un service de consultation mobile installé dans un camion, qui améliore l'accès aux soins pour les personnes prostituées et toutes les femmes en situation de précarité et de vulnérabilité. Grâce à une assistante de service social, le soutien apporté va plus loin et aide à s'intégrer

dans notre système de santé des personnes qui en sont tenues à l'écart par les problèmes de papiers, de logement, absence de sécurité sociale...

SEPTEMBRE 2018

INDRE-ET-LOIRE

Cycle « La prostitution : du fantasme à la réalité » à la Médiathèque de Tours

Ce cycle comportait une exposition, des rencontres et des débats accueillis à la Médiathèque de Tours durant deux mois. La délégation a créé l'exposition en 2017 suite à un diagnostic territorial mené par un collectif de plusieurs partenaires sur les problématiques du vivre-ensemble, qui abordait la question de la prostitution des jeunes de 18 à 30 ans. Les panneaux s'articulent autour de l'histoire de la prostitution et présentent les clichés les plus fréquemment véhiculés du phénomène. L'exposition offre une large part aux témoignages et aux faits et chiffres mis à jour par le diagnostic territorial.



Une projection du film *Les Survivantes de la prostitution*, en présence de Rosen Hicher et du réalisateur Hubert Dubois, a eu lieu le 12 octobre. La veille, une table-ronde : « Hypersexualisation, culture pornographique et prostitutionnelle et médias numériques » réunissant des professionnel.le.s de l'action éducative et sociale et la déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, pour évoquer le rôle des médias numériques dans les comportements à risque et l'utilisation d'internet par les proxénètes et les « clients ».

SEINE-MARITIME

« À l'asso de Rouen », un stand apprécié !

Comme chaque année, la délégation participait à l'événement « À l'asso de Rouen », grand moment de la vie associative qui fêtait ses 10 ans d'existence ! Les bénévoles ont échangé avec de nombreux visiteurs sur leur activité de terrain auprès des personnes prostituées et leur actions de sensibilisation à la lutte



contre les violences faites aux femmes.

RHÔNE

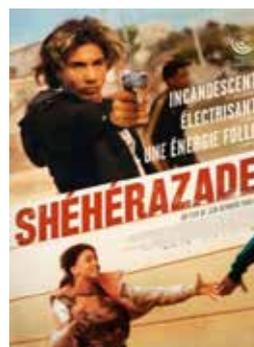
Lyon : Forum des associations du 7^{ème}

Nos bénévoles étaient présents toute la journée place Jean Macé pour présenter à un public intéressé leurs actions de soutien aux personnes prostituées, de sensibilisation et de prévention du risque prostitutionnel.

BAS-RHIN

Strasbourg : rencontres à la Rentrée des associations !

L'équipe a participé à cet impressionnant événement qui réunit deux jours durant plus de 300 associations ! Un public nombreux a rendu visite à la délégation, qui fêtait en 2018 ses 60 ans d'existence... Les bénévoles ont échangé avec les visiteurs et ont présenté leurs actions de terrain en soutien aux personnes prostituées et pour la sensibilisation des citoyen.ne.s à la lutte contre les violences faites aux femmes.



MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Pour le respect des femmes et des enfants

Notre porte-parole, Claire Quidet, est intervenue lors du colloque « Pour le respect des femmes et des enfants. Abolir la maternité de substitution », organisé le 22 septembre au Palais du Luxembourg par la CADAC, le CoRP, CQFD Lesbiennes féministes et l'Assemblée des femmes. Des arguments féministes et humanistes ont été apportés contre la pratique de la maternité de substitution, qui instrumentalise les femmes et chosifie les enfants.

OCTOBRE 2018

SARTHE

Mamers : deux films et un débat

Après la projection des films *Sauvage* et *Shéhérazade* au cinéma le Rex, le public était convié à un débat en présence de bénévoles de la délégation. Les échanges ont porté sur le thème de la prostitution chez les adolescent.e.s.



SEINE-MARITIME

Premières

représentations de la pièce *Et toi, combien tu vaux ?*

La délégation a travaillé avec la Compagnie de l'Aube à la création de cette pièce de théâtre, qui sensibilise le grand public aux réalités du système prostitutionnel et fait reconnaître les personnes prostituées comme victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques. Le texte amène le public à réfléchir et remettre en question les idées reçues sur la prostitution. Les membres de la troupe se sont basés sur des témoignages de personnes prostituées, ainsi que sur l'expérience des bénévoles avec qui ils ont partagé des temps d'échange. *Et toi, combien tu vaux ?* attire l'attention sur les difficultés des personnes à sortir de la prostitution et sur la nécessité et l'urgence de mettre en place tous les moyens pour les y aider. La pièce met en scène un père de famille, qui, par le biais de rencontres et d'événements, change de



regard sur la prostitution. Deux représentations ont été données, le 13 octobre à Sotteville-lès-Rouen et le 21 à Canteleu.

NOVEMBRE 2018

HAUTS-DE-FRANCE

Pleinement d'accord ? Le consentement dans la relation sexuelle

Vincent Potié, avocat et ancien Bâtonnier au barreau de Lille, et Grégoire Théry, directeur de CAP international, ont mené cette conférence dont le sujet questionne très largement la société et constitue une nouvelle étape des progrès de l'égalité Femmes Hommes et de la lutte contre les violences. Comment le consentement peut-il s'exprimer ? À quelle occasion ? Sous quelle forme ? Peut-il s'appliquer dans toutes les situations ? Même en matière de prostitution ?

HAUTE-GARONNE

Toulouse : Débat mouvant sur la

prostitution et la pornographie

Débat, conférence, échanges, la délégation a amené les habitants.e.s de Toulouse et sa région à se mobiliser pour la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et rappelé que la prostitution est l'une des premières d'entre elles. L'équipe, en partenariat avec OLF31 et Experience Patriarchy, a animé le 23 novembre un débat mouvant sur la prostitution et la pornographie et s'est joint le lendemain au carrefour-rencontre de la Mairie de Toulouse. Le 26 novembre, la délégation participait à une conférence à Sciences-Po Toulouse, en partenariat avec Les Sans Culottes.

INDRE-ET-LOIRE

Violences faites aux femmes, parlons-en !

De nombreuses actions ont été organisées à Tours et ses environs dans le cadre de la Journée

internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, par les pouvoirs publics et de nombreux acteurs engagés contre les violences, dont le Mouvement du Nid. L'équipe animait le 30 novembre 2018 un stand d'information et une conférence : « Le phénomène prostitutionnel, ses différentes formes notamment chez le public jeune ».

DÉCEMBRE 2018

LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes : Prostitution, conséquences psychologiques et physiques

Aborder les conséquences liées à la prostitution est une question fondamentale dans l'accompagnement des personnes en situation de prostitution. Les conséquences sont parfois invisibles, déniées, dévastatrices... Pour mieux accompagner, il faut comprendre certains maux

tels que le phénomène de décorporalisation, la mémoire traumatique ou les facteurs de vulnérabilité. Dans cet esprit, la délégation a organisé une conférence avec Judith Trinquart, médecin légiste et secrétaire générale de l'Association Mémoire Traumatique et Victimologie.

BAS-RHIN

Le traditionnel Marché de Noël de Strasbourg

Comme chaque année, le stand de la délégation, au pied du sapin de la place Kleber, dans le Village du Partage, a connu un vif succès ! Le public a échangé avec l'équipe et fait ses emplettes de Noël : tout ce qui est vendu sur le stand a été créé par les bénévoles de la délégation du Bas-Rhin avec la participation des personnes accueillies. L'argent récolté est investi dans les actions de rencontre et d'accompagnement des personnes prostituées.

DANS LA VIE
D'UNE PROSTITUÉE,
SEULS SES
BOURREAUX
PRENNENT DU

Plaisir

PH. LEFRANÇOIS



FAITES UN DON

**MOUVEMENT
DU NID
FRANCE**

ABOLIR LE SYSTÈME PROSTITUTEUR

www.mouvementdunid.org

Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes



CHIFFRES CLÉS 2018

- 1 campagne de plaidoyer
- 3 mobilisations nationales

Le Mouvement du Nid a déployé ces dernières années un effort important pour promouvoir la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, finalement promulguée le 13 avril 2016. Depuis lors, nous plaidons pour obtenir sa mise en place sur tout le territoire et dans tous les domaines de son application.

En délégations départementales comme au niveau national et international, nous n'avons cessé d'aller à la rencontre des responsables politiques pour les convaincre de l'importance de poursuivre la dynamique de la loi et d'aller plus loin, dans des domaines tels que le proxénétisme sur Internet, la prostitution des mineurs ou les arrêtés anti prostitution adoptés par plusieurs municipalités. Enfin nous poussons à un changement d'échelle pour donner les moyens à cette politique publique nouvelle d'atteindre son objectif : réduire le nombre de victimes de la prostitution.

C'est l'ensemble de notre Mouvement qui s'implique dans ce beau combat, cet engagement auprès des victimes du système prostituteur et contre ceux qui les exploitent.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Les survivantes de la prostitution prennent la parole

Événement sans précédent, pur moment d'histoire... Venues d'Afrique du Sud, d'Irlande, du Nigeria, du Congo, de Belgique et de France, des survivantes de la prostitution s'étaient rassemblées le 23 novembre en plein cœur de Paris. À la conjonction de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et du mouvement #MeToo, elles ont saisi l'assistance par la force de leur parole. Une date-clé dans l'histoire de l'abolition.

Le 23 novembre 2018, l'espace Jean Dame, dans le 2^{ème} arrondissement de Paris, accueillait le premier événement du genre en France : la réunion publique de survivantes de la prostitution venues de plusieurs pays, sous la houlette de CAP international, SPACE international, du Mouvement du Nid et d'Osez le féminisme!

Ashley Judd avait traversé l'Atlantique pour marrainer cette soirée. Un acte fort pour l'actrice, autrice, militante féministe, une des premières à dénoncer Harvey Weinstein, honorée à la Une du magazine *Time* avec d'autres

« personnalités de l'année » sous le titre « *Celles qui brisent le silence* » en décembre 2017, et co-fondatrice du mouvement « *Time's Up* » (qui signifie : le temps [des agressions sexuelles] est révolu).

Sept survivantes de cinq pays différents

Si toutes ces femmes ont choisi de venir à Paris, de s'exposer publiquement, c'est pour dire leur vérité, à chaud, sans intermédiaire, mais aussi pour livrer leur analyse politique et exprimer leur soutien à la loi du 13 avril 2016 : Rachel Moran, d'Irlande, Mickey Meiji, d'Afrique du Sud, Pascale Rouges et Maité Lonne, de Belgique, Grace, du Congo, Magali du Nigéria.

De France, Anne Darbes, femme trans dont nous avons publié le témoignage fracassant dans *Prostitution et Société* n° 199, et Rosen Hicher qui, on s'en souvient, a parcouru plus de 800 km à pied pour défendre le vote de la loi en 2014.

« *L'abolition est inséparable du féminisme* » a, d'emblée, rappelé Raphaëlle Rémy Leleu, porte-parole d'Osez le Féminisme! (OLF), en posant l'enjeu fondamental que représente la prostitution pour l'ensemble des droits des femmes. Quant à Grégoire Théry, directeur de Cap international, il a évoqué en préambule l'actualité brûlante avec la QPC, question prioritaire de constitutionnalité déposée par les opposants à la loi d'avril 2016 dans l'espoir de voir la pénalisation des « clients » abrogée : « *Si le Conseil Constitutionnel leur donne raison, c'est qu'en France imposer un acte sexuel par l'argent serait un droit garanti par la Constitution.* » Les survivantes ont alors, une à une, présenté leur témoignage : à chaque fois une preuve accablante de l'entreprise de démolition qu'est la prostitution.

Des viols dans l'enfance à la prostitution

Les convergences sont vite apparues, à commencer par le caractère inséparable de la prostitution des autres formes de violences sexuelles : viols, agressions, harcèlement sexuel... Maïté, victime de viol à 9 ans, Grace à 11 ans, Rosen, violée contre de petits cadeaux dans son enfance, Anne, née garçon et victime d'attouchements payés avec des bonbons, Rachel... Toutes ont dit l'abandon auquel elles ont été condamnées, y compris de la part des services de protection de l'enfance. Toutes ont souligné l'absence à soi, l'impossibilité de se défendre qui ont suivi ; puis les tromperies des proxénètes, l'indifférence morale des « clients », voire leur haine et leur volonté de détruire.

Ni un travail, ni du sexe, mais du viol tarifé

La prostitution est apparue clairement comme une forme de viol tarifé. Maïté a d'ailleurs raconté comment son violeur, dans un restaurant désert, lui a jeté au visage une poignée de billets : sa « *première passe involontaire* ». Ainsi pensait-il sans doute blanchir son acte en le transfor-



mant en simple transaction commerciale. Difficile de faire plus clair sur la vraie nature du système prostitutionnel.

D'autres femmes qui ont connu la prostitution étaient dans la salle. Pas encore en mesure de parler publiquement, ce qui présente des risques et requiert un grand courage, mais désireuses de venir, par leur présence, apporter leur soutien.

Face au lobby proxénète, les femmes présentes ont pesé de tout leur engagement, de toute leur conviction. Rachel Moran a clos la soirée sur une déclaration politique : « *il n'y a pas de "travail du sexe" mais des violences sexuelles. Parler de travail donne une dignité à ces violences. Les relations sexuelles doivent rester hors du champ du capitalisme.* »

Les survivantes disent #NAbrogezPas

L'événement « #MeToo & prostitution : les survivantes prennent la parole » a été l'occasion du lancement de la campagne #NAbrogezPas, contre la question prioritaire de constitutionnalité visant à abroger l'interdiction d'achat d'actes sexuels (voir pages suivantes).

#NAbrogezPas



l'Humanité
Menaces sur la loi du 13 avril 2016
À l'intersection du capitalisme, du racisme et du sexisme, il y a la prostitution !

« Faisons échec à l'attaque menée par Médecins du monde et les lobbies du "travail du sexe", dont le Strass (Syndicat du travail sexuel), contre la loi en faveur de l'abolition de la prostitution, ces derniers ayant saisi le Conseil constitutionnel au motif que l'infraction qui interdit l'achat du corps d'autrui (prévue par la loi d'avril 2016) est contraire à la liberté de commerce et d'industrie !
Violence sexuelle extrême, à l'intersection de toutes les dominations : des riches sur les pauvres, des hommes sur les femmes, des Blancs sur les "racisé.e.s", des colons sur les colonisé.e.s... la prostitution est, dès lors, certainement la violence la plus totale qu'un système puisse produire ».

Le 23 novembre 2018



70
Ph
Le
leu
de

L'A

« L'h
« La prosti
« Il ex
ce n'est

Le Cor
de const
d'un act
la lutte cont
prostituées.
femmes et au
et demandent

Il ne p
ontre tou

Parce qu
les migran
des minor
dans

Parce
indifféren
I

Parce
a de
et à la te
stress po

Tribune des hommes

« Nous, les hommes, sommes l'immense majorité des clients de la prostitution. Avant la loi de 2016, nous jouissions librement et sans complexes du droit, contre paiement, de disposer sexuellement de personnes dites prostituées. C'est ce même droit que certains voudraient aujourd'hui graver dans le marbre constitutionnel au nom de curieux principes : est-ce à dire que nos éventuelles difficultés sociales ou relationnelles, nos fantasmes, nos pulsions prétendument irréprouvables ou notre simple statut d'homme nous autoriseraient à louer un être humain, le plus souvent une femme, sans aucune considération pour elle et pour son propre désir ? »

Le 20 janvier 2019

Une loi pour la dignité humaine

LOBS

Le 14 janvier 2019

« Le 6 avril 2016, le Parlement adoptait une proposition de loi permettant à la France de mettre enfin sa législation en conformité avec sa position abolitionniste en matière de prostitution. Moins de trois ans après son adoption, nous, parlementaires, député.e.s et sénateur.ices, ancien.ne.s et actuel.le.s, anciennes ministres, de sensibilités politiques différentes, réaffirmons solennellement notre engagement pour permettre le succès de la mise en œuvre d'une loi historique, humaniste, qui correspond à un véritable choix de société. »

HUFFPOST

Le 12 décembre 2018

Parce qu'il n'y a pas de prostitution heureuse, la loi doit la combattre

« La loi du 13 avril 2016 est fondée sur une conviction simple : acheter une prestation sexuelle, c'est abuser d'un individu vulnérable et être complice d'un individu criminel. Affirmer que la pénalisation des clients contrevient au principe constitutionnel de "liberté d'entreprendre" reviendrait donc à reconnaître la traite des êtres humains comme une activité commerciale parmi d'autres.
Et, par conséquent, à faire de la loi fondamentale un outil au service des dominants. »

Les associations féministes et de lutte contre les violences faites aux femmes ont lancé un appel « N'abrogez pas ! » Plus de 1 000 individus ont signé l'appel ainsi que de nombreuses personnalités féministes et politiques. Le 18 décembre, plus de 150 personnes ont également publié une photo sur les réseaux sociaux pour indiquer leur soutien aux dispositions de pénalisation des « clients » proxénètes. Tout au long du mois de janvier, ces tribunes sont parues dans la presse. Cette double page les recense pour mémoire.

APPEL N'ABROGEZ PAS !

« Comme fait ce qu'il veut, il impose. Il achète votre détresse. »
 Anne Darbes, survivante française
« La prostitution n'est ni du travail, ni du sexe. C'est de la violence sexuelle. »
 Rachel Moran, survivante irlandaise
« Liste des droits constitutionnels irréfragables comme la dignité. »
 Mickey Meji, survivante sud-africaine
« Je ne peux pas laisser des gens parler à notre place, pas possible que des hommes puissent violer contre de l'argent. »
 Rosen Hicher, survivante française



« Nous qui avons connu la prostitution, nous ne voulons pas que nos "clients" soient impunis »

Nous sommes Rosen, Sarah, Anne, Grace, Maité, Pascale, Samantha et Rachel. Mais aussi Hilde, Laetitia et Mercy. Nous avons toutes été les victimes du système prostitutionnel. Victimes de pédocriminels ou de proxénètes frauduleux ou d'une société hypersexuelle à outrance, nous avons été traquées par des prédateurs, violées, chosifiées, réduites au silence par la honte. Nous avons été les proies de réseaux pédocriminels ou de nos propres parents. Des femmes mais souvent aussi d'abord des enfants, premières victimes de l'industrie du sexe tarifé.

Le 17 janvier 2019



« Droit y avoir d'égalité femmes-hommes sans lutte contre les violences sexuelles, y compris la prostitution. »

« Les femmes et les enfants les plus pauvres ou vulnérables, réfugié.e.s, les personnes racisées ou appartenant à des minorités ethniques ou sociales, les victimes de violences sexuelles dès l'enfance sont les premières victimes de la prostitution. Cette loi les protège. »

« C'est cette vulnérabilité que les « clients » proxénètes exploitent en imposant un acte sexuel par l'argent, indépendamment de l'âge ou la condition de la personne qu'ils achètent. Ils paient pour avoir le droit de faire ce qu'ils veulent de la personne prostituée. Cette loi met fin à leur impunité. »

« Que la prostitution, répétition d'actes sexuels non désirés, a des conséquences physiques et psychiques similaires au viol. L'impact sur la santé des personnes en situation de prostitution : traumatisme post-traumatique, dépression, suicide, dissociation traumatique. Cette loi vise à diminuer le nombre de victimes. »

Lire la suite sur nabrogezpas.strikingly.com

Le 13 janvier 2019

Prostitution : « Monsieur le Premier ministre, protégeons notre modèle abolitionniste »

69 associations de lutte contre les violences faites aux femmes, six anciennes ministres prennent position. « Abolitionniste de la prostitution depuis 1946, la France a adopté en 2016 une loi qui met fin à la pénalisation des personnes prostituées et interdit l'achat d'un acte sexuel. Cette avancée historique pour les droits des femmes est aujourd'hui menacée au nom de la liberté d'entreprendre Monsieur le Premier ministre, l'idéologie réglementariste de reconnaissance du travail du sexe portée par les requérants en abrogation conduit à un modèle juridique de dépenalisation du proxénétisme, incompatible avec la tradition juridique et les obligations internationales françaises. »



Le Monde

Prostitution : dépenaliser serait une catastrophe

Rien ne permet en 2019 d'affirmer qu'il y a plus de violences envers les personnes en situation de prostitution depuis la loi du 13 avril 2016 qui vise à renforcer la lutte contre le système « prostitutionnel » et à accompagner les personnes prostituées. Par contre, la loi a permis d'inverser la charge pénale et, ce faisant, oriente vers les vrais responsables de l'existence de la prostitution. Dépenaliser serait une catastrophe, tant sur le plan des violences que sur celui de la prise en charge sociale et sanitaire.

Tribune des médecins, Le 9 janvier 2019



Personnalités engagées contre l'abrogation de l'interdiction d'achat d'actes sexuels (liste non exhaustive)

Médecins : Christophe André, Axel Kahn, René Frydman, Muriel Salmona, Gilles Lazimi, Ghada Hatem-Gantzner, Emmanuelle Piet.

Ministres : Yvette Roudy, Laurence Rossignol, Roselyne Bachelot, Najat Vallaud-Belkacem, Ségolène Neuville, Benoît Hamon, Marie-George Buffet.

Parlementaires et élu.e.s : Mustapha Laabid, Edouard Martin, Hélène Bidard, Laurence Cohen, Danièle Bousquet, Pierre Laurent, Maud Olivier, Catherine Coutelle, Alain Lipietz.

Féministes : Florence Montreynaud, Caroline de Haas, Karine Plassard, Marie Laguerre, Inna Sevchenko, Chahla Chafiq.

Isabelle Alonso, Noémie Renard, Blandine Métayer, Eve Lamont, Raphaëlle Rémy-Leleu, Suzy Rojzman, Isabelle Liennartz, Françoise Laborde.

Survivantes de la prostitution : Rosen Hicher, Laurence Noelle, Anne Darbes, Maité Lonne, Rachel Moran, Mickey Meji, Pascale Rouges.

Marche des survivantes de la prostitution en Alsace

Quatre ans après la marche pour l'abolition de la prostitution de Rosen Hicher, survivante de la prostitution, la délégation a organisé du 25 mai au 3 juin 2018 une marche des survivantes de la prostitution et de la traite des êtres humains. Elle a été l'occasion de donner la parole aux victimes, d'interpeller la société et les politiques sur la mise en œuvre de la nouvelle loi du 13 avril 2016 et de dénoncer l'esclavage sexuel qui perdure en Europe.

Avec des survivantes de la prostitution et de la traite, dont Rosen Hicher, qui avait fait une longue marche pour l'abolition en 2014, la délégation a marché le long de la route de l'abolition, pôle mémoriel de la région Grand Est qui relie 25 hauts lieux de l'histoire et des mémoires des abolitions de l'esclavage des Noirs.e.s. L'objectif : témoigner, interpeller la société, et dénoncer cet esclavage sexuel.

Une dizaine de personnes, militant.e.s et survivantes, formait le noyau permanent de cette Marche. Ils et elles sont allés à la rencontre des citoyen.ne.s et des politiques locaux, évoquant la réalité de la prostitution et appelant à un engagement collectif pour permettre la pleine application de la loi de 2016, qui se place du côté des victimes et non plus des bourreaux.

Les marcheuses et les marcheurs ont rappelé que la prostitution et la traite des êtres humains sont également des formes d'esclavage, dont on célèbre l'abolition tous les ans le 10 Mai. Aujourd'hui, ce sont en effet des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants qui sont réduits à l'état d'esclaves, aux portes de l'Europe. Beaucoup arrivent sur nos côtes après un voyage éprouvant et violent. Et beaucoup, au lieu de trouver asile et protection sur le territoire européen, sont récupérés par des groupes criminels et victimes de traite partout en Europe, notamment dans l'exploitation sexuelle.

Cette marche pour l'abolition dénonçait cet esclavage pratiqué non seulement à nos frontières mais également sur notre sol et exigeait plus de moyens pour parvenir à une abolition effective des systèmes d'exploitation de la personne humaine.

C'est dans ces esprit que durant huit jours les marcheuses et les marcheurs ont suivi les sentiers de la route des abolitions de l'esclavage : Strasbourg, Molsheim, St Odile, Châtenois, Colmar, Fessenheim, Ensisheim, Thann, Belfort et Champagny. Là, un débat a rassemblé de nombreux citoyen.ne.s venus les accueillir à la Maison de la négritude. Le 6 juin 2018, une conférence a de nouveau réuni la marche à Belfort, avec la participation de CAP international, la coalition pour l'abolition de la prostitution.



Les étapes de la Marche du 25 mai au 03 juin 2018

Quelques témoignages glanés au départ de la marche...

Rosen

J'ai marché il y a 4 ans pour que la loi pour l'abolition de la prostitution soit votée. Aujourd'hui, je marche avec des survivantes de la prostitution et j'aimerais que cette marche devienne mondiale. Que la loi soit appliquée, que les parcours de sortie soient beaucoup plus rapides. J'aimerais que les politiques s'y intéressent, mettent en place dans tous

les départements les parcours de sortie qui sont indispensables pour les femmes, et qu'au niveau international on lutte contre l'esclavage sexuel.

Stefany

Je suis là pour l'abolition de la prostitution car j'ai été victime du trafic [Stefany est Nigériane, NDLR]. Je soutiens cette marche contre l'esclavage sexuel de femmes. J'ai fait partie de ces femmes qui sont victimes, je sais ce qu'elles ressentent, quelles souffrances elles endurent.

Je me lève contre le trafic et l'esclavage des êtres humains.

Jeanine

Je m'appelle Jeanine et j'ai été dans la prostitution pendant quelques années. Si je fais cette marche aujourd'hui c'est pour soutenir l'abolition totale. Et je n'ai pas fait ces kilomètres pour rien parce que j'ai été aussi battue, séquestrée. C'était par le père des enfants. Et c'est ça le pire. C'est pour ça que je fais cette marche avec des personnes également concernées et des militantes et militants.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE ET CAP INTERNATIONAL

Colloque européen à l'invitation de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale

Intitulé « Prostitution et traite des êtres humains en France et en Europe : état des lieux et perspectives comparées pour mettre fin à ces formes de violence et d'exploitation sexuelles », l'événement a réuni le 24 mai 2018 des expert.e.s de différents pays et des représentant.e.s des pouvoirs publics chargés de la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016.

À l'invitation du député Pierre Cabaré, le Mouvement du Nid et CAP international ont présenté un bilan comparé des législations européennes en matière de prostitution et de traite des êtres humains.

Après l'échec des modèles allemand et néerlandais, un nombre croissant d'États dont la France opte avec succès pour le modèle « nordique » de pénalisation des « clients », de soutien aux victimes, et de lutte contre le proxénétisme.

Pierre Cabaré, vice-président de la délégation aux Droits des Femmes, et Mme Marie-Pierre Rixain, présidente de la même délégation, ont respectivement ouvert et conclu le colloque en affirmant l'importance d'une mise en œuvre ambitieuse de l'ensemble des dispositions du droit français en matière de prostitution et de lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains.

Ingeborg Kraus, psychothérapeute allemande, a démontré « l'échec dramatique de la dépenalisation du proxénétisme et la légalisation des bordels : la police allemande compte 3 500 bordels, plus de 400 000 personnes prostituées, dont une écrasante majorité de femmes étrangères victimes de la traite des êtres humains ».

Avec 25 000 personnes prostituées, les Pays-Bas, qui ont adopté une politique identique, font le même constat. La police néerlandaise estime que 50 à 90 % personnes prostituées dans un bordel légal sont, en fait, contraintes à la prostitution. La majorité d'entre elles sont des victimes étrangères de la traite des êtres humains.

À l'inverse, la Suède ne compte plus que quelques milliers de personnes prostituées et la police a démontré

que les réseaux internationaux se détournent de son territoire, vingt ans après l'adoption de la loi en 1999. Per-Anders Sunesson, ambassadeur suédois en charge de la lutte contre la traite des êtres humains, a mis ce résultat sur le compte « de la loi de 1999 qui dépenalise les personnes prostituées, développe une politique de sortie de la prostitution et pénalise les proxénètes et les clients prostitueurs ». Il a aussi rappelé que, « bien que sceptique au moment de l'adoption de la loi, 75 % de la population suédoise soutenait à présent cette politique publique abolitionniste ».

M. Guillaume Lescaux, procureur de la République du TGI de Fontainebleau, a indiqué que « la parole des femmes se libérait depuis la loi du 13 avril. En Seine-et-Marne, le dépôt de plaintes pour violences ou proxénétisme a augmenté depuis que les clients sont pénalisés ».

Le bilan est sans appel selon Grégoire Théry, directeur exécutif de CAP international : « la violence prostitutionnelle et la traite des êtres humains reculent dans les pays qui luttent contre le proxénétisme et l'achat d'acte sexuel tout en protégeant les personnes prostituées ».

Le défi pour la France, qui vient d'adopter cette nouvelle législation est donc, à présent,

d'engager le recul effectif de la prostitution et de la traite des êtres humains, désormais reconnues comme des formes de violence sexuelle. La porte-parole du Mouvement du Nid, Claire Quidet, a rappelé qu'« imposer un acte sexuel par l'argent est une violence sexiste et sexuelle, au même titre que le viol, l'inceste ou le harcèlement sexuel ».

À l'issue du colloque, Marie-Pierre Rixain écrivait sur le réseau social Twitter : « La prostitution heurte nos principes républicains fondamentaux. La délégation aux droits des femmes s'inscrit pleinement dans l'approche abolitionniste engagée par la loi du 13/04/2016. Engageons-nous collectivement pour son application effective sur l'ensemble du territoire national ! »



Au centre, Marie-Pierre Rixain, qui a demandé l'engagement de toutes et tous pour l'application de la loi du 13 avril

JOURNÉE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le 25 novembre, le Mouvement du Nid se mobilise dans toute la France

Pour la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Mouvement du Nid s'investit pleinement pour faire connaître la violence du système prostitutionnel, ses liens avec les autres formes de violences sexistes et briser le déni.

Autour du 25 novembre 2018, les délégations du Mouvement du Nid ont de nouveau fourni un effort considérable pour sensibiliser l'opinion publique et les acteurs sociaux.

Si l'on tirait un fil entre les initiatives organisées par l'association cette année, les mots « paroles », « échanges », « témoignages »... s'imposeraient. La parole et le témoignage des survivantes de la prostitution, d'abord : le Mouvement du Nid et ses partenaires (OLF, Space international, CAP international) ont su créer les conditions permettant l'expression d'une dizaine de femmes ayant vécu une situation de prostitution, lors d'une soirée mémorable le 23 novembre 2018 (voir pages 50 et 51).

La parole aux femmes victimes de prostitution, c'est également le motto de la délégation du Bas-Rhin, dont l'exposition *L'Envol* a été installée dans un lieu fortement symbolique, à l'Espace muséographique Victor Schoelcher (notre photo).

Cette exposition d'une grande beauté formelle présente des photographies d'une dizaine de personnes ayant vécu une situation de prostitution et apportant leurs témoignages.

La Haute-Garonne et les Hauts-de-France ont misé sur les vertus des échanges et du débat, avec une pointe d'audace : ainsi à Toulouse où s'est déroulé un « débat mouvant » sur la prostitution et l'exploitation sexuelle filmée (pornographie), co-organisé avec Osez Le Féminisme! Toulouse et Experience Patriarchy ; à Lille, le débat a porté sur la notion de « consentement », un mot fourre-tout et consensuel, qui apporte son lot d'écueils. C'était tout à l'honneur des intervenants, parmi lesquels Grégoire Théry, directeur de CAP international, et Vincent Potié, avocat et ancien Bâtonnier au barreau de Lille, de faire réfléchir sur ce terme galvaudé, pourtant synonyme de renoncement.



L'Indre-et-Loire et la Loire-Atlantique ont choisi d'organiser des conférences pour approfondir les échanges avec un public déjà conscientisé ou concerné par le système prostitutionnel : les professionnel.le.s de l'action sociale à Tours ont profité d'éléments sur les différentes formes du phénomène, notamment chez les jeunes ; à Nantes, la médecin Judith Trinquart a parlé des conséquences psychologiques et physiques de la prostitution sur les victimes.

« Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? »

Le 22 novembre 2018, le Mouvement du Nid est intervenu dans le colloque « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes » organisé par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, la Fondation des femmes, le Fonds pour les femmes en Méditerranée et Women's world wide web. Ce colloque interrogeait le montant des moyens financiers nécessaires pour lutter contre les violences faites aux femmes. Le Mouvement du Nid a montré que pour atteindre l'ambition de la loi de 2016, diminuer le nombre de victimes de la prostitution, il fallait non pas diminuer les financements dédiés à ce sujet, mais véritablement changer d'échelle et les pérenniser pour permettre à l'ensemble du secteur de travailler sereinement pour : accueillir et mettre en sécurité toutes les victimes qui demandent un accompagnement, former tous les acteurs du secteur, animer correctement les commissions départementales de lutte contre la prostitution, décliner des plans départementaux d'action et mettre en place les actions de prévention nécessaires auprès des jeunes. Ce colloque a réuni plus d'une centaine de personnes et est visible en ligne sur le site du CESE.



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE

Le Mouvement du Nid auditionné sur la GPA

Réunis pour préparer la révision de la loi de bioéthique de 2011, les États généraux se sont clôturés en avril 2018. Nous avons remis nos préconisations, à commencer par le vœu que la future loi entérine la portée objective du principe de la dignité humaine, au même titre que les autres droits fondamentaux des individus.

Pour le Mouvement du Nid, la « gestation pour autrui » (GPA) et la prostitution présentent de nombreux points communs. Ces deux formes d'exploitation reposent sur l'inégalité de genre – exploitation sexuelle dans la prostitution, ou à des fins de procréation dans la GPA – et ont un impact symbolique sur l'image et le statut de toutes les femmes dans la société ainsi que sur les rapports femmes/hommes. Dans les deux cas, la femme est au cœur d'une « transaction » dont elle est l'objet et non le sujet.

Comme la prostitution, la GPA exploite les populations les plus vulnérables, en profitant des rapports de forces existants en leur défaveur : Nord/Sud, inégalité de classes, de genre, discriminations ethniques...

Et comme la prostitution, la GPA entraîne des conséquences médicales graves, portant directement atteinte au droit fondamental à la santé et à l'intégrité physique et psychique. Être victime de l'une ou l'autre de ces formes d'exploitation menace la qualité et l'espérance de vie des personnes au point qu'aucune contrepartie ne pourrait être considérée comme acceptable : on peut parler d'exploitation totale aux conséquences irrémédiables, et non de service ou de contrat. C'est d'ailleurs le sens à donner au principe selon lequel le corps humain est en dehors du marché.

À cet égard, la loi du 13 avril 2016 qui vise à lutter contre le système prostituteur et à protéger ses victimes s'appuie sur les principes de dignité et de non-marchandisation du corps, qui empêchent de fait tout encadrement juridique de la « gestation pour autrui ». C'est cette même logique que l'on retrouve derrière le principe de gratuité du don des éléments et produits du corps humain (article 16-5 du Code civil), et qui interdit notamment la vente d'organes ou de gamètes en France.

La dignité humaine, un droit fondamental à la base de tous les autres droits

Cette audition, où le Mouvement a été représenté par Lorraine Questiaux, nous a permis de livrer nos recom-



mandations quant à la future loi de bioéthique. Il nous semble primordial de consacrer la conception objective de la dignité humaine dans ce texte.

Nous proposons donc que la future loi de bioéthique précise dans son préambule : « *Considérant que le principe de dignité humaine revêt une conception objective et qu'elle n'est pas seulement un droit fondamental mais constitue la base de tous les autres droits fondamentaux* ».

Pour nous, le recours à la GPA constitue une atteinte grave et irréversible à l'intégrité de la personne, qui ne saurait être justifié par un hypothétique et illégitime « droit à l'enfant ».

COLLOQUE GPA

Coalition pour l'abolition de la maternité de substitution

Le Mouvement du Nid a participé le 22 septembre 2018 au colloque qui s'est tenu au Palais du Luxembourg contre la maternité de substitution (GPA)

Cet événement organisé par CQFD lesbiennes féministes, le CoRP, la Cadac et l'Assemblée des femmes a rassemblé de nombreuses personnalités internationales engagées contre l'exploitation des femmes dans la maternité de substitution.

Notre porte-parole, Claire Quidet, y a fait une intervention remarquée sur les liens entre prostitution et maternité de substitution. À l'issue du colloque, une Coalition internationale pour l'abolition de la maternité de substitution (CIAMS) a été lancée.

Logiquement, le Mouvement du Nid a adhéré à ce mouvement international. Par ailleurs, le sujet a mobilisé la rédaction de *Prostitution et Société*, avec la reprise d'une interview de la spécialiste indienne du sujet, Sheela Saravanan, un article éclairage sur « pourquoi la GPA n'est pas un progrès pour l'humanité » et une recension du livre d'Eliette Abécassis « Bébés à vendre ».

CHARTRE ASSOCIATIVE DU M

ADOPTÉE EN ASSEMBLÉE

Identité



Le Mouvement du Nid, association de terrain et mouvement de société, agit en soutien aux personnes prostituées et en opposition au système prostitueur qui exploite leur précarité et leurs vulnérabilités. Il travaille sur les causes et les conséquences de la prostitution. Présent dans plusieurs dizaines de départements auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées, l'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie des agréments d'État Éducation populaire et Éducation nationale.

Nos actions



Le Mouvement du Nid déploie ses actions autour de six priorités :

Pour le soutien aux personnes prostituées :

- La rencontre régulière sur les lieux de prostitution avec plusieurs milliers de personnes prostituées.
- L'accueil et l'accompagnement global des personnes prostituées et leur entourage, le développement d'alternatives à la prostitution, et le soutien vers la sortie de prostitution.
- La formation des professionnel.le.s et des bénévoles pour un meilleur accompagnement.

Contre le système prostitutionnel et ses complicités :

- La prévention auprès de plusieurs dizaines de milliers d'adolescent.e.s et de jeunes pour construire une sexualité libre de tout rapport marchand.
- L'information et la sensibilisation du grand public pour changer les mentalités et les regards.
- Le plaidoyer politique et judiciaire pour faire évoluer et appliquer les politiques publiques.



Abolir le système prostitueur

Mouvement du Nid - Secrétariat
Tél. : 01 42 70 92 40 - nidnational@mouvementdu nid.org

MOUVEMENT DU NID FRANCE

GÉNÉRALE LE 5 JUIN 2016



Convictions et missions

Témoin des réalités quotidiennes de la prostitution, dépositaire des témoignages et récits de vie de milliers de personnes prostituées, convaincu que le système prostitutionnel est un obstacle majeur à l'égalité femmes-hommes, une violence en soi, et une atteinte à l'intégrité et à la dignité de la personne humaine, le Mouvement du Nid milite pour l'abolition du système prostitutionnel et l'avènement d'une société libérée de l'exploitation marchande de la sexualité.

Ayant obtenu en 2016, après de nombreuses années de mobilisations, l'adoption d'une loi abolitionniste qualifiant la prostitution de violence, l'association veut contribuer au recul effectif de la prostitution et à sa disparition par la réduction de la demande, la prévention des entrées dans la prostitution, et le développement d'alternatives réelles et durables permettant une sortie de prostitution.

Née au cœur du christianisme social des années 1930, l'action militante du Mouvement du Nid s'inscrit dans le champ des grands combats humanistes, et notamment féministes, pour l'égalité, l'émancipation individuelle et collective, la justice et la solidarité. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste indépendante de toute structure politique ou religieuse.



Éthique de fonctionnement

Le Mouvement du Nid fonde son action sur la rencontre avec les personnes prostituées. Il place le respect de la personne et son émancipation au cœur de toutes ses actions. Il apporte un soutien inconditionnel, et en dehors de tout jugement, à toutes les personnes prostituées qui en font la demande.

Mouvement relais, notre association développe des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social. Elle tisse aussi des liens avec les associations partageant son projet de société.

Pour mener à bien son action, le Mouvement du Nid mobilise des militant.e.s, des bénévoles et de salarié.e.s. Ils agissent dans l'esprit des statuts, dans le respect du règlement intérieur, et selon les orientations votées chaque année en Assemblée générale.

Le Comité national (CA) de l'association est composé de militant.e.s du Mouvement, issus d'une délégation départementale, et élu.e.s par l'Assemblée générale.

Mouvement du Nid-France : une association de terrain, un mouvement de société !

Association reconnue d'utilité publique, bénéficiant des agréments ministériels « éducation populaire », « éducation nationale », « service civique » et Parcours de sortie dans 15 départements, le Mouvement du Nid agit dans une trentaine de départements. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste de terrain et un mouvement de société.

La première association de terrain agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution

Dans **25 délégations** et **1 antenne** à travers la France, nos militant.e.s ont rencontré **5 938 personnes prostituées** en 2018, sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil. Ces échanges, ce travail mené en commun avec les personnes prostituées donnent tout son sens à notre combat : le droit à ne pas être prostitué.e.

Le Mouvement du Nid-France, avec ses partenaires, accompagne les personnes prostituées face aux difficultés de leur vie quotidienne, elles qui affrontent un véritable déni de leurs droits (accès à la justice, aux soins, à la sécurité sociale). Lorsque les personnes prostituées entreprennent des démarches pour quitter la prostitution, il est également présent à leurs côtés. En 2018, **1 351 personnes prostituées** ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans leurs démarches.

Un mouvement de société portant un projet ambitieux et libérateur

Le Mouvement du Nid-France étend sa réflexion à l'ensemble du système prostitutionnel qui viole les droits humains et à ses causes collectives et individuelles. Nous voulons construire une société abolitionniste, citoyenne et solidaire, qui ne réduise pas les êtres humains à l'état de produits de consommation.

Le Mouvement du Nid-France forme des acteurs sociaux : justice, police, professionnel.le.s de la réinsertion, éducateurs, médecins. Ainsi, en 2018, **2 025 professionnel.le.s** ont été formés.

Nous intervenons aussi en prévention auprès des jeunes. Le Mouvement du Nid-France réclame une réforme ambitieuse de l'éducation à la sexualité et à l'égalité, dès l'école primaire et tout au long du parcours éducatif. En 2018, nous sommes intervenus en prévention auprès de **21 321 jeunes**.

Nous sensibilisons également l'opinion et les élu.e.s pour faire évoluer les mentalités et orienter les politiques publiques. L'année 2016 a été marquée par une grande victoire : l'adoption de la loi du 13 avril renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. En 2018, nous avons agi en réseau avec de nombreux partenaires pour la mettre en œuvre : **53 associations** se sont réunies autour de l'appel Abolition 2012 initié en 2011. **Nous en comptons 62 en 2018.**

La prostitution

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. Nous préférons parler du « système prostitueur », qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité. Ses acteurs sont les proxénètes et les « clients » prostitueurs.

Une atteinte à la dignité humaine : Notre société interdit d'assimiler le corps humain à un objet marchand. Pourtant, les prostitueurs accèdent au corps de la personne prostituée par la contrainte économique. Le système prostitutionnel exploite les victimes de rapports de force : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les prostitueurs sont des hommes).

Un obstacle à l'égalité femmes-hommes, une violence sexiste : Le système prostitutionnel garantit aux hommes ce que la condamnation du viol leur a retiré : la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir. La répétition d'actes sexuels non désirés, est une violence, aux répercussions physiques et psychologiques graves.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Échanges, bilan et perspectives d'avenir

Le mois de juin est celui de l'Université de printemps et de l'Assemblée générale des militantes et des militants. Les 9 et 10 juin à Carqueiranne, elles et ils se sont réunis avec quelques salariés et invités pour se former, définir les perspectives de l'association et voter les rapports annuel et financier de l'association.

La présentation du rapport annuel 2017 a été l'occasion de constater une nouvelle fois la multiplicité et la richesse des actions du Mouvement du Nid : rencontre, accompagnement des personnes, prévention, formation. L'assemblée a pris la mesure du travail accompli pour obtenir l'agrément « parcours de sortie » dans 15 départements, mettre en place les premiers parcours de sortie, répondre à toutes les demandes des nouvelles commissions départementales en matière de formation ou encore mener l'intense plaidoyer, à la fois dans le cadre des campagnes électorales, et de la prise de contact avec les nouvelles et nouveaux élus.

L'association a souhaité à travers cette Assemblée générale se doter d'une gouvernance plus partagée au niveau local en instaurant une limite de durée aux mandats des délégués départementaux, et en permettant un co-portage de cette responsabilité importante en créant une fonction de co-délégué. Des amendements au règlement intérieur de l'association ont été adoptés en ce sens.

Les militant.e.s ont par ailleurs travaillé à la définition des orientations à donner à l'association dans le nouveau contexte de l'adoption de la loi du 13 avril 2016 et de la mise en œuvre d'une politique publique transversale et dédiée à la lutte contre le système prostitutionnel : comment conserver la liberté et la souplesse du Mouvement du Nid dans les relations aux personnes accompagnées, l'autonomie de l'association quant aux pouvoirs politiques et financiers, sa liberté de parole, comment s'articuler aux institutions et autres associations du secteur, comment rester un aiguillon, un précurseur ? Toutes ces questions ont fait l'objet d'une réflexion collective.

Enfin, cette AG a aussi été l'occasion d'un hommage de l'ensemble du Mouvement du Nid à la journaliste et militante féministe Claudine Legardinier, principale « plume » de notre revue trimestrielle *Prostitution et Société* depuis 35 ans ! Les délégations ont particulièrement exprimé leur reconnaissance à Claudine Legardinier pour son travail de recueil de témoignages, un travail effectué dans une loyauté extrême face à la parole reçue.



Les responsables de délégations mutualisent leurs expériences et préparent l'avenir du Mouvement national

Cette assemblée ouverte aux délégué.e.s départementaux du Mouvement du Nid est animée par son Comité national. Elle se réunit deux fois par an – en 2018, elle a eu lieu les 24 et 25 mars et les 13 et 14 octobre. Durant deux jours, les délégué.e.s partagent les informations du terrain, les problématiques locales posées par le système prostitutionnel, les actions en cours et les projets de leur équipe ainsi que ses faiblesses et ses forces.

Le CNO est aussi un temps de dialogue entre les délégué.e.s, le Comité national et le Secrétariat. Les délégué.e.s font part de leurs préconisations pour l'orientation de l'action du Mouvement du Nid. Le CNO de printemps permet un point d'étape avant l'Assemblée générale (AG), celui de l'automne mesure les effets des décisions de l'AG précédente et affine leur application. Enfin, les délégué.e.s y bénéficient d'informations et de conseils concernant les salarié.e.s, les stagiaires et les volontaires en service civique qui travaillent dans leur délégation.

CNO des 24 et 25 mars 2018

Ce CNO a représenté un temps important pour la vie associative et le développement du Mouvement du Nid. Alors que l'Assemblée générale de juin se profilait, les délégué.e.s ont travaillé sur des sujets liés à l'identité, au fonctionnement et aux missions de l'association.

Un travail pour évaluer la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 a été réalisé.

Le groupe de travail sur la diversification des sources de financement a présenté ses conclusions.

Enfin, avec le Secrétariat national, les délégué.e.s et le Comité national ont préparé l'Assemblée générale.

CNO des 13 et 14 octobre 2018

Dans la poursuite des travaux de l'Assemblée générale, les délégué.e.s et le comité national ont travaillé sur les orientations du Mouvement pour les années à venir.

La situation financière de l'association a été présentée et analysée collectivement. Un travail autour de la stratégie de communication et de plaidoyer a ensuite été mené et les projets nationaux ont été présentés. Enfin, ce CNO d'automne a permis de travailler à la clarification du rôle des instances internes.



Les délégué.e.s, chef.fe.s d'orchestre de l'action départementale

Le Mouvement du Nid s'appuie pour mettre en œuvre ses actions sur une unité départementale, la délégation. Une délégation est composée de militant.e.s auxquels peuvent s'associer des sympathisant.e.s et des salarié.e.s ; elle se choisit un.e délégué.e départemental.e et éventuellement un ou une co-délégué.e parmi les militant.e.s. Cette personne reçoit alors délégation du Comité national pour mettre en œuvre au niveau local la politique et les actions de l'association. Les délégué.e.s ont de nombreuses tâches et un rôle essentiel dans la cohésion du Mouvement. Ils et elles organisent l'action de la délégation au niveau local, développent la formation de ses membres, promeuvent l'engagement et recherchent de nouveaux militants et militantes. Les délégué.e.s représentent localement le Mouvement du Nid et engagent des partenariats. Ce sont eux et elles qui veillent au suivi financier et ont la responsabilité des salarié.e.s le cas échéant. Enfin, grâce à leurs échanges et leurs apports lors des assemblées générales, commissions, conseil national, et leur dialogue avec le Comité national, ils et elles maintiennent une unité dans notre action sur l'ensemble du territoire.

L'accueil et la formation des nouveaux militant.e.s du Mouvement

« Un questionnement personnel sur la liberté, la question de l'égalité des sexes, la question de la violence dans les relations interhumaines, la volonté de comprendre... » : les raisons de s'engager au Mouvement du Nid sont nombreuses. Deux week-ends par an, en avril et en décembre, le Mouvement du Nid organise une formation intensive pour les bénévoles, volontaires et sympathisant.e.s issus de nos délégations. C'est une étape nécessaire avant de devenir militant.e de notre association.

Souvent ces personnes sont sensibles à la cause depuis des années, comme C. : « Depuis mon adolescence, j'ai été interpellée par la souffrance subie par les personnes mises en situation d'esclavage sexuel », ou encore comme N. : « Le regard porté sur les personnes prostituées me dérange, je me suis donc renseignée sur le Net pour voir s'il existait des associations d'aide ».

Il est intéressant de constater que les nouveaux venus ont souvent découvert le Mouvement grâce au bouche-à-oreille ou à des rencontres marquantes avec des militant.e.s qui les ont ensuite redirigés vers l'association.

Il n'est pas rare non plus que les personnes aient été sensibilisées par des interventions ou des formations du Mouvement du Nid. Par exemple, S., retraité, a participé à une conférence : « J'ai été très touché par la manière dont l'action du Mouvement du Nid a été présentée. J'ai décidé d'aller plus loin, j'ai participé à d'autres rencontres, puis j'ai décidé de m'investir au sein de ma délégation ».

D'autres ont eu une approche plus engagée, comme C., ancien proviseur : « À partir de recherches sur internet pour comprendre et lutter contre cette forme particulièrement odieuse de traite des êtres humains, j'ai découvert



CHIFFRES CLÉS 2018

**43 participant.e.s venus
de 15 délégations**

le Mouvement du Nid. Sa position clairement abolitionniste et son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes m'ont amené à m'investir ».

Au cours des deux sessions de base effectuées en 2018, la quarantaine de participant.e.s a montré un grand intérêt. Des engagements bien précis, des idées fortes, c'est ce qui ressort de leurs motivations : « J'ai découvert le Mouvement du Nid en cherchant comment agir pour le féminisme en général et pour l'abolition de la prostitution en particulier. »

Et surtout, une grande volonté d'agir, comme le montre une militante qui évoque « les sorties sur le terrain à la rencontre des personnes prostituées qui attendent avec enthousiasme et impatience notre passage... ce qui me rend totalement impliquée et heureuse de ces rencontres et de l'humanité qu'on leur apporte ».

Session de base, des week-ends de formation bien remplis

Au programme, nous abordons les méthodes et les objectifs de l'association dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées, la prévention auprès des jeunes, la sensibilisation de l'opinion publique, le relais de nos revendications par le plaidoyer. La vie associative, ses devoirs et ses mécanismes de fonctionnement sont également expliqués. Un travail sur les médias, notre argumentaire, nos outils, complètent la formation. Nous offrons aussi aux participants de s'impliquer largement dans ce temps de formation, en détaillant leurs expériences, leurs analyses, les projets qu'ils ont envie de mener au sein de notre association.

En 2018, les deux Sessions de base ont rassemblé 43 participant.e.s, dont 7 volontaires de service civique et 2 stagiaires, tous issus de nos délégations.

Plusieurs bénévoles de notre partenaire belge, l'association Isala, ont participé à cette Session de base, pour se former sur les différentes actions menées par le Mouvement du Nid. Nous avons pu échanger à cette occasion sur les réalités de la prostitution.

Le Comité national, une instance motrice pour l'action nationale

Le Comité national est l'instance exécutive du Mouvement du Nid-France, composé de militant.e.s élus par l'Assemblée générale. Il désigne en son sein, pour un mandat de trois ans renouvelable, le ou la président.e, le ou la secrétaire général.e, le ou la trésorier.e.

En 2018, le Comité national comptait huit membres : Christine Blec, présidente ; Daniel Mellier, secrétaire général ; Éric Poncet, trésorier ; Évelyne Bar ; Nastasia Hollender ; Jennifer Ladoux ; Élodie Péliissier et Claire Quidet, élues lors de l'Assemblée générale.

Le Comité national s'est réuni à dix reprises en 2018. Ces réunions sont l'occasion de faire un point sur le réseau des délégations départementales, les sujets abordés dans la revue *Prostitution et Société*, les actions de plaidoyer, les relations avec les personnalités, partenaires et institutions, de préparer les réunions nationales (CNO, AG), les projets d'ampleur nationale, les formations des militant.e.s, ou encore de piloter les questions financières et de ressources humaines.

Le Comité national se donne chaque mois une feuille de route répartie entre ses membres et le Secrétariat national. Plusieurs militant.e.s ont été, en 2018, missionnés par le Comité : Grégoire Théry (relations institutionnelles, plaidoyer), Lorraine Questiaux (affaires juridiques), Claire Quidet (CAP international et questions liées aux ressources humaines).

Soutien aux délégations

Nastasia Hollender, membre du Comité national, a été chargée du soutien aux délégations. Avec d'autres

membres du Comité national et la directrice, elle s'est déplacée en 2018 dans plusieurs délégations en France pour répondre aux diverses demandes, réfléchir au développement et à la promotion des délégations, ou accompagner des initiatives particulières.

La richesse et le dynamisme du Mouvement national se vivent d'abord au plus près des réalités du terrain. La vie associative implique de faire durer les énergies des militant.e.s et des salarié.e.s qui font vivre les valeurs de l'abolitionnisme et du féminisme. La mission de soutien du réseau national s'est structurée en 2018 au Secrétariat national et au sein du comité national.

Le rôle du Secrétariat national

Le Secrétariat national assure une partie du soutien à cette mission au quotidien. Il coordonne les renouvellements d'agrément (accueil de volontaires en service civique, Éducation nationale, mise en œuvre des parcours de sortie), organise les formations nationales, assure la logistique des CN, CNO et AG et conduit les projets nationaux. Il assure la gestion des ressources humaines ainsi que la comptabilité nationale et combinée, réalise la maquette des outils, prépare les commandes des documents de prévention, formation et sensibilisation. Il conçoit des actions de communication, de plaidoyer et de relations institutionnelles.

En 2018, un Intranet, outil de communication, de mutualisation des outils et des pratiques et de partage d'information, a été créé par le Secrétariat national, sur la base des attentes et besoins des militant.e.s.

COMMISSION EXPLOITATION SEXUELLE FILMÉE

Parler de prostitution filmée au grand public

En 2018, la commission exploitation sexuelle filmée de l'association ne s'est pas réunie, mais a continué à diffuser la position officielle adoptée par l'association en 2016 sur le sujet de la pornographie. Pour rappel, le Mouvement du Nid a tenu à prendre position et à définir ce qu'il se passe dans l'industrie pornographique comme de l'exploitation sexuelle filmée. Son objectif, bien mettre en lumière la réalité de ce qui se cache derrière les pseudos fictions pornographiques, qui sont en réalité des films d'actes sexuels non simulés, et donc des violences sexuelles (viols, agressions, harcèlement), le consentement à ces actes étant obtenu par l'argent.

La responsable de la commission a eu pour la première fois la possibilité de défendre cette position et d'affirmer que la pornographie était de la prostitution filmée devant les caméras de télévision à l'occasion de l'émission « Flashtalk » sur France Ô. Cette émission de débat, diffusée en septembre et rediffusée à plusieurs reprises depuis, confronte des avis divergents. Ici, plusieurs actrices et acteurs/réalisateurs ont fait face à l'association. L'émission, tournée dans la rue, propose également au public passant de réagir.



Les militant.e.s du Mouvement du Nid se forment pour améliorer leurs actions auprès des personnes prostituées et contre le système prostitueur

Le 20 janvier 2018, 35 bénévoles et 4 salarié.e.s du Mouvement du Nid ont participé à une journée comprenant plusieurs parcours de formation pour mieux intervenir en prévention, mettre en œuvre les parcours de sortie de prostitution créés par la loi du 13 avril 2016 ou mieux aller à la rencontre des personnes prostituées et les accompagner. Cette journée de formation annuelle, complémentaire de la Session de base, permet de se former en continu sur les activités principales du Mouvement du Nid.

Plusieurs objectifs

Cette formation d'approfondissement mise en place en 2018 avait pour objectif d'augmenter le nombre de militants formés à l'accompagnement des personnes prostituées d'une part et à la prévention en milieu scolaire d'autre part. Il s'agissait aussi de favoriser l'échange entre les militants impliqués sur ces activités dans les délégations départementales.

La journée a réuni 39 personnes, bénévoles, salarié.e.s et volontaires, issues de 15 délégations départementales différentes. C'est une très forte mobilisation !

12 ateliers aux thématiques variés

Le parcours de formation relatif à l'accompagnement vers la sortie de prostitution a permis aux participant.e.s de mieux comprendre comment présenter un dossier de demande et de renouvellement de parcours de sortie de prostitution (PSP), échanger sur l'accompagnement par des bénévoles dans le cadre d'un PSP et développer l'insertion professionnelle des personnes participant à un PSP.

Les militant.e.s participant au parcours de formation sur la prévention en milieu scolaire ont approfondi leur connaissance sur les cadres et contenus de la prévention au Mouvement du Nid, découvert des techniques d'animation et des outils. Ils ont échangé sur leurs partenariats locaux.

Enfin, les bénévoles ayant choisi le parcours sur la rencontre et l'accompagnement ont pu travailler sur le développement de la rencontre sur Internet et développer leurs compétences juridiques en droit des étrangers.

Plusieurs ateliers généralistes étaient également proposés : formation des trésorier.e.s des délégation, formation des délégué.e.s employeurs, mieux communiquer ensemble, recherche de financements publics et privés.

L'importance du travail collectif

Cette formation a montré l'importance de travailler collectivement pour améliorer les pratiques de chacun.



Au delà des contenus apportés aux participants, c'est la mutualisation des informations et des pratiques qui a fait de cette journée un moment très riche. Ce format de formation perdurera dans le temps avec deux sessions annuelles. L'intranet viendra compléter utilement ces rencontres fructueuses.

Un engagement choisi et un enrichissement mutuel

Le Mouvement du Nid est agréé pour recevoir des volontaires. Cet engagement suppose une réelle volonté d'accompagner des jeunes dans un parcours d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel. Les premiers acteurs de la réussite de cet engagement sont les délégations qui proposent la mission, et particulièrement les tuteurs de ces volontaires. Ainsi, en 2018, 15 d'entre eux ont participé à l'animation des activités dans 6 délégations départementales.

L'agrément du Mouvement du Nid pour accueillir des volontaires en service civique a été renouvelé pour trois ans le 19 janvier 2018. L'Agence du Service civique nous a accordé une « enveloppe » de 24 postes par an, sur trois missions :

- le soutien aux activités de prévention des comportements sexistes et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes,
- l'appui à la communication et au soutien du réseau de bénévoles pour le renforcement des actions de lutte contre le système prostitutionnel,
- l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de prostitution.

L'implication de jeunes volontaires dans l'accompagnement de personnes a donné lieu à des possibilités d'accom-



pagnement physique dans de nombreuses démarches et à une expérimentation de cours de français langue étrangère dans une délégation départementale qui ne l'avait pas encore mise en place. En prévention, leurs démarches ont permis de développer de nouveaux outils d'intervention, de solliciter de nouveaux établissements scolaires et de multiplier ainsi des actions de prévention sur site.

Les retours des jeunes sont élogieux. Chaque volontaire a participé à notre formation « Session de base » où il ou elle a appris à appréhender la cause portée par le Mouvement. Ils s'inscrivent également à une formation aux premiers secours.

Ils prennent confiance en eux grâce aux interventions en tandem avec un.e militant.e. Ils précisent leur parcours personnel et leur projet professionnel. Certain.e.s précisent leur orientation professionnelle et reprennent un cursus dans le travail social.

Des appels aux dons pour consolider notre action et notre indépendance

Deux campagnes de dons ont été organisées au bénéfice de notre association en 2018. Elles resserrent les liens avec nos donateurs et donatrices et nous font connaître auprès de celles et ceux qui souhaitent soutenir une cause humaniste, progressiste et emblématique de l'égalité femmes/hommes.

Nous valorisons dans nos campagnes nos actions de rencontre et d'accompagnement des personnes et de prévention. Les lettres que nous envoyons à celles et ceux qui nous soutiennent par leur générosité sont l'occasion de montrer que ces dons sont bien employés et servent à agir sur le terrain.

Depuis 2017, nous développons de nouveaux formats de campagne d'appel aux dons en ligne. Il est déjà possible de faire des dons en ligne, via notre page sur la plateforme HelloAsso. Nous relayons désormais nos deux campagnes sur le web.

En 2018, nous avons mis en place deux campagnes de financement participatif pour des projets d'accompagnement psychologique des personnes prostituées : pour la Nuit des relais organisée par la Fondation des femmes et via le site Ulule, grâce à un projet d'étudiant.es de l'IPAG Business school de Paris. Avec l'aide de nos militant.e.s et sympathisant.e.s, nous avons relayé sur notre site et nos réseaux sociaux ces deux appels à la générosité publique.

Ces campagnes en ligne nous permettent de partager des contenus concis et percutants sur ce que le Mouvement du Nid apporte aux personnes prostituées et à la société par son combat abolitionniste.

Nous continuons de développer cette stratégie, qui représente certes un effort important mais qui permet de nous faire connaître de nouveaux donateurs et donatrices et qui constitue également une action de sensibilisation à part entière.

Le Mouvement national : un interlocuteur de premier plan

Des membres du Comité national et du Secrétariat national défendent la cause abolitionniste dans différentes institutions tout au long de l'année. Quelques exemples d'interventions :

À l'Élysée

À deux reprises en 2018, Stéphanie Caradec, directrice nationale, et Grégoire Théry, militant chargé auprès du Comité national des relations institutionnelles ont été reçus à l'Élysée par les équipes du Président de la République, pour échanger sur le dépôt de la Question prioritaire de constitutionnalité sur la pénalisation des clients.

Intérieur, Santé, Égalité femmes-hommes, Éducation nationale : les ministères mobilisés pour la mise en œuvre de la loi

Grégoire Théry et Stéphanie Caradec ont présenté tout au long de l'année au Service des droits des femmes et de l'égalité les actions réalisées dans le cadre de la convention pluri-annuelle d'objectifs liant l'association au Ministère (2016-2018). Cela a été également l'occasion de faire des points réguliers sur la loi du 13 avril 2016, le Mouvement du Nid devant appuyer sa mise en œuvre institutionnelle. Dans ce but, ils ont rencontré les cabinets des ministres de l'Intérieur (en particulier sur le suivi judiciaire des plaintes déposées par les personnes prostituées et l'inversement de la charge pénale) de la Santé, de l'Égalité femmes-hommes et de l'Éducation nationale.

Comité de suivi de la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016

Suite à la proposition du Mouvement du Nid, un comité de suivi de la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 a été mis en place sous la responsabilité de la délégation interministérielle à l'égalité (DGCS). Ce comité, réunissant les directions générales de la police et de la gendarmerie nationales, la Direction générale des étrangers en France, les ministères de la Justice, de la Santé et des Solidarités, de l'Éducation nationale, du Travail, la Direction générale de la cohésion sociale, la MIPROF, et les associations têtes de réseaux agréées s'est réuni le 29 juin 2017. Il ne s'est pas réuni depuis. Le Mouvement du Nid demande des réunions régulières.

MIPROF

En 2018, le Mouvement du Nid a siégé aux réunions du Comité d'orientation de la Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

Créée par décret en janvier 2013, la MIPROF a pour objet de rassembler, analyser et diffuser les informations et données relatives aux violences faites aux femmes. Elle assure également la coordination nationale en matière de lutte contre la traite des êtres humains.

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)

Grégoire Théry est membre actif du HCE depuis 2013, au sein de la commission Violences de genre. Il a participé aux réunions de cette commission ainsi qu'aux plénières du Haut Conseil. En 2018, la commission Violences de genre a travaillé sur l'évaluation du 5^{ème} plan de lutte contre les violences faites aux femmes.

À l'invitation du HCEfh, Stéphanie Caradec est intervenue lors du colloque « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes », organisé le 22 novembre 2018 en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental, la Fondation des femmes, le Fonds pour les femmes en Méditerranée et le Women's Worldwide Web.

ONU

Le Mouvement du Nid était présent à la session annuelle de la commission sur la Condition des femmes (CSW) des Nations Unies qui s'est déroulée à New York en mars 2018, aux côtés de la Coalition pour l'abolition de la prostitution (CAP international). La CSW est le principal organe intergouvernemental dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. À lire page 70.

Collectif contre la Traite des Êtres Humains

Pierre Albert, militant des Hauts-de-Seine, représente le Mouvement du Nid-France au Collectif contre la traite des êtres humains. Ce collectif a notamment reçu pour mission de la MIPROF de travailler à l'élaboration du deuxième plan de lutte contre la TEH.

Parlement

L'expertise du Mouvement du Nid est sollicitée au Parlement. En 2018, les député.e.s ont fait appel à lui pour le projet de loi asile et immigration, l'évaluation de la mise en œuvre des parcours de sortie de prostitution, une proposition de loi sur la prostitution des mineurs et le projet de loi de finances 2019.

Les sénateurs/trices ont également auditionné le Mouvement du Nid sur la mise en œuvre de la loi d'avril 2016 et le projet de loi de finances 2019.

Notre action juridique



L'accès à la justice des personnes prostituées est restreint, entre autres, par la méconnaissance des réalités du système prostitutionnel par le monde juridique et par l'isolement dans lequel se trouvent bien des personnes en situation de prostitution. Pour que le statut de victimes ne leur soit plus dénié, le Mouvement du Nid mobilise des avocat.e.s bénévoles, qui agissent sur trois axes : aide juridique, action judiciaire, formation.

En 2018, Le Mouvement du Nid s'est tout particulièrement mobilisé sur l'action judiciaire et s'est porté partie civile dans de nombreux procès, aux côtés des personnes prostituées

• **Partie civile en cas de meurtres de personnes prostituées**

En 2018, le Mouvement du Nid a décidé de se porter systématiquement partie civile lors des procès pour meurtres de personnes prostituées. Ainsi, après le meurtre de Vanesa Campos, très médiatisé par les adversaires de la loi de 2016 fin août, l'association a décidé dès le 3 septembre de se constituer partie civile. Plus tôt en mai, une jeune femme d'origine roumaine, Nicoleta, avait été assassinée par un « client ». Là encore, le Mouvement du Nid s'est porté partie civile.

• **Le procès à Rennes des réseaux de Poitiers**

Le Mouvement du Nid s'est portée partie civile dans un important procès de réseaux proxénètes à Poitiers, dont le procès s'est déroulé à Rennes au mois de juin. Pendant dix jours, 21 prévenu.e.s ont comparu. La plupart étaient des hommes et des femmes nigérianes, des « mamas » ayant prostitué de nombreuses jeunes femmes amenées du Nigéria. Des peines de 1 à 8 ans de prison ont été prononcées contre les proxénètes nigériens. Les hommes, considérés comme des « pachas » ont reçu des peines plus sévères que les « mamas », pour la plupart d'anciennes victimes. L'avocate et chargée de mission juridique Lorraine Questiaux a représenté l'association. Sa plaidoirie a été entendue par le tribunal qui a envoyé un message politique fort, reconnaissant le degré de responsabilité de chacun.e dans ce réseaux et le fait que les femmes proxénètes sont d'anciennes victimes. En 2019, devait se dérouler le deuxième procès de ce réseau, celui des logeurs, à leur tour sévèrement condamnés en mars.

• **Procès du proxénétisme de mineures en région parisienne**

L'association a été représentée lors d'un procès exemplaire du proxénétisme de mineur.e.s qui se développe

actuellement en région parisienne. Lors de ce procès comparaissent douze prévenus, âgés pour la plupart de 22 et 23 ans. Sur les seize jeunes filles identifiées comme victimes du réseau, une seule n'était pas mineure au moment des faits. Lors de ce procès, Lorraine Questiaux a pu rappeler qu'il est impossible de considérer les jeunes filles comme consentantes à des actes d'une violence extrême. Des peines de prison de six mois à trois ans et demie ont été prononcées à l'encontre des prévenus.

• **Procès de Metz : une décision historique en faveur des personnes prostituées !**

À la cour d'assises de Moselle, deux « clients » de personnes prostituées ont été condamnés pour viols et violences à 12 et 18 ans de prison. À ces peines lourdes, le jury a donné les motivations suivantes : les deux mis en cause « ont commis des viols, qualifiés de crimes, sur plusieurs prostituées sur une durée de 2 ans. Ces faits sont constitutifs d'une démarche d'abus de personnes vulnérables, du recours à des personnes se livrant à la prostitution comme on utilise un objet dans le seul but de satisfaire un désir égoïste ». Les victimes, dont l'une était accompagnée par le Mouvement du Nid, ont obtenu 25 000 euros de dommages et intérêts, alors que rarement les dédommagements dépassent les 10 000 euros. Les faits reprochés aux 2 hommes se sont déroulés en France et au Luxembourg entre 2013 et 2015 et étaient caractérisés par une extrême brutalité.

• **Affaire Vivastreet : ouverture d'une information judiciaire**

En 2018, suite à la plainte déposée fin 2016 par le Mouvement du Nid et les parents d'une mineure qui avait pu déposer une annonce sur le site, et l'enquête préliminaire ouverte en avril 2017, le parquet de Paris a décidé (le 30 mai) d'ouvrir une information judiciaire pour proxénétisme aggravé à l'encontre du site de petites annonces Vivastreet. Une quinzaine de jours après l'ouverture de l'information judiciaire, le site a fermé sa rubrique d'annonces « Erotica ». Les services enquêteurs diligentés sont toujours au travail et sollicitent régulièrement l'association dans ce cadre.

RÉDUIRE LA « DEMANDE »

Disrupt demand : un projet pour mieux lutter contre la demande de prostitution



En 2017 et 2018, le Mouvement du Nid a été partie prenante dans un projet européen, financé par le fonds sécurité intérieure de la Commission européenne, et impliquant 5 ONG de pays différents, ayant le point commun de lutter dans leur pays pour infléchir les lois sur l'achat d'actes sexuels afin de mieux agir contre le système prostitueur. Dans plusieurs de ces pays, des campagnes ciblant la demande de prostitution ont permis de faire adopter des modèles juridiques solides (Suède, France, Irlande).

L'objectif du projet était donc de prévenir la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle en réduisant la demande, et ce en cartographiant et analysant ces modifications juridiques ayant cet objectif ; en partageant des informations sur les éléments de campagne réussies qui ont abouti à des modifications juridiques et à la mise en place de politiques publiques efficaces. Les stratégies de mise en œuvre des lois existantes et les mécanismes permettant de contrôler leur efficacité ont été analysés en vue d'identifier et de promouvoir de bonnes pratiques transférables entre les États membres.

Un rapport de recherche comparative a été établi, sur les différentes approches et campagnes de changement juridique ciblant la demande, sur la base de six rapports des pays participants. Il a été présenté au Parlement européen en novembre.

Plusieurs discussions thématiques ont été organisées et publicisées durant ces deux années, éclairant la recherche des questions telles que l'engagement politique, la mobilisation du public, l'intégration des points de vue des victimes de la traite et la communication.

Des réunions de travail transnationales ont permis d'explorer et d'identifier les meilleures pratiques dans deux domaines cruciaux : la coopération entre les ONG et les forces de l'ordre dans les pays où des modifications juridiques ont été apportées, et les cadres de mise en œuvre permettant de contrôler l'application effective des politiques publiques adoptées.

À partir de ces travaux, ce projet doit permettre :

1. aux États dotés de lois dissuadant la demande d'améliorer leurs stratégies de mise en œuvre et d'évaluation ;
2. aux ONG et aux organismes chargés de l'application de la loi d'améliorer leur coopération et d'en créer de nouvelles, ce qui conduira également à de meilleurs résultats pour les victimes en termes d'accès aux droits et à la protection ;
3. que de nouvelles lois soient promulguées visant à réduire la demande, ce qui réduira le nombre de victimes et d'« acheteurs » potentiels ;
4. de prévenir la prostitution au sein de l'Union européenne.

PRÉVENTION

Engagés contre la prostitution des mineurs

En novembre 2018, le Mouvement du Nid a reçu une subvention importante du Service des droits et de l'égalité (SDFE) pour un projet de lutte contre la prostitution des mineurs, composé de trois volets : développement de nouveaux outils de prévention en milieu scolaire sur l'égalité filles-garçons, la pornographie (exploitation sexuelle filmée) et les risques prostitutionnels ; renforcement de l'action nationale de prévention de l'association – par la formation des animateur.trices en prévention, la constitution d'un intranet et d'une mallette pédagogique partagée ; et formation des professionnels – par la publication d'au moins un numéro de *Prostitution et Société* sur le sujet et la

formation de 500 professionnel.les. Ces actions initiées au dernier trimestre 2018 s'étaleront sur toute l'année 2019.

Une première étape a été franchie avec la mise en ligne d'un intranet en mars 2019, à l'issue d'une consultation des membres et d'analyse de nos besoins à l'été 2018. L'outil propose une médiathèque et des forums de discussions facilitant l'échange de pratiques et la capitalisation de nos connaissances et documents.



CAP INTERNATIONAL

Pour notre coalition CAP international, une année d'accomplissements

Le Mouvement du Nid est un des membres fondateurs de la Coalition pour l'abolition de la prostitution (CAP international), créée en 2013 et qui se développe de plus en plus. En 2018, la coalition comptait 26 membres, des associations de terrain qui offrent du soutien aux victimes de la prostitution et militent pour l'adoption de législations abolitionnistes partout dans le monde. Toutes ces associations travaillent avec, ou ont été fondées par des survivantes de la prostitution.

L'année a été celle de la concrétisation pour CAP international, qui a su porter l'abolitionnisme au plus haut niveau des institutions. Ainsi, lors de la CSW (commission sur le statut des femmes) aux Nations unies, en mars, CAP international a organisé deux événements parallèles. Le premier autour de « The Last Girl First » (que la dernière fille devienne la première), campagne qui insiste sur le fait que la prostitution, touche toujours, partout, les plus vulnérables, et que seul le modèle abolitionniste peut renverser cette situation.

Une délégation de la coalition a même pu rencontrer le Secrétaire général de l'ONU (voir photo) et lui exposer pourquoi, les institutions internationales ne doivent pas céder à l'idéologie pro-prostitution en employant à tort le terme de travail du sexe.

En septembre à Paris, le directeur exécutif de CAP international a rencontré le président de la République Emmanuel Macron en soutien à l'action de Nadia Murad, survivante du génocide des Yézidi par Daech, qui était également présente. En octobre, il a facilité une autre rencontre de la toute nouvelle prix Nobel de la paix avec le Président.

Tout au long de l'année, la coalition internationale a par ailleurs été présente dans des colloques abolitionnistes, en Suède en avril, en Lettonie en septembre, à Genève à deux reprises, en Ukraine en octobre. Et bien sûr, en France également (voir pages 50, 51 et 55).

Ainsi, en mai à l'Assemblée nationale, elle a été co-organisatrice du colloque européen mettant en évidence que le modèle abolitionniste est le seul qui fonctionne (voir page 55), et de l'événement du 23 novembre à Paris « les survivantes prennent la parole » (pages 50 et 51).



Trombinoscope au 1^{er} juin 2019

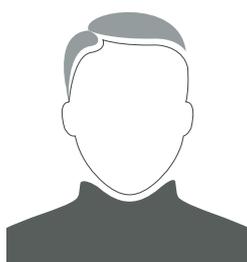
COMITÉ NATIONAL (Conseil d'Administration)



Christine BLEC
Présidente nationale



Daniel MELLIER
Secrétaire général



Éric PONCELET
Trésorier national



Évelyne BAR
Référente relations
avec l'OFPPA



Aude EVRARD
Membre coopté



Nastasia
HOLLENDER
Soutien aux délégations



Jennifer LADOUX
Membre



Lenaig LEFOUILLÉ
Membre coopté



Élodie PELISSIER
Membre



Claire QUIDET
Membre



Marion SAUVAGE
Membre coopté

CHARGÉ.E.S DE MISSION AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL



Grégoire THÉRY
Plaidoyer



Lorraine QUESTIAUX
Chargée des
questions juridiques



Jacques HAMON
Rédacteur en chef de
la revue *Prostitution et
Société*

du Mouvement du Nid-France

DÉLÉGUÉ.E.S DÉPARTEMENTAUX



Élodie Pelissier
Alpes-Maritimes



François Wioland
Bouches-du-Rhône



Nicole Gauer
Calvados



Claire Koenig
Doubs



Yamina Daoudi
Eure-et-Loir



Zita Tugayé
Haute-Garonne



Odile
Guilliou-Ranquet
Hérault



Pierre Mabire
Indre-et-Loire



Anne-Marie
Ledebt
Loire-Atlantique



Loiret



Marie-Renée
Jamet
Morbihan



Viviane Wagner
Moselle



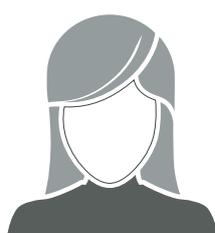
Bernard Lemettre
Hauts-de-France



Aude Evrard
Bas-Rhin



Jennifer Harmand
Haut-Rhin



Morgane
Mandaroux Le Corre
Rhône



Marie-Claude
Leroux
Sarthe



Lorraine
Questiaux
Paris



Sabine Pons
Seine-Maritime



Muriel Huré
Var



Berthe Flachaire
Vaucluse



Évelyne Bar
Essonne



Anne-Marie Bériot
Hauts-de-Seine



Claire Quidet
Val-de-Marne



Lavinia Ruscigni
Martinique



Jacques Hamon
Délégué régional
Île-de-France

Trombinoscope au 1^{er} juin 2019 des salarié.e.s du Mouvement du Nid-France

SALARIÉES AU SECRÉTARIAT NATIONAL



Stéphanie Caradec
Directrice



Sandrine Goldschmidt
Chargée de
communication et des
partenariats extérieurs



Élise Guiraud
Chargée de
communication



Françoise Lemettre
Comptable



Christine Mirkovic
Assistante de direction

SALARIÉ.E.S EN DÉLÉGATIONS



Noura Raad
Eure-et-Loir



Georgia Houessou
Doubs



Gaëlle Henry
Hérault



Sealia Thevenau
Hérault



Magali Besnard
Indre-et-Loire



Emeline Sasse
Loire-Atlantique



Marylène Lecourt
Hauts-de-France



Isabelle Collot
Bas-Rhin



Laurence Mey-Witz
Bas-Rhin



Karine Batail
Haut-Rhin



Justine Rocherieux
Île-de-France



Pauline Chancerelle
Île-de-France

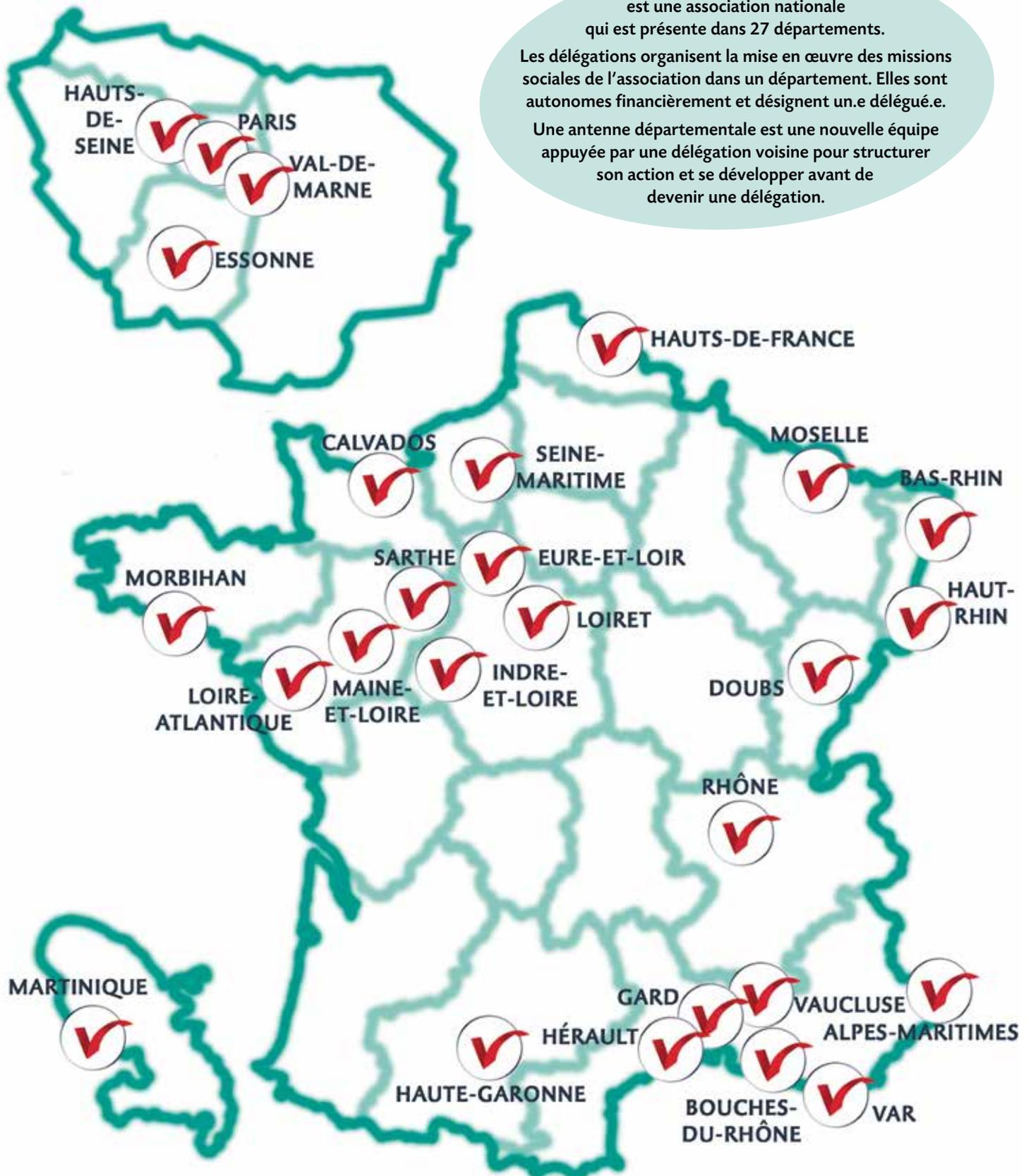


Agnès Nierenberger
Essonne



Benoît Kermorgant
Hauts-de-Seine

25 délégations et 2 antennes pour agir sur le terrain en 2019 !



Le Mouvement du Nid est une association nationale qui est présente dans 27 départements. Les délégations organisent la mise en œuvre des missions sociales de l'association dans un département. Elles sont autonomes financièrement et désignent un.e délégué.e. Une antenne départementale est une nouvelle équipe appuyée par une délégation voisine pour structurer son action et se développer avant de devenir une délégation.

LA REVUE *PROSTITUTION ET SOCIÉTÉ*

**PROSTITUTION
ET SOCIÉTÉ**
revue trimestrielle du Mouvement du Nid - France | www.prostitutionetsoiete.fr



CHIFFRES CLÉS 2018

12 500 exemplaires diffusés en France et à l'étranger
3 135 distribués gratuitement par nos délégations
15 bibliothèques universitaires et 10 municipales abonnées
150 journalistes et 100 institutions reçoivent la revue

Le Mouvement du Nid publie la seule revue d'information sur le système prostitutionnel en France et dans le monde : dossiers, témoignages, interviews, livres, films... *Prostitution et Société* relaie aussi les événements de l'association et participe à son rayonnement au travers de dossiers thématiques approfondis. Nous mettons à l'honneur l'approche pluridisciplinaire du système prostitutionnel : élu.e.s, militant.e.s, acteurs/trices sociaux, intellectuel.le.s donnent leur point de vue dans chaque numéro. Utile aux acteurs sociaux concernés au premier chef par la prostitution, *Prostitution et Société*, par la richesse et la diversité des thèmes qu'elle aborde, intéresse celles et ceux qui s'engagent pour les droits des femmes et la dignité de la personne humaine.

En 2018, la rédaction (10 réunions plénières) compte 7 rédacteurs/trices permanent.e.s et plusieurs rédacteurs occasionnels, travaille avec une graphiste et une maquettiste professionnelles.

Le témoignage de Nadia, publié en ligne dès novembre 2016, a reçu 23 000 visites, un record !

Une histoire riche

Dès ses débuts, l'association a jugé nécessaire de partager avec le grand public son expertise du système prostitueur. *Moissons Nouvelles*, la première publication, paraît d'octobre 1951 à janvier 1968. *Femmes et Mondes* prend alors le relais, enrichissant sa ligne éditoriale de nouvelles problématiques venues de la psychologie et de la sociologie.

En 1989, pour souligner l'approche de la prostitution comme fait social, la revue du Mouvement du Nid devient *Prostitution et Société*. L'attention portée aux enjeux de la question prostitutionnelle en lien avec l'égalité entre femmes et hommes, la marchandisation... est confirmée en 2003 avec la refonte du trimestriel.

Le fil conducteur depuis 1951 : chaque nouvelle parution accueille largement la parole des personnes prostituées en consacrant plusieurs pages à un ou plusieurs témoignages.

Nouveaux témoignages diffusés en 2018

Magali « Cette loi, ces parcours de sortie, c'est une bonne chose, parce qu'il y a d'autres personnes

qui veulent arrêter et qui n'en ont pas les moyens. Qui n'ont rien. Et qui ont peur. Avec la chance d'avoir mon titre de séjour, j'ai pu me débarrasser de ça. Le matin, dès que je dépose ma fille à l'école, je pars chercher du travail. Maintenant, je sais que c'est possible. Je peux y arriver. »

Anne « La règle d'or, c'est d'apprendre à la fermer. Et observer les règles : ne jamais aller chez un client. Jamais. J'ai été gravement agressée deux fois. Mais vous me voyez aller porter plainte pour viol ! J'avais changé de sexe et en plus j'étais prostituée ! Je me suis dit : les flics vont se foutre de moi. (...) On libère toutes les pulsions masculines. Le type ne s'intéresse qu'à lui-même, qu'à sa performance. Ce n'est pas « tu as été bonne », mais « j'ai été bon ». (...) Vous faites en sorte que tout aille vite, mais lui il a payé, il a envie que ça dure. »

Gisèle « De 4 à 51 ans, j'avais vécu dans le silence, la violence, l'abus. Enfin, j'étais sortie du déni, de la justification ; pour la première fois j'ai raconté au Mouvement du Nid les abus sexuels dont j'avais été victime »



Analyser l'actu, éclairer les débats, partager l'information



Nous croyons à la force de l'information, à sa valeur pédagogique dans le processus de changement des pratiques et des mentalités. Le défi est double : notre revue doit analyser les questions de société en temps réel (alors que ceux qui militent pour le statu quo ou la déréglementation du proxénétisme disposent de moyens bien supérieurs) et anticiper sur les évolutions sociales, les débats à venir. Outil d'action avant tout, *Prostitution et Société* a la tâche de former tant les professionnel.le.s que les bénévoles et de les aider à assurer leurs missions : nous faisons connaître les nouveaux outils de prévention, les études, les bonnes pratiques...

La publication « papier » se double depuis 2009 d'une publication « en ligne » grâce au site de la revue prostitutionetsociete.fr. 76 articles ont ainsi été publiés en 2018 en consultation gratuite sur internet.

Au-delà des faits d'actualité et des débats que nous avons auscultés au fil de 2018, notre production met à l'honneur le renouveau de l'abolitionnisme et l'actualité de la lutte contre les violences faites aux femmes.

En 2018, nous avons eu à cœur d'accompagner la mise en œuvre de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel en mettant l'accent sur les débuts

de son application sur le terrain. La loi du 13 avril ayant 2 ans, la revue a publié un numéro « bilan d'étape », dans lequel nous avons tâché de retranscrire les attentes et les espoirs des personnes prostituées engagées dans des démarches de sortie de la prostitution et des acteurs/trices de terrain, partenaires ou membres du Mouvement du Nid, et d'examiner le chemin qu'il restait à parcourir.

Nous avons par ailleurs publié un numéro spécial consacré à la planète abolitionniste, avec des interviews de Sarah Benson, présidente de Cap international et Taina Bien Aimé, directrice de la CATW. Un dossier a été consacré aux « survivantes contre la violence », analysant l'évolution du mouvement de prise de parole par les personnes ayant pu sortir de la prostitution.

La vitrine du Mouvement du Nid et de ses délégations

Prostitution et Société incarne, pour ses lecteurs comme pour sa rédaction, le travail quotidien de femmes et d'hommes engagés sur de multiples actions au sein des délégations du Mouvement du Nid.

En 2018, la rubrique « Initiatives » s'est enrichie d'une page, dédiée chaque trimestre à une nouvelle délégation. La Martinique, l'Indre-et-Loire et la Haute-Garonne ont ouvert le bal en 2018.

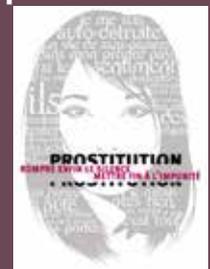


Témoignages : Rompre enfin le silence, mettre fin à l'impunité

Réduite au silence par la honte ou les menaces, l'immense majorité des personnes prostituées se tait. Ce n'est que dans le huis clos de notre association que certaines trouvent la force de parler, souvent pour la première fois. « On a peur de parler, la société a peur d'entendre », nous dit l'une d'elles. Nous qui recueillons, dans la confiance réciproque et l'absence de jugement, leurs histoires bouleversantes, sommes frappés par leur envie de témoigner. Toutes voudraient que leur expérience serve et enragent de ne pas pouvoir prendre la parole en public...

Depuis des décennies, nous publions leurs témoignages, en attendant qu'elles puissent enfin prendre la parole publiquement, sans crainte d'en être détruites. Des femmes en majorité, mais aussi des hommes, mus par le désir profond de changer de vie. La plupart ne viennent pas du bout du monde mais de nos villes, de nos quartiers.

Dans ce recueil, diffusé par nos délégations et disponible sur notre site, nous avons rassemblé 30 témoignages pour faire entendre leurs voix. www.mouvementdunid.org/Rompre-enfin-le-silence-mettre-fin.



NOS BROCHURES D'INFORMATION



Inspirées de leur quotidien, de leurs questions et de leurs rêves, nos brochures permettent aux collégien.ne.s et lycéen.ne.s de revisiter à tout moment les thèmes abordés avec les intervenant.e.s du Mouvement du Nid. Elles favorisent la pérennité de nos messages de prévention.

Dans le cadre de notre campagne « Les jeunes et la prostitution » nous avons mené l'enquête auprès de 5 000 collégien.ne.s et lycéen.ne.s, pour connaître leurs représentations sur la prostitution et les autres violences sexistes.

L'exploitation de ces données inédites actualise notre compréhension des connaissances, positions et attentes des jeunes en matière de prévention des inégalités de genre, des violences et des risques prostitutionnels.

CHIFFRES CLÉS 2018

4 400 *Entre nous on change quoi*

700 *Putain de galère*

offerts lors d'actions de prévention

FILLES/GARÇONS ENTRE NOUS ON CHANGE QUOI ? (Collèges)



2011, réédité et mis à jour en 2015, édition spéciale - de 13 ans paru en 2016

Un ton ludique et respectueux, des jeux, des tests et beaucoup d'informations : les collégien.ne.s deviennent les architectes des relations filles-garçons qu'ils désirent. On y apprend à troquer « les coups de pression », la violence... pour des échanges sur un pied d'égalité !

En 36 pages illustrées et en couleurs, notre brochure développée en cohérence avec les recommandations du *Guide d'intervention du ministère de l'Éducation nationale pour les collèges et les lycées* (2008) a été testée auprès d'adolescent.e.s pendant sa conception. C'est un outil idéal pour aborder les enjeux de l'égalité et la prévention du risque prostitutionnel et des autres violences sexistes.

Elle se base sur des situations banales, tirées des récits des jeunes que nous avons rencontrés. Nous discutons ainsi de choses familières, loin de la dramatisation ou des « clichés » qui cachent la réalité. **Nous nous plaçons dans une stratégie de prévention en termes positifs**, qui incite les jeunes à devenir acteurs et actrices de leurs vies, en développant leurs compétences psycho-sociales : la réflexion critique, la capacité à exprimer ses opinions et ses sentiments, la compréhension de ses émotions, l'estime de soi et le respect d'autrui.

PROSTITUTION, PUTAIN DE GALÈRE ! (Lycées)

2008, réédité et mis à jour en 2016

La prostitution, on en parle partout et pourtant, c'est toujours aussi tabou. Des personnes prostituées, il y en a dans les romans, dans les films et les rubriques de faits divers. On fantasme, on est fasciné ou effrayé, on entend des rumeurs, on partage des préjugés.

Prostitution, putain de galère ! propose d'alimenter les connaissances des jeunes et de les aider à mieux mesurer la réalité du phénomène et ses conséquences. En 28 pages abondamment illustrées, la brochure balaie largement le sujet de la prostitution et des autres violences sexistes à travers 5 grands thèmes en lien direct avec les préoccupations des lycéen.ne.s et étudiant.e.s.

Putain de galère ! c'est également des dizaines d'extraits de témoignages, pour que les réflexions des personnes prostituées sur leur propre expérience soient entendues à leur juste valeur.

Les 5 thèmes : Garçons-Filles, attention sexisme ! ; Conquérir sa liberté, tout un savoir ! ; Prostituer, c'est pas jouer ! ; Il ne faut pas croire tout ce que l'on raconte... ; Ça, un métier ?



NOS BANDES DESSINÉES



Leur qualité en dit long sur l'importance que nous donnons à la prévention, et notre considération pour nos jeunes interlocuteurs.

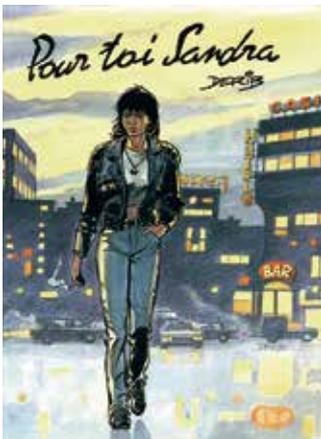
Avec ces BD, et leur livret pédagogique, ils réfléchissent, au travers d'histoires palpitantes basées sur des faits réels, à la violence et à la manipulation, à l'influence du groupe, à la marchandisation, à la résilience et à l'estime de soi, à l'amitié, à la confiance...

CHIFFRES CLÉS 2018

Plus de 200 BD diffusés

Plus de 220 000 *Pour toi Sandra* diffusés depuis sa création

BANDE DESSINÉE POUR TOI SANDRA - RÉÉDITÉE EN 2017



L'objectif était ambitieux : tout en informant sur la prostitution, un sujet grave, qui reste tabou, il s'agissait d'écrire une bande dessinée offrant une histoire actuelle, pleine de suspens, portée par des personnages marquants.

DERIB a relevé le défi. Après *Jo*, bande dessinée destinée à favoriser la prévention du sida, *Pour toi Sandra* donne vie à une adolescente traquée par un réseau de prostitution.

Pour toi Sandra : un succès mérité

Depuis son édition en 1997, *Pour toi Sandra* a été diffusée à plus de 220 000 exemplaires, ce qui en fait un succès d'édition incontestable : elle compte parmi les bandes dessinées les plus diffusées en France.

Plus de 150 articles de presse et une vingtaine d'émissions de radio et de télévision ont salué la qualité de *Pour toi Sandra*.

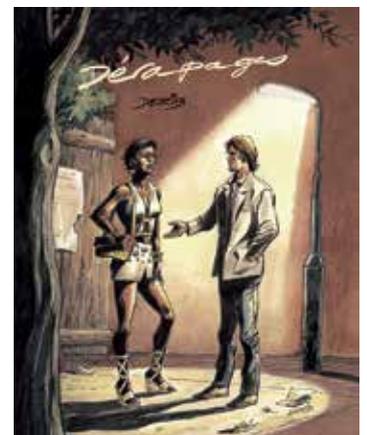
Depuis sa création, la BD a servi de support à des centaines d'actions de prévention et d'information auprès des collégiens et des lycéens. En 2016, le livret pédagogique a été complètement réécrit. La nouvelle édition est parue en 2017 avec une couverture souple, plus adaptée au jeune public, et dans un plus petit format, plus pratique.

BANDE DESSINÉE DÉRAPAGES

Après *Pour toi Sandra*, le Mouvement du Nid et **DERIB** ont créé une seconde bande dessinée : *Dérapages*. Elle s'inscrit dans notre travail de prévention afin d'éviter que nos enfants deviennent « clients » de la prostitution et afin de leur offrir d'aborder la sexualité de manière positive, à eux qui sont confrontés dès leur plus jeune âge à des images liées à la pornographie et à la prostitution.

Il était nécessaire de leur procurer un outil qui pose autrement la question de la sexualité : la bande dessinée est devenue un support de cette démarche. *Dérapages* ouvre le dialogue avec les jeunes sur des questions essentielles, le respect, l'amour, le corps. Elle donne l'occasion aux jeunes de parler de la prostitution, des questions qu'elle soulève au plan de la sexualité, des relations filles/garçons, de l'éthique...

Pari sur l'avenir, *Dérapages* veut contribuer à l'évolution des comportements face à la prostitution. Elle vise à rendre les jeunes acteurs d'un avenir qui les engage dans une démarche de respect mutuel. Outil d'éducation et de prévention, la bande dessinée atteint autant les filles que les garçons et leur permet de réfléchir autour de questions parfois difficiles à aborder.



LE THÉÂTRE, UN RELAIS FORMIDABLE DE LA PRÉVENTION !



Pour nos délégations désireuses d'étendre et d'approfondir leurs actions de prévention, ces spectacles sont des supports aussi attractifs qu'efficaces, ouvrant de multiples perspectives. *On change quoi* est accessible aux plus jeunes, *Au bout de la nuit* à tous les publics à partir du lycée, *Demain nous appartient* est un spectacle de théâtre-forum pour les lycéen.ne.s.



CHIFFRES CLÉS 2018

26 représentations de *Demain nous appartient*

27 représentations d'*On change quoi*

3 représentations d'*Au Bout de la Nuit*

23 000 jeunes ont vu *Au Bout de la Nuit* depuis sa création en 2004 !

DEMAIN NOUS APPARTIENT (Lycéen.ne.s)



Avec une jeune troupe de comédien.ne.s, Les Bradés, nous avons conçu un spectacle de théâtre-forum pour repenser la façon d'aborder nos thématiques avec les jeunes par l'approche participative. *Filles, Garçons, demain nous appartient* vise l'échange de façon ludique et dynamique, vitalisé par une dose d'improvisation, sur les questions d'égalité femmes-hommes, sur l'impact du sexisme dans les relations affectives, sur la violence sexuelle, l'achat d'un acte sexuel, la réalité de la prostitution et du quotidien vécu par les personnes victimes de ce système d'exploitation.

Ce spectacle se compose de deux parties bien distinctes. Il débute par la partie participative, durant laquelle les comédien.ne.s interprètent une première fois des saynètes où les personnages adolescents se retrouvent en difficulté, à propos de leur choix de métier, face à une situation de harcèlement, ou encore sous pression de l'influence du groupe.

La saynète est alors jouée une nouvelle fois, en demandant aux élèves de la stopper lorsqu'ils estiment qu'un des personnages est en difficulté. Les élèves peuvent monter sur scène et intervenir de manière positive, en proposant des solutions ou des arguments pour aider le personnage subissant la situation sur scène. L'élève devient donc acteur de la scène.

Pour cette partie participative, une meneuse de jeu régule et favorise les échanges entre les jeunes et les intervenants. Son rôle est capital pour mener à bien le processus d'implication des jeunes. Nous nous appuyons sur la troupe à cet égard, Les Bradés ayant déjà une forte expérience forgée à travers plusieurs spectacles participatifs et d'improvisation.

Les saynètes montrent des situations parfois difficiles – par exemple, le harcèlement – mais l'effet d'identification joue à plein et les jeunes spectateurs/trices sont très demandeurs de monter sur scène, d'exprimer comment le personnage pourrait résoudre son problème, obtenir de l'aide et du soutien et retourner la situation.

La seconde partie, non participative, entremêle deux histoires avec l'objectif d'illustrer des engrenages conduisant à des situations à risques. La première histoire est celle d'un jeune homme dont la vision de l'existence est emplie de stéréotypes sexistes. La deuxième histoire met en scène une jeune fille venant d'un cadre familial instable et violent, qui rencontre un homme plus âgé dont elle devient dépendante.

« La pièce nous a permis de nous exprimer, de prendre conscience, de voir les choses différemment. »

« Cela nous permet de nous adapter et de voir comment réagir face à des situations dangereuses et réelles mais dans une ambiance détendue. »

« La pièce et le débat font voir les différentes façons de réagir en fonction des personnalités (...) change les idées toutes faites. »

Avis de lycéen.ne.s

ON CHANGE QUOI ? (Collégien.ne.s)



On change quoi ? est une sensibilisation artistique pour des relations plus harmonieuses et égalitaires entre les filles et les garçons. Entre Fanny (14 ans), et Nathalie, sa marraine, entre Melchior (15 ans) et l'assistant social de son collègue, Philippe, se tissent des liens. Par mail, webcam, texto ou portable, ces adolescent.e.s s'interrogent, se révoltent, partagent leur mal-être, leurs joies. Philippe et Nathalie sont en scène tandis que Fanny, Melchior et leurs ami.e.s, interprétés par de jeunes comédien.ne.s de grand talent, sont présents par vidéo interposée.

Avec pudeur et humour, *On change quoi ?* aborde de nombreux sujets, avec un effet d'identification maximal pour le jeune public : l'amitié, les relations amoureuses, la sexualité ; l'égalité et le sexisme ; les difficultés, voire les drames, comme la jalousie et le chantage affectif, mais aussi les violences sexuelles et le risque prostitutionnel. *On change quoi ?* parle de respect, de la parole qui libère, des sentiments qui s'expriment. Le ton est actuel, comme celui de notre brochure *Filles-Garçons, on change quoi ?* dont cette pièce est l'adaptation...

« Très bonne interprétation qui colle à la réalité et répond aux questionnements des élèves (respect, jalousie, confiance, intimité, prise de risques). »
C., assistante sociale de collège

« C'est une pièce que je recommande (...) moderne et adaptée. Beaucoup de sujets sont amenés, que j'aborde en prévention sur la vie affective et sexuelle, et en prévention addiction avec les élèves de 3^e et 4^e. »
A., infirmière de collège

« Ce spectacle correspond au questionnement des jeunes. Sans être moralisateur, *On change quoi ?* apporte des pistes de réflexions (...), tout en faisant bien rire, un super point de départ pour les échanges. »
C., intervenante vie affective et sexuelle au collège

« Un spectacle qui informe les jeunes sur le sexisme, la sexualité, les relations amoureuses, l'amitié, les violences et les dangers du web, notamment de Facebook. Autant de thèmes qui sont abordés subtilement. »
La Voix du Nord

AU BOUT DE LA NUIT (lycéen.ne.s, étudiant.e.s)

Au bout de la nuit est l'adaptation théâtrale de l'autobiographie de Nicole Castioni, ancienne prostituée devenue auteure et députée. Entre rires et émotions, le spectateur suit son histoire, de l'enfance jusqu'au trottoir de la rue Saint-Denis. Nicole rêvait du prince charmant, mais, à 20 ans, l'amour passionnel la conduira petit à petit vers une destruction programmée.



Après la rupture, les overdoses, le jeu avec la mort, c'est l'échappée vers les jours heureux : la naissance de ses filles, ses amours et son discours d'investiture au Parlement de Genève. Le processus d'entrée dans la prostitution est représenté avec une belle justesse : de la jeunesse volée aux illusions perdues en passant par la manipulation, la drogue... Toutes ces étapes douloureuses sont interprétées avec brio et mesure par une comédienne de talent endossant, avec une habileté déconcertante parfois, tantôt le rôle de Nicole et tantôt celui de ses agresseurs. Annette Lowcay, seule en scène, s'appuie sur une poignée d'objets symboliques : un pardessus, une paire de chaussures, une cordelette. Rien d'impudique, rien de sordide, une plongée sobre dans l'itinéraire exemplaire d'une femme peu commune.

« Tout est admirable dans ce spectacle. L'adaptatrice et comédienne, Annette Lowcay, dont la voix est d'une rare beauté et le jeu tout en retenue... Un spectacle édifant et bouleversant, tout en dignité. »
La Provence

« Une mise en scène ingénieuse et efficace, un sujet servi par un langage sans détour où l'autodérision vient alléger la gravité du propos. »
La Vie

« *Au bout de la nuit* devrait être vu tant pour son exquise vitalité que pour la tendresse superbe qui débouche sur un hymne à la vie, stupéfiant de justesse. »
La Marseillaise

LE MOUVEMENT DU NID EN LIGNE : INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



L'année 2018 a confirmé notre bonne santé « virtuelle ». Notre présence manifeste à travers nos deux sites mais aussi grâce aux réseaux sociaux, Facebook, Twitter et Instagram.

Véritable vitrine de notre association, mouvementdunid.org permet le dialogue avec tous les publics. prostitutionetsociete.fr, prolongement de notre revue, est un outil d'information adopté par ses lecteurs/trices et les internautes de passage.

CHIFFRES CLÉS 2018

369 580 visites sur mouvementdunid.org
et 64 articles publiés

426 911 visites sur prostitutionetsociete.fr
et 76 articles publiés

Internet accompagne et renforce nos mobilisations politiques, nos actions de sensibilisation et de prévention, et nous commençons désormais à l'utiliser dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées.

MOUVEMENTDUNID.ORG : NOTRE VITRINE



En avril 2013, nous avons remplacé notre ancien site, créé en 2005, par une version très différente. Nous avons mis l'accent sur les actions organisées par nos délégations, notre prise de parole nationale (communiqués, presse), notre réseau de sympathisants, nos ressources (vidéos, publications, articles...).

Cette version rend mieux compte de l'intense activité menée dans les délégations et au plan national, et valorise nos apports aux débats et à la connaissance du système prostitutionnel.

Le site reçoit 30 000 visites chaque mois en moyenne, une augmentation de 4 % par rapport à 2017. Nous constatons que près de 50 % de nos visiteurs vont en premier lieu dans les rubriques « Nos actions », « Communiqués » et « Événements ». Cette répartition confirme le rôle de vitrine joué par le site qui offre de l'information sur les actions du Mouvement du Nid-France et de ses délégations.

PROSTITUTIONETSOCIETE.FR : UN CONTENU UNIQUE UTILISÉ EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Le site de notre revue trimestrielle conserve d'année en année un nombre de visites élevé, 427 000 par an (soit 35 000 par mois), en augmentation de 17 % par rapport à 2017.

Le recueil et la diffusion des témoignages des personnes prostituées étant un aspect essentiel et précieux de notre action, il est logique et très satisfaisant de constater que la rubrique « Témoignages » est la plus visitée. Porteur d'un thème dont le Mouvement a décidé de s'emparer, nous sommes fier.e.s que le témoignage de Nadia, survivante de la prostitution et de la pornographie, ait été vu à lui seul plus de 30 000 fois depuis sa parution en novembre 2016.

Nos visiteurs sont attentifs au traitement original de l'actualité que nous leur apportons, aux réflexions sur les politiques publiques en France et dans le monde, et même aux critiques de films que nous leur conseillons... C'est donc un contenu varié et exigeant que porte notre site prostitutionetsociete.fr.



Nous sommes également heureux de voir de nombreux sites personnels ou associatifs, y compris à l'étranger, qui militent dans des domaines proches des nôtres, reprendre volontiers les articles que nous publions.

RÉSEAUX SOCIAUX



En 2018, le Mouvement du Nid a connu un beau développement de l'audience de ses réseaux sociaux. La page Facebook nationale de l'association a dépassé les 5 000 « mentions j'aime », soit une augmentation de 25 %, et nos publications sont très suivies. De nombreuses délégations départementales ont leur propre page Facebook.

Plusieurs publications et campagnes ont eu un large écho sur les réseaux sociaux au cours de l'année. Le 21 juin, un « post » Facebook un soir de match de l'équipe de France de football pendant la coupe du monde, a reçu plus de 200 mentions j'aime et été partagé 330 fois.

Parmi les abonné.e.s de la page, plus des trois quarts sont des femmes, et un quart sont dans la tranche d'âge 25-34 ans. Si on regarde le nombre de personnes « engagées », c'est-à-dire qui interagissent avec les publications, ce sont plutôt les 35-44 (16 %) et les 45-54 ans qui sont les mieux représentés (15 %).



Autre réseau social majeur, plutôt réservé aux messages à destination des journalistes et des institutionnels, Twitter. Le compte twitter du Mouvement du Nid-France a lui aussi connu une belle progression, passant en un an de 3 000 à près de 4 000 abonnés (plus 33 %). L'association a partagé à la fois une veille éditorialisée de l'actualité française et mondiale de la prostitution et de l'abolitionnisme, les actions de l'association et les articles de la revue *Prostitution et Société*. Désormais, nous publions régulièrement des « threads » des séries de tweets qui se suivent et per-



mettent de contextualiser un sujet. Ainsi, au lendemain de la diffusion de « Complément d'enquête » concernant la prostitution des mineur.e.s et l'utilisation d'Internet par les exploiteurs, nous avons publié un thread explicatif des enjeux du proxénétisme sur internet. Au moment de la publication de l'étude biaisée de Médecins du monde en avril sur la situation des personnes prostituées, un autre thread a permis de pointer les incohérences de l'interprétation de l'étude.



Enfin, le compte Instagram ouvert en novembre 2017 se développe bien. Il est passé en un an de 100 à 470 abonné.e.s, et permet de montrer la diversité des actions de terrain et de sensibilisation de l'association à travers la France.

Tout au long du mois d'octobre, une campagne virale « un jour, un témoignage » sur les 3 réseaux a permis de valoriser les témoignages des personnes prostituées publiés dans *Prostitution et Société* et de donner une vue d'ensemble de leur force et de leur impact, au moment où la QPC déposée par les adversaires de la loi pouvait laisser penser que la violence dans la prostitution était apparue deux ans plus tôt...

Enfin, l'intérêt d'être présents sur les réseaux sociaux est aussi par la dimension internationale de ceux-ci. Ils permettent de rester directement et facilement en lien avec nos partenaires à travers le monde, et de rester informés des avancées de l'abolitionnisme, notamment à travers la parole des survivantes qui s'exprime souvent sur Twitter, depuis le monde entier.

LETTRE D'INFO HEBDO : LE TRAIT D'UNION ENTRE NOUS TOU.TE.S

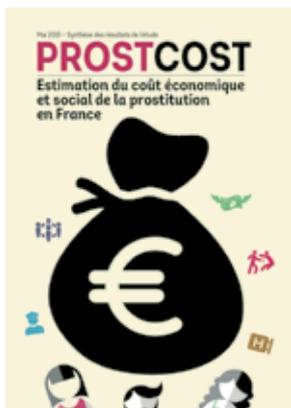
Rédigée par les chargées de communication du Mouvement du Nid, la lettre d'infos hebdomadaires est un outil précieux de partage d'informations avec l'ensemble des militantes et des militants du Mouvement du Nid, ainsi qu'avec certains sympathisant.e.s.

Elle permet de tenir au courant près de 300 personnes chaque semaine des dernières actualités du Mouvement : validation de nouveaux ou nouvelles militantes, recrutement de salarié.e.s, agenda associatif, compte rendus des réunions importantes, mais aussi de faire une veille d'actualité complète (prises de position de personnalités, lettres ouvertes et communiqué du Mouvement du Nid-France et de ses partenaires, actions phares des délégations). Également, la lettre met en commun des outils et de la documentation qui concernent le système prostitutionnel ou l'égalité femmes-hommes.

Enfin, dans la colonne de droite, une revue de presse rend compte des informations nationales et internationales. Ce sont environ 40 contenus qui sont ainsi proposés chaque semaine. Avec un taux d'ouverture moyen de 50 %, et de très nombreux clics, c'est un outil très prisé et agréable à lire. Il est utile à la mutualisation des pratiques et outils entre les délégations, et indispensable à la communication interne.



ENQUÊTE PROSTCOST : LA SYNTHÈSE DANS UNE BROCHURE ET UNE VIDÉO



L'étude ProStCost, que nous avons menée avec la société Psytel (qui avait précédemment établi le coût des violences conjugales en France), est une première. Elle renverse le mythe d'une prostitution productrice de richesse pour estimer son coût économique et social pour le pays. Pour diffuser largement ses résultats et les rendre accessibles à tous, nous avons conçu deux outils de synthèse, une vidéo de 10 minutes (déjà consultée plus de 1 100 fois) et une brochure, diffusée à plus de 210 exemplaires en 2018.

La vidéo est disponible à l'adresse youtu.be/2N4Xcl7Mza0.

La brochure est disponible en français et en anglais auprès du Mouvement du Nid et en téléchargement sur le site prostcost.wordpress.com.



DVD LES SURVIVANTES

Rosen et Laurence ont été victimes de la prostitution. Leurs récits intimes contredisent les fantasmes sur ce qu'on dit être « le plus vieux métier du monde » et le soi-disant libre choix de celles qui l'exercent. Les deux femmes racontent avec courage la maltraitance et l'inceste qu'elles ont subis durant leur enfance et qui les a « formatées ». Elles témoignent de la honte de soi, du dédoublement de personnalité, de la drogue et de l'alcool pour tenir le coup. Elles parlent des « clients », de leur mépris et de leur violence, des actes sexuels accomplis à la chaîne, sans désir ni plaisir.

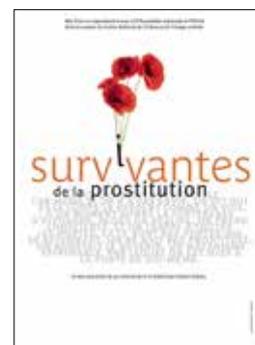
D'autres témoignent. Myriam décrit le sentiment de souillure dont elle n'arrive pas à se débarrasser ; Nathalie dénonce les portes qui se ferment quand elle cherche de l'aide pour arrêter. Elle parle du combat permanent qu'elle doit mener pour ne pas céder à la voix intérieure qui lui rabâche, en écho aux paroles des clients : « Tu n'es bonne qu'à ça ».

Rosen et Laurence sont aujourd'hui engagées dans le combat abolitionniste. Elles ont fondé en France le Mouvement des Survivantes, comme il en existe dans plusieurs pays. Hubert Dubois les a accompagnées pendant plus d'un an, les filmant lors de conférences, d'interventions dans les écoles de travailleurs sociaux et en milieu carcéral. Ces femmes parlent au nom de toutes celles qui sont enfermées dans la violence, le silence et la honte.

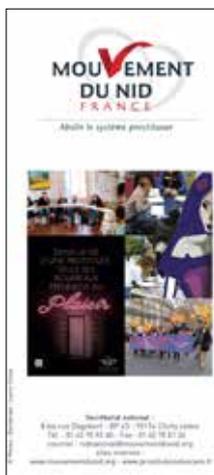
« Décidées à porter la voix de toutes celles qui se taisent, ces deux battantes témoignent, analysent leur expérience, aident d'autres femmes à se reconstruire. Le film capture la sincérité crue de leur parole. » *Télérama*

« À voir pour en finir avec les clichés autour de la prostitution. » *La Voix du Nord*

« Prostitution, la plus vieille violence du monde. Les récits de Laurence et Rosen contredisent les fantasmes. » *Actualités sociales hebdomadaires*



UN DÉPLIANT DE PROMOTION



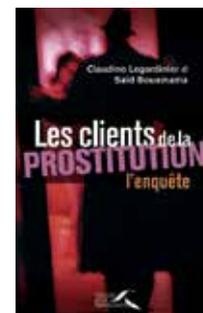
Ce dépliant permet de découvrir en un coup d'œil notre action auprès des personnes prostituées et contre le système prostitutionnier.

Il reprend, un à un, les éléments qui font aujourd'hui la force de l'association en France et dans le monde et a pour objectif d'atteindre le grand public.

LES CLIENTS DE LA PROSTITUTION, L'ENQUÊTE

Qui sont ces hommes qui paient pour le sexe ? Pour la première fois, les « clients » prennent la parole. Et leurs discours, auxquels répondent ici des personnes prostituées, sont un mélange de fantasmes, de peur et d'ignorance, de malaise et de contradictions.

Partant de la première enquête sociologique française sur les « clients » de la prostitution (2004), Claudine Legardinier, journaliste et Saïd Bouamama, sociologue, rompent le silence qui a toujours pesé sur les « clients ». État des lieux implacable et salutaire, cette enquête remet en cause nos modèles éducatifs et soulève des questions majeures à l'heure où le système prostitutionnel se banalise, pour le plus grand profit de l'industrie du sexe.



Communiqués de presse nationaux

12 mars 2018

Le Mouvement du Nid et les abolitionnistes participent à la CSW à New York

La 62^{ème} conférence de l'ONU sur les droits des femmes (CSW62) se déroule du 12 au 23 mars 2018 à New York. C'est l'occasion pour toutes les associations internationales (ONG) de se réunir et organiser conférences et débats. Avec CAP international (coalition d'associations de terrain abolitionnistes mondiale) et 11 de ses associations membres, le Mouvement du Nid y portera la voix du mouvement abolitionniste. (...) L'occasion pour le Mouvement du Nid, qui fait partie de la délégation française, de porter la question de la prostitution au niveau international et de montrer que l'abolitionnisme est en expansion mondiale.

Cette année, la CSW a pour thèmes principaux l'émancipation des femmes « rurales », et Internet, une thématique qui rejoint celle mise en avant par CAP international : (...) la question des femmes vulnérables, en ligne de mire pour les exploiters, trafiquants et proxénètes (...). Parmi elles, les femmes rurales sont particulièrement ciblées dans de nombreux pays. Déplacées pour raisons économiques, de la campagne à la ville ou de l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique latine à l'Europe, et contraintes à leur arrivée à la prostitution.

CAP international organise un événement à la Salvation Army le 13 mars avec des intervenantes de grande qualité, des survivantes d'Afrique du Sud, des États-Unis, des militantes de Colombie et Suède, sur le thème « construire des solidarités entre femmes rurales et urbaines pour mettre fin à l'exploitation sexuelle ». Nous participons et relatons en direct les échanges sur notre compte twitter @mouvementdunid et page Facebook.

De même, nous participons à un événement organisé par une ONG taïwanaise le 12 mars à 10 h 30 sur Internet et l'émancipation des femmes rurales. Le réseau peut permettre, dans le contexte de la prostitution, de pouvoir rencontrer et accompagner le cas échéant des femmes qu'il était difficile de toucher auparavant.

12 avril 2018

Mobilisation nationale pour l'accès aux droits et aux parcours de sortie de la prostitution

Abolition 2012

Deux ans après l'adoption de la loi visant au renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel et à l'accompagnement des personnes prostituées, les 60 associations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles du collectif Abolition 2012 lancent une mobilisation nationale, avec les personnes prostituées, pour l'accès aux droits et la sortie de la prostitution. Des rassemblements se dérouleront dans plusieurs villes de France les 12 et 13 avril 2018.

Deux ans après le 13 avril 2016, l'heure ne peut être qu'à un bilan d'étape : cette loi-cadre commence seulement à être mise en œuvre. 55 personnes bénéficient d'un parcours de sortie de la prostitution (...) Les acteurs réunis au niveau départemental dans les commissions de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains se retrouvent engagés à leurs côtés pour les soutenir. Par ailleurs, plus de 2 000 « clients » ont été verbalisés et des stages de responsabilisation ont été organisés dans 4 départements.

C'est un début prometteur qui montre que la loi fonctionne. Nous demandons que le Gouvernement et le Président de la République s'engagent à présent à aller plus loin dans sa mise en œuvre pour que les milliers de personnes qui souhaitent avoir accès à ces nouveaux droits le puissent.

Sept années de mobilisation des associations abolitionnistes et féministes ont permis l'abrogation du délit de racolage et l'extension de la possibilité d'indemnisation des victimes, l'accès prioritaire au logement, la création d'une circonstance aggravante pour toute violence à l'encontre d'une personne prostituée...

Avec le mouvement #MeToo et l'engagement du Président de la République qui a décidé de faire de l'égalité femmes-hommes la grande cause du quinquennat, il est inimaginable que la voix des personnes prostituées ne soit pas entendue, que tous les moyens ne soient pas mis en œuvre pour l'application effective de la loi. (...)

Prostitution : 2 ans après le vote de la loi, un changement de société enclenché et un essai à transformer sur le terrain !

Abolition 2012

La loi du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées transforme la société, change la compréhension et la prise en compte du sujet sur les territoires, et commence à changer la vie des femmes en situation de prostitution : nous demandons à présent un changement d'échelle pour engager un recul effectif et mesurable de la violence prostitutionnelle en France !

Présentes sur l'ensemble du territoire français, nos soixante associations et réseaux de lutte contre toutes les formes de violences sexuelles et sexistes se sont mobilisées pour l'adoption de la loi du 13 avril 2016.

Un an et demi avant le mouvement #MeToo, cette loi a révolutionné les politiques publiques en matière de prostitution : jusqu'en avril 2016, la prostitution était encore la dernière forme de violence sexuelle pour laquelle les victimes étaient non seulement stigmatisées et réduites au silence mais aussi pénalisées par la loi (délict de racolage), alors que les auteurs (les hommes qui imposent un acte sexuel par l'argent) étaient totalement impunis.

La loi d'avril 2016 est donc en premier lieu une loi de justice qui a inversé la charge pénale des personnes prostituées vers les acheteurs de sexe. C'est aussi une loi qui reconnaît que la prostitution fait partie du continuum des violences contre les femmes et qu'elle constitue un obstacle fondamental à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette reconnaissance de la violence prostitutionnelle ouvre de nouveaux droits pour les personnes prostituées reconnues comme des victimes d'un système d'exploitation et non plus des délinquantes : droits au séjour, à une aide financière, à un parcours de sortie de la prostitution, à une indemnisation des préjudices subis devant les tribunaux.

En Inde, en Afrique du Sud, aux États-Unis, en Irlande ou au Liban, les associations d'aide aux personnes prostituées regardent la France avec envie : alors que les personnes prostituées sont pénalisées dans la grande majorité des États, la France est ce grand pays qui a dépenalisé les victimes, pénalisé l'achat de sexe et adopté une politique nationale de sortie de la prostitution.

Mais sur le terrain, il reste énormément à faire pour transformer les promesses de la loi en réalités tangibles !

Des dispositions de la loi étaient d'application immédiate : plus aucune personne prostituée n'a été arrêtée pour délict de racolage après le 13 avril 2016 et plus de 2 000 clients prostitueurs ont déjà été interpellés. Des premiers stades de responsabilisation des acheteurs de sexe ont été organisés avec succès dans plusieurs départements. Nous nous en réjouissons !

La remise gracieuse des dettes fiscales, la reconnaissance d'une circonstance aggravante pour toute violence à l'encontre d'une personne prostituée, la protection accordée aux victimes qui portent plainte ou aux témoins, l'accès à une indemnisation des préjudices subis ont commencé à être utilisés dans les procédures administratives et judiciaires.

Mais d'autres dispositions de la loi – qui a amendé pas moins de 9 codes législatifs – commencent seulement à être mises en place. La mise en œuvre de la loi a nécessité 6 décrets d'application et plusieurs circulaires, c'est notamment le cas de tout le dispositif de sortie de la prostitution qui nécessitait au préalable d'adopter plusieurs décrets et circulaires, d'agréer des associations d'accompagnement, de mettre en place une commission départementale multi-acteurs dans chaque département, de constituer et d'instruire les premiers dossiers de sortie de la prostitution...

Il aura fallu un an et demi pour octroyer les premiers parcours de sortie de la prostitution, donnant accès à un titre de séjour (APS) pour les victimes étrangères et à une aide financière (AFIS) pour les personnes ne bénéficiant d'aucun minimal social. En quelques mois, 55 parcours de sortie de la prostitution ont été notifiés par les préfetures. C'est une avancée considérable pour les 55 personnes concernées dont les perspectives d'avenir ont radicalement changé du jour au lendemain.

Mais c'est très peu au regard des 10 000 personnes prostituées et victimes de la traite des êtres humains en contact avec nos associations. Le Gouvernement a annoncé un objectif de 600 parcours de sortie de la prostitution dès 2018. Cet objectif doit être tenu.

D'ores et déjà, la situation a changé dans les 34 départements où les préfet.e.s ont mis en place une commission départementale en charge de la mise en œuvre de la loi. L'ensemble des acteurs de terrain (associations, police, justice, préfeture, Pôle Emploi, centres d'hébergement, DIRRECTE, ARS, travailleurs sociaux) ont été réunis afin d'élaborer une politique publique globale

et cohérente de soutien aux personnes prostituées et de lutte contre le système prostitutionnel au niveau local.

Deux ans après l'adoption de la loi, nos soixante associations demandent donc au Président de la République et au Gouvernement de mobiliser toutes les forces de l'État afin de mettre pleinement en œuvre, et sur tout le territoire, l'ensemble des dispositions prévues par la loi française, et notamment :

- Engager les préfet.e.s qui ne l'ont pas encore fait à mettre en place au plus vite une commission départementale de lutte contre le système prostitutionnel dans leur département ;
- Engager l'ensemble des procureur.e.s à rendre effective l'interpellation des clients proxéniteurs et à mettre en place les stages de responsabilisation prévues par la loi ;
- Garantir que les nouveaux droits établis par la loi du 13 avril 2016 ne soient pas remis en question par d'autres politiques (migratoire, budgétaire) ;
- Garantir notamment que le statut de victime de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains et le droit afférent d'obtenir un titre de séjour de protection, avec accès au marché du travail, priment sur toute autre considération et politiques préfectorales ;
- Augmenter les moyens des associations de soutien aux personnes prostituées et aux victimes de violences sexuelles sous toutes leurs formes afin de leur donner les moyens effectifs d'accompagner les victimes dans leur accès aux droits ;
- Interdire l'adoption d'arrêtés municipaux qui contreviennent à l'esprit de la loi en maintenant une forme de répression à l'encontre de personnes prostituées ;
- Accélérer la mise en place de formations spécifiques à destination de tou.te.s les professionnel.le.s ;
- Garantir l'application de la loi française en matière de proxénétisme, y compris sur Internet ;
- Déclencher, comme le prévoit la loi, un plan national de prévention des risques prostitutionnels et d'éducation à une sexualité égalitaire.

Ouverture d'une information judiciaire contre Vivastreet : réaction du Mouvement du Nid

Le Mouvement du Nid se félicite que le parquet de Paris ait pris la décision d'ouvrir une information judiciaire à l'encontre du site Vivastreet. Cette demande d'instruction fait suite à la plainte déposée par l'association en 2016. Le Mouvement du Nid salue la volonté du parquet de se saisir de cet enjeu.

Pour la Présidente du Mouvement du Nid, Christine Blec, « avec la loi du 13 avril 2016, la France s'est dotée d'outils essentiels (...) il faut renforcer l'action de la justice en matière de lutte contre le proxénétisme. Tirer profit de la prostitution d'autrui est condamnable partout en France. Internet ne doit pas faire exception : 60 % de la prostitution est promue par ce biais ».

Pour Lorraine Questiaux, avocate, « le fait que le Parquet ouvre une information judiciaire montre une volonté de faire évoluer le traitement par la justice de ces affaires. Nous restons vigilant.e.s. La qualité de l'instruction de cette affaire sera déterminante pour la suite ».

Réduire le nombre de victimes de la prostitution passe par la lutte contre le proxénétisme sur internet. En 2015, notre enquête Proscost dévoilait que 62 % des transactions passaient désormais par Internet : de nombreux sites font office d'intermédiaires entre les personnes prostituées et les acheteurs de sexe, et en tirent en plus des profits considérables.

Chaque semaine, des articles de presse font état de condamnations de proxénètes, y compris sur mineur.e.s, qui ont utilisé de tels sites. Dans toutes ces affaires, l'usage d'Internet a favorisé l'ampleur de l'exploitation, et maximisé le profit financier direct. Plusieurs enquêtes journalistiques ont montré que la rubrique payante Erotica de Vivastreet (comportant 7 000 offres de prostitution rapportait « entre 11 et 21 millions d'euros de profit annuel », ce qui la plaçait au cœur de son « modèle économique », selon *Le Monde*.

Dans un pays abolitionniste, il était impensable qu'un site tirant profit de la prostitution reste dans l'impunité. Cela va dans le sens de l'histoire. Aux États-Unis, le site backpage a été fermé par le FBI en mars 2018 pour les mêmes raisons, et la loi SESTA-FOSTA a été votée pour permettre aux victimes de trafic sexuel via des sites de petites annonces de les attaquer en justice. En mai 2018, le parlement anglais a publié un rapport d'enquête sur le proxénétisme en ligne pointant la responsabilité de Vivastreet.

Procès du réseau de Poitiers : le Mouvement du Nid salue un jugement exemplaire

Dans le procès du réseau de proxénétisme de Poitiers, où comparaissaient 21 prévenu.e.s, le tribunal a envoyé un message politique fort, selon notre avocate Lorraine Questiaux. Dans cette affaire où le Mouvement du Nid s'était porté partie civile, des peines de prison de 1 à 8 ans ont été prononcées, y compris à l'encontre de l'homme français qui avait été le « logeur » de femmes du réseau.

Pour le Mouvement du Nid, avec ce jugement, c'est une des premières fois que la justice reconnaît le réel degré de responsabilité de chacun dans ce réseau et tient compte du fait que les femmes proxénètes sont d'anciennes victimes.

En effet, des femmes nigérianes du réseau qui avaient été victimes d'exploitation sexuelle et violences pendant des années avant de devenir « mamas », ont été condamnées à des peines de 4 ans de prison (dont 1 à 2 avec sursis), nettement inférieures à celles des prévenus nigériens hommes (de 5 à 8 ans), accusés d'appartenir à la mafia nigérienne.

Par ailleurs, en condamnant le logeur français à une peine de 3 ans de prison ferme et 33 000 euros d'amende, le tribunal a entendu la responsabilité de ceux qui créent un environnement favorable à l'établissement d'un réseau de prostitution comme à Poitiers, et profitent ainsi de l'exploitation des plus vulnérables.

Le Mouvement du Nid se félicite que le tribunal ait entendu sa parole et son expertise et rendu une décision juste, et espère que ce procès fera jurisprudence.

Le meurtre de Vanesa et la complaisance d'une société complice

Délégation de Paris

La tristesse en premier lieu. Une personne prostituée de plus violentée et tuée.

Les membres du Mouvement du Nid Paris pensent à Vanesa et s'indignent de toutes les violences qu'elle a subies dans ce système prostitueur, qui auront conduit à sa mort le 16 août 2018. (...)

La colère ensuite, car le passage à l'acte de violence (le meurtre en l'espèce) n'est possible que si un environnement complaisant garantit à l'agresseur une forme d'impunité. C'est donc que notre société a sa part de responsabilité dans tous les meurtres, les viols, les tortures dont ces femmes, personnes transgenres et hommes sont quotidiennement victimes depuis toujours.

Nous dénonçons la discrimination faite aux personnes victimes du système de violence qu'est le système prostitueur. Ce système est à l'intersection de toutes les dominations : celle des hommes sur les femmes, des riches sur les pauvres, du Nord sur le Sud ...

Nous dénonçons les « viols tarifés » commis dans la prostitution et punis uniquement d'une contravention. Le droit pénal français a créé cette infraction de recours à la prostitution punie d'une amende, alors qu'il s'agit d'un crime commis sous la contrainte économique des femmes, personnes transgenres et hommes les plus pauvres et vulnérables.

Avec la loi du 13 avril 2016, la France a fait un premier pas vers la reconnaissance de la violence du système prostitueur, mais le code pénal reste discriminant.

Il faut absolument que la protection des victimes devienne une priorité de l'État, et que la loi, qui prévoit à la fois la sanction des prostitueurs et l'accompagnement des victimes, la lutte contre le proxénétisme et l'éducation à la non marchandisation de l'être humain, soit pleinement appliquée, dans son entièreté, et avec des moyens. (...)

Le meurtre très violent de Vanesa démontre bien le lien qui existe entre la haine que notre société continue à éprouver pour les femmes et les personnes transgenres et qui se traduit par l'idée que leurs corps peuvent tout à fait être vendus et achetés. Réifiées avec toute la complaisance de la société certains vont encore plus loin dans la logique de déshumanisation et n'éprouvent aucun mal à les violenter et les tuer ...

La prostitution est du viol et de l'esclavage, le nier c'est faciliter le passage à l'acte, c'est banaliser le meurtre de Vanessa et de toutes les autres.

Meurtre de Vanesa Campos : le Mouvement du Nid demande des mesures d'urgence à Gérard Collomb

Suite au meurtre de Vanesa Campos, cette femme trans péruvienne de 36 ans, le 16 août 2018, 8 personnes ont été interpellées et 5 mises en examen. Le Mouvement du Nid salue l'interpellation rapide des auteurs présumés et envisage de se porter partie civile dans cette affaire, emblématique de la violence du système prostitueur, pour que des peines à hauteur de la gravité du crime soient prononcées à l'encontre des auteurs.

Plusieurs médias avancent que l'arme du crime, un Sig Sauer de la Police nationale, pourrait être un pistolet volé à des policiers alors qu'ils recouraient à la prostitution des personnes qu'ils sont censés protéger, et non pas exploiter sexuellement. Si ces faits extrêmement graves sont avérés, le Mouvement du Nid exige une réponse pénale et administrative exemplaire.

Alors que plusieurs associations ont affirmé ces derniers jours que ce meurtre serait la conséquence de l'adoption de la loi du 13 avril 2016, le Mouvement du Nid affirme qu'il n'en est rien et qu'il faut au contraire accélérer la mise en œuvre des dispositions protectrices de la loi. « *Il est parfaitement irrationnel de penser que c'est la pénalisation des clients prostitueurs, remplaçant celle des personnes prostituées elles-mêmes, qui a poussé des agresseurs qui sévissaient déjà dans le Bois de Boulogne avant la loi à assassiner Vanessa Campos* » estime Christine Blec, présidente du Mouvement du Nid. « *Chaque année, et ceci depuis bien avant la loi de 2016, des personnes prostituées sont assassinées. Dans la grande majorité des cas, par des clients prostitueurs, parfois par d'autres personnes qui exploitent leur situation.* »

Lorraine Questiaux, responsable de la délégation de Paris, renchérit : « *Cela prouve que ce n'est en aucun cas le lieu de prostitution qui est un facteur déterminant mais bien plutôt le sentiment de pouvoir, de haine et d'impunité qui peut animer les clients prostitueurs envers des personnes prostituées* ».

Dépénaliser l'achat d'acte sexuel et le proxénétisme, comme le demande le lobby du « travail du sexe », ne ferait que renforcer ces violences : c'est ce que démontre l'expérience de l'Allemagne. Depuis la déréglementation il y a 17 ans 80 personnes prostituées ont été assassinées alors qu'en Suède, il n'y en a eu aucune depuis le vote de la loi de pénalisation du « client ».

La loi d'avril 2016 offre au contraire des outils concrets qui permettent de faire reculer les violences et l'extrême vulnérabilité des personnes prostituées.

Meurtres de personnes prostituées : le Mouvement du Nid se porte partie civile et dit halte à l'intox !

En août 2018, une femme prostituée trans, Vanesa Campos, était tuée au Bois de Boulogne, suite à l'agression de plusieurs hommes qui, semble-t-il, voulaient dépouiller son « client ». En mai 2018, Nicoletta, femme prostituée roumaine, était tuée par un « client » à Nîmes. Celui-ci n'était pas d'accord avec le tarif demandé par la jeune femme de 26 ans.

Ces deux nouveaux féminicides prostitutionnels viennent malheureusement allonger la liste des violences subies par les personnes prostituées, violences que nous dénonçons depuis des décennies et qui vont souvent jusqu'au meurtre.

Dans ces deux affaires, le Mouvement du Nid a décidé de se porter partie civile. Christine Blec, présidente de l'association, explique sa démarche : « *Nous œuvrons depuis 80 ans aux côtés des personnes prostituées, contre le système prostitueur. En nous portant partie civile, nous visons à faire entendre et reconnaître la violence vécue dans ce système qui est à l'intersection de toutes les dominations. Le Mouvement du Nid, qui se porte régulièrement partie civile dans des procès, le fera désormais systématiquement en cas de meurtre de personne prostituée* ».

« *Pour que la violence à l'égard des personnes prostituées, et la longue litanie des féminicides prostitutionnels qu'elle engendre puisse enfin reculer* », poursuit Christine Blec, « *pour que le nombre de victimes diminue, nous demandons en outre des mesures d'urgence pour l'application pleine et entière de la loi du 13 avril 2016* ».

Nous dénonçons la récupération du meurtre de Vanesa Campos à des fins politiques par les adversaires de la loi. À leur tête, Médecins du Monde, qui a surfé sur la vague d'indignation, par ailleurs justifiée, pour déposer avec d'autres associations début septembre une QPC auprès du Conseil d'État, dans l'espoir de voir la loi abrogée.

Dans cette tribune, nous soulignons combien accuser la pénalisation du « client » dans le meurtre du Bois de Boulogne est absurde. Et d'autant plus, comme l'explique notre porte-parole Claire Quidet, qu'« *abroger la loi du 13 avril 2016 reviendrait à supprimer tout espoir de soutien et d'accompagnement pour les personnes prostituées, tout en laissant le champ libre aux proxénètes et aux « clients »* ».

QPC : Abroger la pénalisation du client, ce serait favoriser la loi du plus fort

Le Conseil d'État a transmis le 12 novembre 2018 au Conseil constitutionnel la Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) contre la pénalisation du recours à la prostitution d'autrui déposée par des associations militant pour la libéralisation du commerce du sexe.

Dans les médias, les lobbyistes et leur avocat cherchent à faire croire que leur procédure juridique contre la loi de 2016 est motivée par la recherche de la protection des droits fondamentaux (santé, sécurité) des personnes prostituées. Mais *« les arguments juridiques qu'ils ont soulevés au Conseil d'État sont ceux de la liberté d'entreprendre, et de la disproportion de la peine pour les clients, qui, rappelons-le, encourrent une amende quand jusqu'en 2016 les personnes prostituées encouraient une peine de prison »*, explique Lorraine Questiaux, chargée de mission juridique du Mouvement du Nid.

Les membres du Conseil constitutionnel devront trancher une question fondamentale de société : ils décideront si la liberté de commerce prime sur les droits humains que sont le droit à la dignité, à l'intégrité des êtres, au respect du bien-être des personnes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pénaliser le « client », c'est poser un interdit sur l'achat des êtres humains pour du sexe, sur la destruction de la santé des personnes les plus discriminées. C'est lutter contre le viol et l'exploitation, de celles et ceux contraints à la prostitution par la force, la précarité ou l'absence d'alternatives. Pénaliser est indispensable car sans « acheteur » il n'y a pas de prostitution !

« Il est important de prendre la mesure de l'importance des questions de société que soulève cette QPC » souligne Christine Blec, Présidente du Mouvement du Nid. *« La prostitution n'est pas une question périphérique. Elle nous concerne toutes et tous, elle est à l'intersection de tous les systèmes de domination, des riches sur les pauvres, des hommes sur les femmes, des blancs sur les personnes racisées »*.

Pour nous, militantes et militants des droits humains, et d'une société qui soutient les plus vulnérables, c'est clair : nous ne voulons pas d'une société où le viol tarifé est un marché comme un autre, dans laquelle les seules valeurs reconnues par le droit sont celles qui se confondent avec les intérêts des privilégiés !

Procès de Metz : une décision historique en faveur des personnes prostituées montre que l'abolition est possible !

À la cour d'assises de Moselle, le 16 novembre 2018, deux « clients » de personnes prostituées ont été condamnés pour viols et violences à 12 et 18 ans de prison. À ces peines lourdes, le jury a donné les motivations suivantes : les deux mis en cause *« ont commis des viols, qualifiés de crimes, sur plusieurs prostituées sur une durée de 2 ans. Ces faits sont constitutifs d'une démarche d'abus de personnes vulnérables, du recours à des personnes se livrant à la prostitution comme on utilise un objet dans le seul but de satisfaire un désir égoïste »*.

Pour Lorraine Questiaux, avocate du Mouvement du Nid, *« Ce verdict d'assises et sa motivation démontrent le changement dans les mentalités. Un jury citoyen tiré au sort a été capable, à l'issue de 3 jours d'un procès qui a mis en lumière ce que la prostitution est vraiment, d'en tirer toutes les conséquences et de définir le recours à la prostitution comme un acte imposé par la violence et la contrainte sur des personnes vulnérables. Ils ont saisi l'intention du client de nier l'humanité et le désir des personnes prostituées. 2 ans seulement après le vote de la loi, une telle décision est la preuve que l'abolition est possible ! »*

Les victimes, dont l'une était accompagnée par le Mouvement du Nid, ont obtenu 25 000 euros de dommages et intérêts, alors que les dédommagements dépassent rarement les 10 000 euros. Les faits reprochés étaient caractérisés par une extrême brutalité. Viols (sans préservatifs), coups, tortures ont été perpétrés sur des jeunes femmes très vulnérables, toxicomanes. Pour l'une des 6 victimes, ces violences ont eu pour conséquence l'ablation de ses organes reproducteurs.

Pour Christine Blec, présidente du Mouvement du Nid, *« cette affaire est emblématique : les personnes prostituées sont en position de vulnérabilité face à des hommes qui s'octroient non seulement le droit de les acheter, mais celui de les "punir" par des violences supplémentaires. Dans la prostitution, l'argent est un prétexte à l'impunité des violences et du viol »*.

« Ce n'est certainement pas en exonérant les "clients" de toute responsabilité que les personnes prostituées seront mieux protégées, mais bien en poursuivant ce changement de société. La décision historique prise lors de ce procès va dans ce sens », ajoute Grégoire Théry, porte-parole.

Mercy Okotié ne doit pas être expulsée : la loi exige que la France protège les victimes du système prostitueur !

Le Mouvement du Nid demande au tribunal administratif de Périgueux d'annuler l'obligation de quitter le territoire français prononcée à l'encontre de Mercy Okotié le 10 novembre dernier. Victime de la traite des êtres humains via des réseaux de prostitution nigériane, elle a réussi à s'extirper du réseau avec l'aide d'une association locale, les Madeleines de Poitiers. Mais, faute de passeport, elle n'a pu obtenir la protection de la France auprès de l'OFPRA.

Éligible au parcours de sortie, elle n'a pas non plus pu obtenir d'autorisation provisoire de séjour. Candidate au parcours de sortie en avril 2018, son dossier devait être présenté lors d'une commission départementale de lutte contre la prostitution de la Vienne qui a malheureusement été annulée suite à des difficultés internes de l'association agréée dans le département. C'était son dernier espoir de régularisation.

Elle était donc sans papiers, lorsqu'elle a été interpellée le 9 novembre alors qu'elle avait pris un bus pour rejoindre son ami. Depuis, elle est détenue au centre de rétention de Toulouse.

Victime des pires violences sexuelles et sexistes, de chantage, de menaces de mort sur elle et sa famille, séquestrée et contrainte à la prostitution pour rembourser une dette fictive de 35 000 euros, elle risque aujourd'hui d'être renvoyée dans son pays et d'être à la merci de ses tortionnaires. C'est inadmissible !

Nous ne pouvons pas accepter que la loi française soit ainsi bafouée et avec elle les droits élémentaires de l'être humain.

Des tribunaux administratifs ont, ces deux dernières années, su mobiliser les nouveaux outils de la loi de 2016 pour protéger les victimes de la prostitution. Ainsi en 2017, le tribunal administratif de Versailles avait annulé l'OQTF d'une personne accompagnée par une délégation départementale du Mouvement du Nid et enjoint le préfet du département concerné d'organiser une commission départementale rapidement et d'examiner sa demande de parcours de sortie.

Mercy doit pouvoir rester en France et bénéficier des dispositions protectrices de la loi du 13 avril 2016 !

Une mobilisation exceptionnelle qui crie haut et fort : #nabrogezpas !

Plus de 60 associations de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, ainsi que des personnalités féministes, se mobilisent et demandent au Conseil constitutionnel d'écouter la parole des survivantes de la prostitution et de ne pas abroger. La campagne #Nabrogezpas interpelle le Conseil Constitutionnel et le gouvernement sur la nécessité impérative de maintenir cette loi.

Parce que les femmes et les enfants les plus pauvres ou vulnérables, les migrant.e.s, les réfugié.e.s, les personnes racisées ou appartenant à des minorités ethniques ou sociales, les victimes de violences sexuelles dans l'enfance sont les premières victimes de la prostitution. Cette loi les protège.

Parce que c'est cette vulnérabilité que les « clients » exploitent en imposant un acte sexuel par l'argent. Cette loi met fin à leur impunité.

Parce que la prostitution, répétition d'actes sexuels non désirés, a des conséquences physiques et psychiques similaires au viol et à la torture sur la santé des personnes en situation de prostitution : stress post-traumatique, dépression, suicide, dissociation traumatique. Cette loi vise à diminuer le nombre de victimes.

Il est faux de dire, comme le font les requérants de la QPC, que c'est la loi du 13 avril 2016 qui tue. Ce sont les proxénètes et les « clients » qui tuent. Ainsi, en 2014, 2 ans avant la loi, 8 personnes prostituées avaient été tuées en France, et à chaque fois que le meurtrier a été identifié, c'était un « client » prostitueur. Cette loi reconnaît que la prostitution est violence.

L'interdiction de tout achat d'acte sexuel a une valeur normative forte et positive notamment auprès des jeunes. Cette loi renforce la lutte contre la prostitution des mineur.e.s.

Chaque euro dépensé par un « client » alimente les réseaux de proxénétisme et de traite des êtres humains et donc l'achat de femmes et d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle. Cette loi est un outil de lutte contre le proxénétisme et la traite.

Les requérants de la QPC veulent faire primer la liberté de commerce sur les principes d'égalité, de dignité humaine et d'indisponibilité du corps humain. Abroger la pénalisation des « clients » de la prostitution, au nom de la « liberté d'entreprendre » c'est admettre que la prostitution est une activité commerciale comme une autre, donc rendre légale l'exploitation sexuelle d'autrui, comme en Allemagne.



18 février 2018

Clients de prostituées : le choc de la réalité

Paris Match. Quel est l'impact sur le terrain de l'interdiction de l'achat d'acte sexuel ?

Dès 2013, quand le projet de loi était en discussion à l'Assemblée nationale en première lecture, nous avons constaté que moins de clients allaient voir les personnes prostituées. Aujourd'hui, nos équipes observent sur le terrain de moins en moins de clients.

Cela signifie que la loi a un effet dissuasif.

Du moins, dans les territoires où il y a des interpellations. Dans quelques départements, cela n'est pas encore appliqué alors que la répression des personnes prostituées continue, par exemple à Lyon, ville dont notre ministre de l'Intérieur Gérard Collomb était le maire... L'ancien délit de racolage était justifié par la motivation de faire parler les personnes prostituées pour remonter les réseaux. Mais cela ne tenait pas. Elles ont bien plus peur des proxénètes que des policiers, et elles parlent rarement. Il existe déjà un arsenal sévère pour lutter contre le proxénétisme. La nouvelle loi permet d'aller plus loin, en gênant le « business plan » des souteneurs au quotidien par l'arrestation des clients. Si ce type de « marché » est moins lucratif pour eux, ils se tourneront vers d'autres trafics.

Les partisans de la prostitution mettent en avant que « le plus vieux métier du monde » ne peut disparaître, qu'il est indispensable à la paix des ménages...

À partir du moment où l'on dit que les hommes ont des pulsions sexuelles qu'ils doivent absolument assouvir, qu'ils ne peuvent pas faire autrement, pourquoi pénalise-t-on le viol ? Si l'on pousse le raisonnement, ce ne serait pas de leur faute mais de la nature masculine qui exigerait d'assouvir ces pulsions... Notre société, égalitaire, ne peut plus accepter ce discours de besoin sexuel irrépressible. Et ce, aux dépens de femmes qui subissent des dommages physiques et psychologiques.

Comment transmettre le ressenti de ces femmes forcées d'enchaîner dix, voire trente passes par jour, comme dans les bordels allemands ?

Via les témoignages relatés lors des stages de sensibilisation : on comprend pourquoi ces hommes sont allés voir une prostituée et on donne la parole à celles qui ne sont jamais entendues. Dans certains hôtels, c'est de l'abattage : les filles ont souvent moins de 18 ans, elles

vivent dans une chambre à trois... Quoi qu'il en soit, même un seul acte sexuel non désiré, contraint par une situation précaire, n'est pas sans conséquence. La répétition du nombre d'actes vient banaliser la violence subie et les problèmes de santé. Amener les clients à en imaginer dix ou vingt par nuit, pendant cinq nuits d'affilée, leur fait prendre conscience qu'il y a des choses que le corps ne peut plus endurer.

Les clients préfèrent retenir les paroles de celles qui disent exercer par choix...

On est loin de la réalité. La plupart d'entre elles sont dans une situation précaire. Toutes les personnes dans cet état ne se dirigent pas vers la prostitution, certes. Celles qui le font ont souvent un parcours de vie ayant diminué leur estime d'elles-mêmes et de leur corps. Souvent, elles ont été victimes de violences physiques ou sexuelles pendant l'enfance. La première fois, elles nous disent qu'elles exercent par choix. Nous le respectons. Avec le temps, leur analyse change. Elles sont souvent étrangères et leur parcours migratoire s'apparente à de la traite d'êtres humains. Comme Magali*, 23 ans. (...) Aujourd'hui, son dossier est le premier en Essonne à avoir été validé en parcours de sortie. Elle a obtenu un titre de séjour et a trouvé un emploi : elle démarre un CDD dans le conditionnement d'emballages.

Dans son projet de loi de finances 2018, le gouvernement a diminué le budget de lutte contre la prostitution au prétexte qu'en 2017 seulement 30 femmes en étaient sorties via le parcours prévu par la loi pénalisant les clients. Comment l'expliquer ?

Le système est à peine en place ! Nous offrons une porte de sortie aux prostituées, avec un titre de séjour qui leur permet de travailler, et une allocation. Les approcher demande du temps. D'où la nécessité de former les travailleurs sociaux. Cette baisse de 1,5 million d'euros en 2018 (soit une baisse d'un quart par rapport à 2017) est injustifiée ; le gouvernement table sur 600 parcours de sortie cette année alors qu'elles sont plus de 9 000 en contact avec les associations et susceptibles d'en bénéficier. C'est très décevant...

* Le prénom a été modifié

TÉMOIGNAGE. Stefany, 21 ans, tente de sortir de sa vie de prostituée

Âgée de 21 ans, Stefany a quitté le Nigeria avec l'espoir de trouver un travail en France. Prise dans un réseau de traite d'humains et d'esclavage sexuel, la jeune femme tente de tourner la page d'un indicible enfer, soutenue par le Mouvement du Nid.

Elle est inscrite dans un parcours de sortie de la prostitution, ce dispositif mis en place dans le cadre d'une loi il y a deux ans.

À la jeune fille qu'elle était au Nigeria, diplômée à l'université, on avait promis un « travail » en France, mais on n'avait pas précisé lequel. Il était convenu qu'elle paierait son voyage là-bas, une fois dans l'Hexagone, en travaillant.

Dans le désert libyen

L'enfer a commencé en Libye. Elle y est arrêtée, battue et violée. Dépouillée de son argent. « On a appelé la femme qui avait organisé le voyage. Elle nous a dit : "Pour continuer le voyage, payer le passeur en Méditerranée, il faut travailler" ». Mais nous étions en plein désert. Il a fallu se prostituer.

Une première tentative de traversée de la Méditerranée échoue et la voilà de retour dans une prison libyenne. Violée encore, à peine nourrie, elle tombe enceinte. Le bateau pneumatique qu'elle emprunte à nouveau est attaqué. « Ils ont pris notre moteur. Beaucoup de bébés sont morts. Mais quand les sauveteurs italiens sont arrivés, je pensais que mon cauchemar était terminé. J'allais pouvoir accoucher et travailler ». Non. Dans le camp de réfugiés italiens où elle est parquée, « des hommes sont venus nous chercher et nous ont conduites dans un appartement, à Bologne ».

Ensuite, c'est une femme qui l'emmène à Strasbourg. Stefany lui raconte ses malheurs. « Mais elle ne s'est pas inquiétée. Elle m'a donné un médicament en me disant que ça irait mieux. Je lui ai fait confiance. En fait, c'était du Cytotec », une pilule abortive. Trois heures plus tard, des douleurs terribles, et du sang. La jeune femme comprend ce qui arrive. « Je voulais qu'elle appelle les pompiers mais la femme ne voulait pas, prétextant que je n'avais pas de papiers. J'ai pleuré toute la nuit. Je voulais mourir ».

Voilà la jeune femme sur le trottoir d'une ville du nord-est de la France. « Les clients, quand ils voyaient du sang, ils me tabassaient. Donc, je devais travailler, mais comme je saignais, je me faisais tabasser ».

Un jour, un homme lui propose de la suivre dans un appartement « au 2^{ème} étage », précise-t-elle. Trois autres s'y trouvent. L'enferment. Elle tente de s'enfuir. Ils la violent et la « reviolent ». « Puis, ils ne m'ont pas payée et m'ont jetée par la fenêtre ».

Régulièrement, Stefany reçoit de sa proxénète des mises en gardes : « Si des gens t'approchent et te donnent une petite carte, ce sont des racistes, il faut partir en courant. Ils vont te renvoyer en Libye. Et si on te parle d'Isabelle (une responsable du Mouvement du Nid), tu dois t'enfuir aussi. »

Il a fallu du temps pour que l'association l'approche de nuit, dans ces rues où les clients guettent. Les bénévoles du Mouvement du Nid l'ont souvent vu partir en courant quand ils tentaient d'approcher. Le contact s'est fait. Puis a échoué. Avant qu'il ne soit renoué.

Pour la jeune femme, le pire semblait toujours à redouter. « Et puis, je me suis dit que si ces gens revenaient si souvent nous voir, sans rien nous demander, c'était peut-être pour une bonne raison. Je me suis dit : "C'est le XXI^{ème} siècle, tu ne peux pas vivre comme ça, comme une esclave" ».

Reprendre ses études

Aujourd'hui, sortie depuis cinq mois de la prostitution, Stefany est hébergée chez un ami mais reste dans l'incertitude d'un avenir possible en France. Son dossier de parcours de sortie est suspendu. Elle attend la position de l'Italie, pays par lequel elle est arrivée en Europe. Le Mouvement du Nid regrette que, comme cela arrive souvent, sa situation irrégulière inquiète davantage les autorités que son statut de victime de la prostitution. Son ancienne proxénète continue de lui réclamer de l'argent pour rembourser le reste de la dette des 25 000 € contractée pour le voyage depuis le Nigeria. Stefany s'en tient éloignée.

La jeune femme, dont on devine, derrière la stature droite, le fracas de l'âme et du corps, n'a qu'un souhait : reprendre ses études. « Il y a aura un demain pour moi, dit-elle encore intensément. J'ai toujours prié pour que la nuit ne tombe pas ».

03 mars 2018

Quarante-neuf clients de prostituées ont été verbalisés à Toulouse en 2017. Une loi de 2016 autorise désormais ces contraventions. Dix prostituées ont également constitué un dossier pour sortir du métier.

Un renversement est en cours. Depuis avril 2016, la loi punit les clients de prostituées, et protège ces dernières. En Haute-Garonne, 49 clients ont été verbalisés en 2017, selon les chiffres du parquet de Toulouse. « *Mais c'est le début de quelque chose* », se félicitent plusieurs associations de soutien aux travailleuses et travailleurs du sexe, dont le Mouvement du nid, Osez le Féminisme et Zéro Macho. [...]

« *Cette loi se veut clairement abolitionniste, c'est-à-dire qu'elle vise à faire sortir progressivement du système les tra-*

vailleurs et travailleuses du sexe qui le souhaitent », explique Zita Tugayé, du Mouvement du nid, association de soutien aux prostituées. Des « parcours de sortie », avec des aides financières et des titres de séjour provisoires, pour les étrangères, sont notamment prévus (lire encadré). Dix prostituées toulousaines ont déposé un dossier en décembre 2017 auprès de la « commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle », installée en novembre 2017. Le préfet doit rendre sa décision sur ces parcours prochainement.

« *La décision tarde, elle devait intervenir en janvier* », s'inquiète le Mouvement du nid, satisfait toutefois de voir la loi protéger davantage les prostituées.



30 mars 2018

Prostitution et pénalisation des clients : bilan 2 ans après

« **Les prostituées sont désormais considérées comme des victimes de la prostitution** »

Selon Sandrine Goldschmidt du Mouvement du Nid, la loi sur la pénalisation des clients a permis « *un changement de regard sur la prostitution* ». Elle a ajouté : « *Les prostituées sont désormais considérées comme des victimes de la prostitution* ».

D'autre part, Abolition 2012, un collectif qui regroupe une soixante d'associations, plébiscite le fait que « *plus aucune personne prostituée n'a été arrêtée pour délit de racolage après le 13 avril 2016 et plus de 2 000 clients prostitueurs ont déjà été interpellés* ».

Ces clients, pour rappel, risquent depuis deux ans maintenant une amende de 1 500 euros qui peut monter jusqu'à 3 750 euros en cas de récidive. Ils peuvent parfois

être obligés, en prime, de suivre un stage de sensibilisation aux conditions de la prostitution.

« **Parcours de sortie** » aide les travailleurs du sexe à changer de vie

Cette mesure qui est entrée en vigueur à la fin du dernier trimestre 2017 permet aux prostituées d'obtenir un logement, des aides pour trouver un emploi, une aide financière et, pour les étrangères, une autorisation provisoire de séjour.

Jusqu'à présent, 55 personnes ont pu profiter de ce programme et être accompagnées dans leur changement de vie. En 2018, c'est 600 « Parcours de sortie » qui sont prévus. « *Pour les personnes qui en bénéficient, c'est formidable car elles ont un avenir* », a insisté Hélène de Ruggy, directrice de l'Amicale du Nid.

13 avril 2018

Elle a découvert le trottoir messin à l'âge de 13 ans. On lui en donnait un peu plus. Cette autre avait 17 ans, peut-être 18. Elles se sont retrouvées là par amour. Pour un homme qui les a séduites, leur a promis la sécurité. Une nouvelle vie. « *La mère de la plus âgée s'en est rendu compte trop tard* », confie sœur Viviane Wagner, déléguée départementale du Mouvement du Nid en Moselle, une association qui lutte contre la prostitution et les violences faites aux femmes.

En France, ce phénomène n'a pas vraiment de nom. Dans les années 1980, en Europe de l'Est, on appelait ces hommes les chevaliers en Mercedes. Plus récemment, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, on parle des loverboys.

C'est un joli mot, pour décrire une horreur. Une forme d'exploitation sexuelle qui brise la jeunesse. « *Ce n'est pas encore tout à fait installé en France*, estime Éric, un militant du Nid, qui a beaucoup observé le processus, notamment en Europe de l'Est. *Mais le danger est grand. On en voit les prémises. Parce qu'il y a de la demande. C'est terrible à dire mais si une jeune fille fait le trottoir à Metz, elle fait un carton.* »

Le spécialiste dessine le portrait-robot du loverboy : « *Il a 18-20 ans. Ces jeunes ont compris, dans les pays étrangers, que cette forme de délinquance est moins risquée que la drogue. En France, c'est réprimé plus sévèrement, raison pour laquelle cela n'a pas encore pris une ampleur folle. Ces jeunes trouvent, au collège, les filles en rupture familiale, perdues.* »

Cette relation est d'abord pleine de glamour, de cadeaux, d'attentions. Puis bascule dans la violence. « *En général, le loverboy force sa victime à coucher avec ses amis. Et c'est l'escalade, la prostitution, au prétexte qu'il a besoin d'argent. Si la jeune fille est amoureuse, elle accepte.* » Retour à Metz. Une jeune fille, passée par le Centre départemental de l'enfance, ramenait chaque jour 300 € à son loverboy. « *Ces enfants ont une vie très abîmée, se désole sœur Viviane. J'ai eu connaissance d'un cas, un jour, parce que le 115 a conduit une jeune femme au couvent de Peltre. Elle était sous la coupe de l'homme, qui la tenait aussi par la drogue. Il l'avait trouvée au lycée. Elle a mis plus de quatre ans à sortir de ses griffes. Elle nous racontait avoir eu un pistolet sur la tempe. C'est terrible.* » Et d'après les observateurs de ce milieu, c'est à nos portes.

franceinfo : Prostitution : deux ans après la loi de pénalisation, comment s'en sortir ?

20 mars 2018

Derrière cette porte, un peu d'espoir pour Sonia. Cette ancienne prostituée vient régulièrement dans cette association, le Mouvement du Nid. Ici, elle trouve le soutien dont elle a besoin après plus d'un an d'enfer. Quand elle a quitté le Maghreb, elle pensait rejoindre l'homme qu'elle aimait, mais un piège s'est refermé sur elle. Quatre mois que Sonia a été acceptée dans un parcours de sortie de prostitution.

Plus de 10 000 prostitués en France

Le dispositif voté il y a deux ans prévoit 330 euros

mensuels, un accès facilité à des papiers, des cours de français et à un logement social, le tout encadré par des associations. Le Mouvement du Nid reçoit de nombreuses victimes de réseaux mafieux. Pour cette Nigériane exploitée durant plus d'un an, impossible de se sortir seule de la prostitution. Bénéficiaire du dispositif a été une délivrance. Une soixantaine de personnes a déjà bénéficié de ces parcours en France. Pour Sonia, c'est un nouveau départ. Le gouvernement mise sur 600 parcours de sortie en 2018, quand on estime à plus de 10 000 le nombre de prostitués en France. [vidéo du reportage]

« Avec cette loi, je ne serai pas tombée dans la prostitution »

Deux ans après son adoption, la loi de lutte contre la prostitution est toujours loin d'être complètement appliquée. Les associations manifesteront ce jeudi soir 12 avril devant l'Assemblée nationale. Rosen Hicher, une rescapée de la prostitution, sera reçue par Marlène Schiappa le 25 avril.

« Si la loi de 2016 avait été adoptée à l'époque, je ne serai jamais tombée dans la prostitution. Les clients auraient été pénalisés, moi je n'aurais pas été considérée comme une délinquante et j'aurais osé demander de l'aide. »

Il y a quelques années, Rosen Hicher est pourtant parvenue à sortir de la prostitution. Afin d'aider les jeunes femmes qui, comme elle, « ne perçoivent pas le danger », elle s'apprête à marcher, entre le 22 et le 24 mai, 250 km, en compagnie d'autres anciennes victimes de la prostitution. Avant cela, le 25 avril, elle sera reçue par Marlène Schiappa. Elle lui dira combien le vote de la loi de 2016 marque une étape majeure à ses yeux et pourquoi d'autres progrès doivent être faits dans la mise en œuvre de cette loi.

« Je vais lui dire que les parcours de sortie doivent être mis en place dans tous les départements et qu'il n'est plus possible de refuser des papiers aux jeunes femmes qui demandent à suivre ces parcours de sortie, comme c'est encore parfois le cas aujourd'hui », explique Rosen Hicher.

Pays « abolitionnistes »

Il y a deux ans, la France a rejoint les pays « abolitionnistes ». La loi du 14 avril 2016 a supprimé le délit de racolage et posé à l'inverse le principe de la pénalisation des clients.

Les femmes prostituées peuvent désormais bénéficier de parcours de sortie afin d'échapper à leurs proxénètes. Pour cela, dans chaque département, une commission doit être mise en place afin d'évaluer les demandes des candidates potentielles. À la clé : une aide financière, un logement, la possibilité de suivre une formation, mais aussi de recevoir des papiers en règles pour les candidates

qui n'en bénéficient pas. Plus de 90 % des personnes prostituées sont sans papiers.

Difficultés de mises en œuvre

Si le texte était généreux, il s'est heurté à des difficultés de mises en œuvre importantes. Deux ans plus tard, le bilan reste en effet loin des espoirs soulevés. Certains départements ont été frileux sur l'application d'un texte qui, selon eux, permet à des migrantes de contourner les lois sur l'immigration.

Seuls 30 départements ont pour l'instant mis en place leur commission d'évaluation. Et seuls 46 parcours de sortie ont été engagés à ce jour. Les fonds destinés à les financer ont d'ailleurs été amputés de 25 % dans le projet de loi de finances 2018. Sur le volet répressif, le bilan est aussi assez maigre puisque 2 103 clients seulement ont été interpellés. Là encore, peu de départements ont joué le jeu.

Rassemblement national

Afin d'alerter les autorités, le collectif Abolition 2012 organise un rassemblement national à Paris ce jeudi à 18 h 30, place Édouard-Herriot, à proximité de l'Assemblée nationale. Seront présents, les représentants de « 60 associations nationales de soutien aux personnes prostituées et de lutte contre toutes les violences sexuelles et sexistes ».

Parmi elles, Le Mouvement du Nid demande notamment « des directives claires des ministères de la justice et de l'intérieur » pour une « homogénéisation de la mise en œuvre de la loi » et des moyens supplémentaires.

L'association souligne par ailleurs que deux volets de la loi n'ont toujours pas été déployés : la lutte contre la prostitution sur Internet et la mise en place, dans les établissements scolaires, de cours d'éducation sexuelle de qualité qui devait aider les plus jeunes à prendre conscience du fait que la prostitution est une forme de traite des êtres humains.

Le 17 mai, dans le Loiret, a été mise en place une commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle. Cette création répond aux impératifs de la loi du 13 avril 2016, « visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées ».

« La loi nous indique un certain nombre de personnes à associer, explique Taline Aprikian, comme les services de police, de gendarmerie, de la cohésion sociale, de l'immigration, et les collectivités. Nous, localement, on a invité les communes les plus concernées* par le phénomène et puis les associations intéressées de participer. »

Dans le Loiret, une prostitution majoritairement contrainte

Le Mouvement du Nid, une association qui œuvre auprès des prostitué.e.s depuis 1937, siège en tant que membre au sein de cette commission. Elle a été chargée d'une étude pour évaluer la situation dans le Loiret. À défaut de jauger l'évolution d'une histoire qui se fait sous les radars des pouvoirs publics, ce rapport donne une situation de départ.

« Comme on s'y attendait, ce sont beaucoup de personnes en situation de fragilité, en immense majorité des femmes. Soit elles sont en situation de grande précarité, d'errance liée à la drogue, l'alcool, la solitude ou l'absence de logement. Ou alors il s'agit de femmes d'origine étrangère, qui sont amenées par des réseaux de traite des êtres humains » détaille la sous-préfète.

L'association avance un chiffre, à manipuler avec la plus grande précaution : dans le Loiret, 123 personnes seraient en situation avérées de prostitutions. Un chiffre jugé en soi « peu pertinent » par Mme Aprikian, qui développe : « Il faut savoir que certaines sont comptées deux fois, car remontées par des canaux différents, et d'autres ne sont pas comptées. » Il est en tout cas sur la table, alors que la commission commence ses travaux.

« Parcours de sortie »

Le but est d'abord de piloter les politiques publiques, de mettre en réseau et en partenariat toutes les personnes

et entités concernées par la problématique. La sous-préfète illustre : « Par exemple, à une réunion hier, on avait une association qui n'avait pas du tout l'habitude de travailler avec la police et qui se retrouvait parfois un peu toute seule certains soirs en difficulté. »

Autre mission, comme prévu par la loi : la mise en place de « parcours de sortie » pour éloigner les travailleurs du sexe de l'exploitation dont elles sont parfois victimes. « On va pouvoir les aider en fournissant une aide financière et un titre de séjour provisoire, pour leur permettre de s'insérer dans la société en quittant cette activité. » Le Mouvement du Nid sera en charge de présenter à la Commission les personnes pouvant avoir besoin de ces aides.

Les bonnes volontés suffiront-elles ?

La prostitution est loin de faire l'objet d'une conception unanime, et la commission a choisi de rassembler aussi autour d'elle les associations non-abolitionnistes, à l'inverse de la sensibilité officielle de la France.

Ces dissensions pourraient-elles entraver la bonne marche des travaux de la commission ? Taline Aprikian balaie la question. « Moi, mon souci, localement, c'est d'apporter des réponses pragmatiques aux personnes en situation de prostitution, et de l'aide. Et au fond, là-dessus, il n'y a pas tant de différence que ça. La plupart du temps, il y a une situation de mise en danger d'autrui, de traite de la personne humaine. Qu'on soit abolitionniste ou non, tout le monde se rend compte qu'il faut protéger ces personnes. » La commission ne disposera pas de moyens spécifiques, à part les allocations sociales délivrées selon les parcours. « Pour la prévention, ce sont des actions qu'on finance déjà au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance, ou des crédits Droits des femmes », précise Mme la sous-préfète. S'il n'y a pas de recette miracle, Taline Aprikian est en tout cas confiante dans la démarche engagée. « Le fait de mettre tous les acteurs autour de la table est une méthode qui produit des effets sur d'autres politiques publiques. Difficile de dire si ça va marcher, mais en tout cas les outils sont là, et les acteurs sont dans une démarche constructive. »

Le Télégramme

13 juin 2018

Infirmière référente au collège Michel-Lotte du Palais, Delphine Ducret organise régulièrement dans les classes des débats sur le thème de l'égalité filles-garçons.

« Cette intervention de deux heures est destinée aux classes de 4^{ème}, explique Delphine Ducret. Mais je parle aussi de sexisme avec les 5^{ème} et 4^{ème}, car tout est en lien avec le programme d'éducation civique et des sciences naturelles où est évoquée la sexualité. »

« **Ici c'est pas pareil** »

L'infirmière reçoit Marie-Renée Jamet, responsable du Mouvement du nid, qui lui a été conseillée par des collè-

L'égalité filles-garçons au collège

gues. L'occasion de plus pour parler du respect du corps et des problèmes que posent l'alcool et la drogue. Même si les jeunes ont tendance à répondre « *ici, c'est pas pareil* », quand l'intervenante du Nid énumère des faits divers liées à des comportements à risque... « *Et pourquoi, ici ce ne serait pas pareil ?* » questionne Delphine Ducret. À Belle-Île, en été nous sommes 35 000. Ce sont des milliers de personnes qui viennent exclusivement pour faire la fête, et vous êtes particulièrement exposés ». Chaque année, le Mouvement du Nid intervient auprès de plus de 2 000 élèves dans les établissements publics du Morbihan.

LE FIGARO · fr

20 juin 2018

Le site français de petites annonces Vivastreet a suspendu mardi sa rubrique « Rencontres ». Il fait l'objet depuis le 30 mai d'une information judiciaire pour « proxénétisme aggravé », une première dans le domaine de la prostitution en ligne.

La suspension de la rubrique intervient après l'ouverture d'une information judiciaire visant Vivastreet le 30 mai dernier par le parquet de Paris pour « proxénétisme aggravé contre X ». Depuis quelques mois, le site de petites annonces est dans le viseur des associations abolitionnistes. Tout commence en décembre 2016 quand les parents d'une adolescente attaquent le site en justice : à 14 ans, leur fille parvenait à se prostituer via les annonces qu'elle postait sur Vivastreet. Une enquête préliminaire est ouverte en février 2017, sans suite. L'association Mouvement du Nid prend le relais et porte plainte à son tour le 1^{er} décembre dernier. L'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRETH) de la police judiciaire prend en charge les investigations.

Officiellement, les sous-catégories « Erotica » et « Erotica Gay » ne proposaient que des « massages », « rencontres agréables » ou « moments d'évasions » et non des relations sexuelles tarifées, ce qui ne les rendait pas juridiquement illégales. Mais le caractère suggestif des « petites annonces » laissait peu de place au doute. Plu-

La fin des « rencontres » sur Vivastreet, accusé de proxénétisme

sieurs enquêtes journalistiques viennent confirmer qu'il s'agit bel et bien de prostitution maladroitement déguisée. Une femme raconte à 20 minutes s'être prostituée sur le site... En moins d'une quinzaine de minutes. Un cas loin d'être isolé d'après Mouvement du Nid. « *Il y avait 6 à 7 000 annonces par jour* », déplore Sandrine Goldschmidt, membre de l'association.

40 à 50 % de son chiffre d'affaires

Le site est accusé non seulement d'héberger ses annonces, mais aussi d'en profiter pour gagner de l'argent. Dans une enquête datée de février 2017, le journal *Le Monde* estime que ces propositions d'escorting représentaient 40 à 50 % du chiffre d'affaires du site, soit 11 à 21 millions d'euros. Si Vivastreet se présente comme un site gratuit, il fallait déboursier 80 euros pour publier une annonce dans la rubrique « Services Adultes ». Rajoutez à cela 80 euros supplémentaires par semaine pour être « mis en avant » parmi la quantité d'annonces publiées.

D'après Mouvement du Nid, 62 % de la prostitution passerait désormais par le web. « *La justice commence petit à petit à prendre en compte ce phénomène, mais ce n'est que le début. C'est une des premières fois qu'un site français fait l'objet de poursuites pour ces motifs* », poursuit Sandrine Goldschmidt.

9 juillet 2018

L'association abolitionniste le Mouvement du nid combat la prostitution à Tours depuis 1982. Elle vient de terminer un diagnostic sur la situation des personnes prostituées en Indre-et-Loire. Celle-ci dévoile un système en mutation, difficile à identifier et à combattre.

L'association travaille sur les causes et conséquences de la prostitution. Elle a pour objectif d'accompagner les personnes concernées lors de leur sortie de l'activité. Plus largement, elle en souhaite l'abolition pure et simple.

Aller à la rencontre des prostituées a toujours constitué l'essence du travail des bénévoles du Nid. C'est pour cela que l'antenne locale s'est établie rue des Ursulines, dans le quartier historique de la prostitution tourangelle. Aujourd'hui, il est beaucoup plus difficile pour les militants de rencontrer les prostituées.

En 2013, 25 % d'entre-elles contactaient leurs clients via internet. Aujourd'hui, elles sont 62 % parmi les 37 000 prostituées qui exerceraient leur activité en France. Ce sont majoritairement des femmes à 85 %. « *Souvent, elles n'ont pas le droit de sortir de leur chambre. Le proxénète tient l'agenda, le téléphone...* » explique Danièle Lignelet, secrétaire départementale du mouvement.

Informé sur la réalité de ce système, c'est une des missions que se sont fixées les bénévoles. Dans une grande salle du centre de vie du Sanitas, Magali Besnard (l'une des deux salariées tourangelles du Mouvement du Nid) s'adresse à une soixantaine de personnes. Ce sont des acteurs du monde associatif, politique et social. Elle leur présente pour la première fois les nouveaux chiffres de la prostitution en Indre-et-Loire.

La dernière enquête de ce genre datait de 2003 et, depuis, beaucoup de choses ont changé. La prostitution chez les jeunes a explosé. 57 % des personnes prostituées en Indre-et-Loire ont entre 18 et 25 ans. 19 % sont mineures. Elles étaient 7 % en 2003. Dans le départe-

ment, la prostitution concernerait 314 personnes et il est probable que le chiffre soit bien plus important. Parmi ces 314 cas de prostitution, 217 sont avérés et 97 sont supposés.

À en croire l'expérience du Mouvement du nid, la prostitution est loin de l'image idéalisée qu'on peut connaître, celle d'une prostitution « traditionnelle » et choisie, dite du « plus vieux métier du monde ». Elle est subie par des personnes en situation de souffrance et quasiment toujours exploitées par des proxénètes. « *Quand on est dans la prostitution, on se protège comme on peut, on se défend en disant que c'est un choix*, explique Angéline Derouet-Guichard, bénévole dans l'association. *Comme souvent pour les femmes victimes de violences conjugales, les personnes ouvrent les yeux au fur et à mesure et comprennent les violences qu'elles subissent* ».

La loi est du côté du Mouvement du nid. Depuis avril 2016, elle permet aux prostituées de bénéficier d'aides diverses pour pouvoir sortir de la prostitution. Une aide au logement, une aide financière plutôt mince (330 € par mois pour une personne seule)... Ce n'est en tout cas plus la personne prostituée qui est pénalisée comme c'était le cas auparavant avec le délit de racolage. (...)

Pour le Nid, il ne s'agit pas tant de pénaliser les clients que de les éduquer. C'est aussi ce qui est prévu par la loi en plus de l'amende : le procureur peut imposer un stage de sensibilisation au contrevenant. Il s'agit de faire savoir aux clients ce que cache la prostitution. À Tours, le Nid a fait une proposition en collaboration avec d'autres associations mais n'a jamais eu l'occasion d'organiser un stage puisque qu'aucun client n'a été pénalisé en Indre-et-Loire. L'association intervient néanmoins en milieux scolaires, dans les transports en communs pour sensibiliser sur le sujet mais aussi sur l'égalité hommes-femmes, sur le respect de soi et des autres...

Arrêtons la désinformation, la loi prostitution ne met pas les personnes prostituées en danger de mort

Tribune, par Christine Blec, Présidente du Mouvement du Nid et Céline Piques, porte-parole d'Osez le Féminisme!

Le féminicide de Nicoletta, une jeune femme roumaine, par un « client » prostitueur, en mai 2018, près de Nîmes avait été perpétré dans l'indifférence générale. Août 2018 a été marqué par un nouveau meurtre: celui de Vanesa Campos au Bois de Boulogne.

Cela a été l'occasion d'une nouvelle récupération cynique des violences quotidiennes subies par les personnes prostituées par ceux qui souhaitent l'abrogation de la loi du 13 avril 2016.

Nous nous indignons particulièrement que Médecins du Monde, une association humanitaire, utilise la reconnaissance internationale dont elle bénéficie pour mettre en danger les personnes prostituées en demandant au Conseil d'État d'invalider la pénalisation du « client ». Pour justifier ses actions, Médecins du Monde utilise une étude partielle, qui ne s'appuie sur aucun fait objectif (il n'existe pas d'évaluation chiffrée des violences constatées), se contentant d'aligner des entretiens avec des personnes choisies au sein des associations hostiles à la pénalisation du « client ». Rappelons que plusieurs de ces associations, en particulier le STRASS, demandent également l'abrogation des lois sur le proxénétisme, et une reconnaissance de la prostitution comme un travail, comme le fait l'Allemagne depuis près de 20 ans. Outre-Rhin, 69 personnes prostituées ont été tuées depuis lors. En Suède, pays qui a inspiré la législation française, aucun meurtre n'a été constaté.

La désinformation, ça suffit !

Il est impossible, seulement 2 ans après le vote de la loi et alors que la pénalisation des « clients » n'est appliquée que de façon sporadique dans quelques départements français, de faire un bilan de son effet sur les violences subies par les personnes prostituées. Le Mouvement du Nid qui rencontre près de 5 000 personnes par an sur le terrain dans 26 départements, constate que les remontées de faits de violences ne sont pas plus nombreuses que les années précédentes.

Rien dans « l'étude » de Médecins du Monde ne permet de faire un lien objectif avec la loi du 13 avril 2016. Un peu d'honnêteté intellectuelle aurait pu amener l'ONG à faire état de ce qui détériore effectivement les conditions de vie des personnes en prostitution : le

durcissement des politiques vis-à-vis des migrant-e-s et l'augmentation inédite de la traite des êtres humains à des fins d'esclavage sexuel.

Ce qui est incontestable, c'est que la loi n'est pas pleinement appliquée sur le territoire. Vouloir l'abroger avant même de voir les effets de sa réelle application, c'est priver les personnes prostituées des nouveaux droits et perspectives que leur offre une loi exigeante et cohérente. Ce que Médecin du Monde semble oublier, c'est la situation catastrophique à laquelle cette loi a l'ambition d'apporter des solutions.

L'abolition du système prostitueur est une urgence

Depuis plus de vingt ans, nous relatons chaque meurtre de personnes prostituées. Parce que nous pensons qu'elles comptent. En 2012, nous avons dénombré trois victimes, en 2013 cinq, en 2014 six et en 2015 sept. Avant la loi. Quant aux violences physiques, sexuelles, psychologiques subies quotidiennement par les personnes prostituées, elles sont innombrables.

Pour la première fois en France, une loi transversale vise à apporter des solutions pour considérer celles et ceux qui ont toujours été mis.es au ban de la société, sacrifié.e.s.

Rappelons ce à quoi ces « défenseurs des droits humains » voudraient nous faire renoncer : la dépénalisation des personnes prostituées, la reconnaissance de la circonstance aggravante en cas de violences commises à leur rencontre, l'octroi d'un titre de séjour automatique pour les victimes reconnues de la traite des êtres humains, une allocation financière – certes modeste – pour les personnes qui n'ont pas d'autre ressource, une autorisation provisoire de séjour pour les personnes en parcours de sortie, une commission dans chaque département mettant en place un plan de prévention, d'assistance et de protection des personnes prostituées... Enfin la considération de la violence prostitutionnelle, et la levée de l'impunité des agresseurs.

L'urgence est aujourd'hui d'appliquer cette loi sur l'ensemble du territoire. En plus d'être une exigence démocratique, c'est une chance d'obtenir, enfin, un réel recul du nombre de victimes de la prostitution.

Il est indigne d'instrumentaliser le meurtre d'une personne prostituée pour honnir une loi progressiste qui affirme enfin que les personnes prostituées ne sont pas des délinquantes, que les clients « prostitueurs » sont responsables, et que les proxénètes sont bien des criminels.

Tours : le Airbnb du sexe tournait à plein régime depuis des années

Une quinzaine de jours après l'opération de police qui a permis de démanteler un hôtel de passe, rue Richelieu en plein centre-ville de Tours, les riverains reconnaissent savoir ce qu'il s'y passait depuis des années. Une prostitution itinérante, les Sex-Tours, difficile à endiguer.

Dans ces deux bâtiments gris, situés au 19 au 23 de la rue Richelieu, en plein centre-ville de Tours, l'activité est beaucoup plus calme depuis mardi 16 octobre. Ce jour-là, les policiers effectuent une descente, dans ce qui s'avère être un véritable hôtel de passe. Sept ou huit logements, loués à la semaine à des prostituées de passage, pendant des années.

Ces filles, originaires d'Amérique du Sud, n'y restaient que quelques semaines, un mois tout au plus. À 300 euros la semaine, le double du prix du marché, elles trouvaient un toit où réaliser leurs prestations tarifées avec des clients rencontrés sur internet. Certaines arrivant même directement de l'aéroport. « *Elles venaient chez moi pour appeler le taxi* », reconnaît un riverain. Il souhaite rester anonyme, comme de nombreuses personnes croisées à proximité. « *On n'est pas idiot, tout le monde le savait, il y avait un va et vient incessant.* »

Un phénomène connu dans le quartier

Éric, qui travaille à quelques dizaines de mètres, confirme. « *Je les voyais entrer dans les immeubles, ressortir, aux yeux de tout le monde, c'était connu depuis à peu près quatre ans* », explique-t-il. « *Elles étaient tellement habillées comme pour aller sur un boulevard ou dans le bois de Vincennes, il n'y avait pas photo, elles ne se cachaient pas.* »

Situés à 200 mètres de l'Hôtel de police, les deux immeubles dédiés à la prostitution ont pu prospérer durant des mois. Personne n'a rien dit de ce qu'il se passait derrière les murs délavés. « *Moi la première, reconnaît Catherine. J'aurais pu aller à la police pour leur en parler. Je ne l'ai pas fait. On voyait bien qu'il se passait quelque chose de pas net, dans cet immeuble. Au début on pensait à une sorte de sous-location un peu louche. On voit les choses,*

mais on ne fait rien. Pourtant, je me suis inquiétée pour ces femmes. »

Une forme de prostitution difficile à déceler

C'est finalement grâce à une dénonciation anonyme auprès du Groupement d'Intervention Régional, le GIR, qu'une enquête a été ouverte début 2018. Elle aura duré plusieurs mois avant de déboucher à l'opération du 16 octobre. Deux personnes ont été mises en examen pour proxénétisme aggravé. Le propriétaire des immeubles, un homme de 55 ans résidant à Chanceaux-sur-Choisille, et sa salariée, 55 ans elle aussi, originaire d'Indre-et-Loire. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire.

Cette forme de prostitution, loin des réseaux habituels et moins visible que les files de caravanes ou le racolage sur le bord des routes complique le travail des associations qui interviennent auprès des prostituées. À l'antenne tournante du Mouvement du Nid, on reconnaît avoir été alerté sur ces situations. « *Ce n'est pas un phénomène nouveau, mais il prend de l'ampleur* », explique Magalie Besnard, salariée de l'association. « *Les réseaux organisent la gestion des annonces sur internet, celle des agendas des personnes, fixent les rendez-vous aux clients.* »

Le mouvement confirme l'utilisation d'appartements ou d'hôtels par les réseaux, où les travailleuses du sexe viennent par roulement. « *Ils déplacent très rapidement les personnes, d'un bout à l'autre de la France, en fonction notamment des grandes manifestations. Ils cherchent à tromper la vigilance des forces de l'ordre pour éviter d'être repérés.* »

Selon une étude du Mouvement du Nid dans la Région Centre Val-de-Loire, en 2013-2014, 25 % de la prostitution se faisait sur internet. En 2015, la part a bondi à 62 %. En Indre et Loire, il y aurait 217 cas de prostitution avérée. « *C'est seulement la partie visible de l'iceberg* », assure Magalie Besnard. Les chiffres seraient largement sous-estimés.

Violences faites aux femmes : les « survivantes » de la prostitution donnent de la voix

24 novembre 2018

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, d'anciennes prostituées prennent la parole. Et revendiquent leur appartenance au mouvement #metoo.

« Souvent, la prostitution n'est pas reconnue comme une forme de violence faite aux femmes, et elle n'est donc pas intégrée au mouvement de lutte contre les violences faites aux femmes ». Ce constat, c'est Mickey Meji, fondatrice du premier mouvement des « survivantes » de la prostitution en Afrique du Sud, qui le formule. Autour d'elle, dans le local de l'association abolitionniste du mouvement du Nid à Clichy (Hauts-de-Seine), une poignée de femmes, elles aussi sorties de la prostitution, approuvent. Il y a là les Belges Maïté et Pascale, la Nigériane Grace, les Françaises Anne Darbes, auteur d'un livre sur son histoire, et Rosen Hicher, cofondatrice du mouvement français des « survivantes ».

Un an après le début de la vague #metoo et en amont du 25 novembre, journée internationale dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes, le mouvement du Nid a réuni vendredi à Paris ces femmes originaires de plusieurs continents qui se définissent comme des « survivantes » de la prostitution. Elles ont été rejointes dans la soirée par l'actrice américaine Ashley Judd, figure de #metoo et fondatrice du mouvement contre le harcèlement sexuel Time's up, et par d'autres militantes.

Aux antipodes des « travailleurs du sexe »

L'objectif : faire que la parole de ces femmes, trop souvent « contrainte au silence », soit entendue. Et engager une convergence des luttes défendues par les féministes de #metoo. « Les violences sexuelles dénoncées par le mouvement #metoo sont omniprésentes dans la prostitution, où se rejoignent tous les systèmes de domination », souligne ainsi le mouvement du Nid. « #metoo doit libérer l'écoute de la parole des victimes de la violence prostitutionnelle », relaie l'association Osez le féminisme, qui les soutient. « On y a notre place », défend Rosen Hicher.

Autour de la table, chacune à son tour, les « survivantes » racontent leur parcours. Toutes confirment

éprouver ce sentiment d'exclusion, fondé sur l'idée qu'elles auraient « choisi ». Elles se positionnent aux antipodes de celles et ceux qui se définissent comme « travailleurs du sexe » et revendiquent statut ou réglementation. Elles déplorent « cet imaginaire collectif », empreint de « patriarcat », qui voudrait que « la prostituée ne fasse que ce qu'elle a envie de faire. »

« Ce choix n'en était pas un »

« Si ne nous pouvons pas supporter que cela arrive à nos filles, c'est que la prostitution n'est que violence », souligne la Belge Pascale, jadis exploitée par son ex-mari. « J'ai passé 22 ans dans la prostitution. Je croyais que c'était par choix. Ce choix n'en était pas un », décrit Rosen Hicher. Elle relate ce jour où, alors qu'elle marchait dans la rue avec sa fille, un ancien client l'a abordée pour lui proposer « une grosse somme d'argent pour lui laisser ma fille. » Elle souligne : « J'ai alors compris qu'en disant que c'était ma liberté, j'autorisais toutes les femmes à être prostituées et prostituables ».

Grace, la jeune Nigériane venue de Toulouse, a pu sortir de son réseau de traite alors qu'elle était enceinte de quatre mois et qu'elle ne s'était pas acquittée de la totalité de sa dette (51 000 €). Mais elle rappelle : « Sans papiers, sans rien à manger, le seul choix est de rester à la rue. Beaucoup de mes amies veulent en sortir mais elles n'en ont pas les moyens. »

« C'est une mort sociale, physique... »

Anne Darbes, femme trans, a connu la prostitution « en tant qu'homme et en tant que femme ». Quand elle était un jeune garçon dans des foyers, puis, des années après, après un divorce et sa « transition », à Nice « pour survivre ».

« La prostitution est le meilleur moyen de mourir très vite, dit-elle. C'est une mort sociale, physique. C'est faire de son corps une marchandise pour des hommes en demande constante. » Elle insiste : « Il n'y aurait pas de prostitution sans cette demande pressante, oppressante. Ces clients, qu'achetaient-ils ? Mon vagin ? Mes cheveux ? Non. Ils achetaient ma détresse sociale. »

Les délégations du Mouvement du Nid

Secrétariat national / 8 bis, rue Dagobert / BP 63 / F. 92114 Clichy Cedex T 01 42 70 92 40 – F 01 42 70 01 34

E nidnational@mouvementdunid.org S <http://www.mouvementdunid.org> - <http://www.prostitutionetsociete.fr>

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Moselle : 1 rue Châtillon / 57000 Metz
Permanence le jeudi de 15 h à 17 h
T 03 87 36 27 06 – P 06 78 40 57 51
E lorraine-57@mouvementdunid.org

Bas-Rhin : 6 rue d'Ingwiller / 67000 Strasbourg
Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et
les mardi et vendredi de 14 h à 18 h
Lundi et jeudi 15 h-18 h (permanences conviviales)
T 03 88 32 77 67 – F 03 88 32 77 67
E alsace-67@mouvementdunid.org

Haut-Rhin : 31 avenue Clemenceau /
68100 Mulhouse
Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h
T 03 89 56 63 25 – P 07 81 24 31 57
E alsace-68@mouvementdunid.org

Auvergne-Rhône-Alpes

Rhône : 2 rue Féliçent / 69007 Lyon
Permanence le lundi de 14 h à 16 h et le mercredi de
10 h à 12 h
P 06 33 40 94 98
E rhonealpes-69@mouvementdunid.org

Bretagne

Morbihan : Cité Allende – 12 rue Colbert /
Bâtiment F 7686 / 56100 Lorient
Permanence le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
T 02 97 83 24 39 – P 06 86 54 00 94
E bretagne-56@mouvementdunid.org

Bourgogne-Franche-Comté

Doubs : 2 rue de la Bibliothèque / 25000 Besançon
Permanence les 3^{èmes} samedis du mois de 13 h 30 à
16 h 30 et tous les lundis de 13 h à 17 h
T 03 81 83 02 03 – P 06 07 95 95 24
E franche-comte-25@mouvementdunid.org

Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir : 19 rue des Vieux Capucins /
28000 CHARTRES
Permanence le vendredi de 14 h à 17 h à l'accueil de
jour de la Source : 13-15 rue de la Croix Jumelin /
28000 CHARTRES
Mardi et jeudi de 14 h à 17 h à la Mission locale : 118
rue Saint Martin / 28100 DREUX
P 06 37 47 10 34
E regioncentre-28@mouvementdunid.org

Indre-et-Loire : 11 rue des Ursulines /
37000 Tours
Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous
Permanence le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00
T 02 47 05 63 88
E regioncentre-37@mouvementdunid.org

Loiret : 39 rue Saint-Marceau / 45100 Orléans
Sur rendez-vous
T 02 38 81 74 83
E regioncentre-45@mouvementdunid.org

Hauts-de-France

Nord-Pas-de-Calais : 15 parvis St-Maurice –
BP 231 / 59002 Lille Cedex
Permanence le mardi de 13 h 30 à 18 h 30
T 03 20 06 14 08 – P 06 85 21 89 71
E hautsdefrance-59@mouvementdunid.org

Île-de-France

Coordination régionale : 8 av. Gambetta / 75020 Paris
T 01 43 66 54 85
E iledefrancecoordination@mouvementdunid.org

Essonne : Mairie de Brunoy – Place de la Mairie /
91800 Brunoy
T 06 23 05 14 12
E iledefrance-91@mouvementdunid.org

Hauts-de-Seine : BP 84 / 92243 Malakoff Cedex
T 01 46 57 62 17
Secrétariat : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris
T 01 43 66 54 76
E iledefrance-92@mouvementdunid.org

Paris : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris
Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi de
10 h 30 à 18 h
T 01 42 82 17 00
E iledefrance-75@mouvementdunid.org

Val de Marne : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris
P 07 58 70 65 76
E iledefrance-94@mouvementdunid.org

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Gard : Contacter le Secrétariat national

Haute-Garonne : 14 rue du Sénéchal /
31000 Toulouse
Permanence le mardi de 14 h à 18 h et sur
rendez-vous les autres jours
P 06 38 75 10 29
E midipyrenees-31@mouvementdunid.org

Hérault : 2 rue Germain – Hôtel de Gérone /
34000 Montpellier
Permanence du lundi au vendredi de 9 h 30 à
12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
T 04 67 02 01 23
E languedocroussillon-34@mouvementdunid.org

Normandie

Calvados : 1 rue Nicolas Oresme – BP 6298 /
14067 Caen cedex 4
Sur rendez-vous
P 06 27 92 25 68
E normandie-14@mouvementdunid.org

Seine-Maritime : 3 rue Forfait / 76100 Rouen
Permanence les lundis de 14 h 30 à 16 h 30
P 06 89 25 81 92
E normandie-76@mouvementdunid.org

Pays-de-la-Loire

Loire-Atlantique : Pôle associatif Désiré Colombe
8 rue Arsène Leloup / 44100 Nantes
Permanence le mardi de 15 h à 18 h
P 06 32 57 66 41
E paysdeloire-44@mouvementdunid.org

Angers
E paysdeloire-49@mouvementdunid.org

Sarthe : Espace Gisèle Halimi –
30 av. Félix Gesnelay / 72100 Le Mans
Permanence le jeudi de 15 h à 17 h
T 02 43 85 89 98 – P 06 78 59 64 78
E paysdeloire-72@mouvementdunid.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes : 13 rue du Congrès / 06000 Nice
Sur rendez-vous
P 06 41 80 71 28
E paca-06@mouvementdunid.org

Bouches-du-Rhône : 2 rue de la Loubière /
13006 Marseille

Sur rendez-vous
T 06 68 06 72 86
E paca-13@mouvementdunid.org

Var : 18 place de la Visitation - Appt I.3 /
83000 Toulon
Permanence le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et sur rdv
T / F 04 94 92 29 80
P 06 87 02 20 01
E paca-83@mouvementdunid.org

Vaucluse : Avignon
Sur rendez-vous
T 04 90 85 86 75
E paca-84@mouvementdunid.org

Département d'Outre-Mer

Martinique : 1 Morne Pavillon – Villa Hamiluya
97240 Le François
P 06 96 71 66 22
E martinique-972@mouvementdunid.org

À l'étranger

Portugal : Associação «O Ninho»
Associação « O Ninho » rua Luciano Cordeiro n°59
4° - 1150-212 Lisboa
T (00351) 213 53 02 73 ou (00351) 213 52 74 44
E geral@oninho.pt



Association reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
et le Ministère de l'Éducation nationale

Secrétariat national : 8 bis rue Dagobert - BP 63 - 92114 Clichy cedex

Tél. : 01 42 70 92 40 - Fax : 01 42 70 01 34 - courriel : nidnational@mouvementdunid.org

sites internet : www.mouvementdunid.org - www.prostitutionetsociete.fr